BILAN D'ACTIVITÉS

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés
et protégés

2015

BILAN D'ACTIVITÉS

associatioNationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

2015

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

ÉDITO 4

I. L'ANVPAH & VSSP EN 2015 6

II. DES PARTENARIATS MULTIPLES 14

III. DÉBATS & ENJEUX 22

IV. BESANCON, LE 1ER CONGRES NATIONAL, 28 & 29 AVRIL 2015 30

V. 30 ANS DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE 38

VI. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE 44

VII. COOPÉRATION INTERNATIONALE 56

VIII. COMMUNICATION 68

IX. VISITES DE VILLES 74

X. ORIENTATIONS 2016 76

ANNEXES 84

ÉDITO

2015 a été une année charnière pour notre association avec deux grands chantiers qui ont été la célébration des 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire et notre mobilisation afin de faire évoluer le volet « Cité historique » du projet de loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine (LCAP).

La programmation les 28 et 29 avril 2015 de notre 1er Congrès national à Besançon a constitué le temps fort de l'année avec près de 400 participants, représentants de l'Etat, élus, associations, techniciens. Ce congrès a permis de réfléchir à la cohérence des lois, au rôle de l'Etat et d'ouvrir des pistes de travail afin d'améliorer la gestion quotidienne du patrimoine urbain et paysager.

Lors de notre assemblée générale, vous m'avez accordé votre confiance en me réélisant président de l'ANVPAH & VSSP. Dans le cadre de notre assemblée générale extraordinaire, les statuts de l'association ont été modifiés et le nombre de vice-présidents a été élargi à huit afin de répondre au besoin de développer le réseau dans les nouvelles grandes régions et d'être présent et de développer des plateformes.

Nous avons poursuivi notre mobilisation face au projet de loi LCAP afin de lui donner de véritables ambitions pour la gestion, la protection et la valorisation des patrimoines. Afin de faire entendre nos propositions nous avons décidé d'inviter l'ensemble des collectivités porteuses de politiques patrimoniales à se joindre à nous et à signer une Adresse au Président de la République et au Premier ministre. Lors de son passage au Sénat, de nombreux amendements portés par notre réseau ont été pris en compte. Ces avancées illustrent la réussite de notre mobilisation.

La célébration du trentième anniversaire du label Villes et Pays d'art et d'histoire a également fait l'objet de grands temps d'actions, avec le soutien d'EDF. Notre objectif était de rendre plus visible le label, donner la parole aux élus s'appuyant sur cette politique patrimoniale au quotidien, proposer un temps de rencontre et de débat et de valoriser les initiatives des territoires ultramarins. Ainsi, nombreux sont les élus de notre réseau à avoir contribué aux publications ***Paroles d'élus*** et ***Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer***, ou à avoir participé à nos temps de rencontres en région ou lors du Salon international du patrimoine culturel au Carrousel du Louvre.

En 2015, l'Association a poursuivi ses travaux sur l'amélioration de l'habitat, du logement et du cadre de vie en centre ancien en réunissant régulièrement trois groupes de travail : Habitat & PNRQAD, Territoires & Bourgs-Centres, Dynamiques économiques & urbanisme commercial. Travaillant sur la redynamisation des centres anciens, l'année 2015 nous a conduit au renforcement des partenariats avec les services du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, du Commissariat général à l'égalité des territoires et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Toujours en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignation et le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, nous avons poursuivi nos actions sur la nécessaire adaptation des techniques de réhabilitation énergétique aux spécificités du bâti ancien ainsi que sur l'importance des quartiers anciens dans la lutte contre l'étalement urbain et le développement durable des territoires.
Aux côtés du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, nous avons aussi programmé trois ateliers paysages qui annoncent un grand séminaire sur le paysage qui aura lieu à Pau en octobre 2016.

Cette année nous avons poursuivi des actions de coopération internationale et des partenariats dans les Balkans, en Europe, au Mali, en Inde, au Liban et en Argentine, en concertation avec le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et le ministère de la Culture et de la Communication. De plus, nous avons étendu nos réflexions à la valorisation des patrimoines transfrontaliers en devenant chef de file de projet intitulé TRANSPAT qui regroupe 10 partenaires sur toute la chaîne pyrénéenne afin de répondre à l'appel à projets POCTEFA à la fin de l'année 2015.

L'ANVPAH & VSSP continue de soutenir le rayonnement de ses collectivités membres à l'échelle nationale et internationale par l'itinérance de l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement***, qui s'impose comme un formidable outil de valorisation des territoires. Cette année a également été marquée par la sortie de l'application OhAhCheck! qui a déjà été adoptée par plus de 50 collectivités de notre réseau.

En 2016, la poursuite de la mobilisation face au projet de loi LCAP sera un facteur déterminant pour le maintien d'outils d'urbanisme patrimonial adaptés et efficaces. L'Association entamera également une mission de réflexion sur la valorisation et la promotion de l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine afin de développer l'attractivité du pays à la demande de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du développement international, qui m'a chargé d'une mission sur le sujet. Enfin, l'Association programmera des temps de rencontres en région pour être au plus près des préoccupations de nos membres et accompagner leurs projets de territoire.

Martin MALVY
Président de l'ANVPAH & VSSP,
ancien ministre

I.

L'ANVPAH & VSSP EN 2015

A. UN RÉSEAU DE PRÈS DE 200 MEMBRES

194 adhérents
soit 1 173 communes

10,4 millions d'habitants

• 7 collectivités territoriales ont rejoint le réseau : **Angoulême, Bergerac, Neuwiller-lès-Salernes, Toulouse, Saint-Jean d'Angély, Saint-Laurent-du-Maroni et Saint-Sever.**

• 6 membres ont, en revanche, suspendu leur adhésion en 2015 : Angoumois, Billy, Lagny, Mont-Louis, Saint-Pourçain et Tours.

I.

B. UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION, UN NOUVEAU BUREAU ET 8 VICE-PRÉSIDENTS

Lors de l'assemblée générale du 28 avril 2015 à Besançon, Martin MALVY a été réélu président de l'ANVPAH & VSSP. Dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire, les statuts de l'association ont été modifiés et le nombre de vice-présidents a été élargi à huit afin de répondre au besoin de développer le réseau dans les nouvelles grandes régions.

Président :
Martin MALVY, président du conseil régional de Midi- Pyrénées, président de la communauté de communes Grand Figeac, ancien ministre, membre fondateur

Présidents d'honneur :
- Jean ROUGER, membre fondateur

- Yves DAUGE, membre fondateur

- Michel BOUVARD, sénateur, membre fondateur

Vice-Président :
- Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne

- Alain JUPPÉ, maire de Bordeaux, ancien ministre représenté par **Fabien ROBERT**, adjoint à la Culture et au patrimoine

- Didier HERBILLON, maire de Sedan

- Djoudé MÉRABET, maire d'Elbeuf, vice-président de Rouen Métropole Normandie

- Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour

- Gérard COLLOMB, maire de Lyon, représenté par **Jean-Dominique DURAND**, adjoint au Patrimoine, mémoire et anciens combattants

- Jean-Pierre GORGES, député, maire de Chartres, représenté par **Patrick GÉROUDET**, adjoint chargé de la promotion de la ville, tourisme et patrimoine

- Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas

Trésorier :
- Gérard DUCLOS, maire de Lectoure

Trésorier adjoint :
- Sophie MÉTADIER, maire de Beaulieu-Lès-Loches

Secrétaire :
- Bertrand PANCHER, député, maire de Bar-le-Duc, représenté par **Juliette BOUCHOT**, adjointe à la culture

Secrétaire adjoint :
- Catherine SADON, maire de Semur-en-Auxois

Membres :
- **Rémy REBEYROTTE**, maire d'Autun
- **Pierre SAVELLI**, maire de Bastia, représenté par **PHILIPPE PERETTI**, adjoint au patrimoine
- **Jean-Louis FOUSSERET**, maire de Besançon, représenté par **Pascal CURIE**, conseiller délégué
- **Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**, maire de Cahors, représenté par **Michel SIMON,** 1er adjoint au maire
- **Natacha BOUCHART**, maire de Calais, représentée par **Pascal PESTRE**, adjoint à la culture et au patrimoine
- **Benoist APPARU**, ancien ministre, maire de Châlons-en-Champagne, représenté par **Bruno BOURG-BROC**, conseiller municipal, président de la communauté d'agglomération « Cités en Champagne »
- **Bernard MORAINE**, maire de Joigny, représenté par **Richard ZEIGER**, adjoint à l'urbanisme
- **Bruno MARTY**, maire de La Réole, représenté par **Raymond VAILLIER**, conseiller délégué au tourisme et au patrimoine
- **Agnès LEBRUN**, maire de Morlaix, représentée par **Annie PIRIOU**, adjointe au développement et à l'attractivité de la ville
- **Jean-Paul FOURNIER**, sénateur, maire de Nîmes, représenté par **Marion PONGE**, conseillère municipale au secteur sauvegardé
- **Didier QUENTIN**, député, maire de Royan, représenté par **Gilbert LOUX**, conseiller municipal
- **Gilbert ANNETTE**, maire de Saint-Denis de La Réunion, représenté par **René-Louis PESTEL**, adjoint à la culture et au patrimoine
- **Pierre MÉHAIGNERIE,** ancien ministre, maire de Vitré, représenté par **Marie-Annick BOUQUAY**, adjointe au patrimoine

C. DES VILLES PARTENAIRES ACTIVES

Notre approche multisectorielle s'appuie sur une démarche participative des membres du réseau. Ainsi, plusieurs collectivités s'impliquent, au travers de leurs élus et techniciens, dans les groupes de travail, études, interventions et échanges d'expériences, accueil de partenaires et délégations nationales et internationales, accueil de séminaires et rencontres…

Maires et élus pilotent les groupes de travail, apportent leur expertise, celle de leurs services et favorisent le travail de réseau.

En 2015, aux côtés du président **Martin MALVY**, plusieurs membres ont piloté des groupes de travail ou accompagné régulièrement les travaux de l'association :

- **Juliette BOUCHOT,** maire-adjointe de Bar-le-Duc, accompagne les réflexions de l'association en terme de communication et de développement de l'application OhAhCheck! et a accueilli une journée paysage.
- **Marie-Annick BOUQUAY**, maire-adjointe de Vitré, a participé au Séminaire organisé en Pologne, en mai 2015, et fait le relai de l'association auprès de plusieurs communes, intercommunalités et associations de collectivités bretonnes.
- **Jean-Paul BRIN**, maire-adjoint à Pau s'est engagé dans la présidence du groupe de travail « Paysage ».
- **Yves DAUGE**, ancien maire de Chinon, ancien sénateur, membre fondateur, a accompagné la coopération internationale avec l'Inde.
- **Gérard DUCLOS**, maire de Lectoure, membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés, pilote le groupe de travail sur les secteurs protégés et suit le budget de l'Association en tant que trésorier.
- **Jean-René ETCHEGARAY**, maire de Bayonne, vice-président, est notre référent sur les problématiques juridiques des secteurs protégés. Il représente l'ANVPAH & VSSP à la commission nationale des secteurs sauvegardés.
- **Jean-Louis FOUSSERET**, maire de Besançon, s'est engagé pour la tenue du 1er congrès national de l'ANVPAH & VSSP à Besançon et **Pascal CURRIE**, conseiller municipal qui s'est investi dans l'acceuil et la logistique du congrès.
- **Patrick GÉROUDET**, maire-adjoint de Chartres, a piloté la délégation française lors du séminaire albanais d'Elbasan, en décembre 2015
- **Didier HERBILLON**, maire de Sedan, vice-président, pilote le groupe de travail « Habitat & Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) ».
- **Pierre JARLIER**, maire de Saint-Flour, accompagne les dossiers liés à l'habitat, au logement et à l'urbanisme. Il est un de nos membres référents pour les relations avec l'Association des Maires de France.
- **Bernard LAURET,** maire de Saint-Émilion a introduit et accueilli la seconde réunion du groupe de travail sur les bourgs-centres.
- **Florence LECOSSOIS**, maire-adjointe à Rochefort, accompagne l'association sur l'évolution de sa communication.
- **Antoine LEFÈVRE**, sénateur-maire de Laon a introduit et accueilli une journée sur la requalification des paysages dégradés.
- **Jean-Pierre LELEUX**, sénateur, ancien maire de Grasse, président de la commission nationale des secteurs sauvegardés, intervient sur les secteurs sauvegardés et est notre relai au Sénat.
- **Hélène de MARIN VERJUS**, maire-adjointe à Sommières préside le groupe de travail « L'arbre comme élément de patrimoine urbain ».
- **Bruno MARTY**, maire de La Réole, s'est engagé dans la présidence du groupe de travail « Territoires & bourgs-centres », l'accueil de délégations et de journée d'échanges.
- **Djoudé MÉRABET**, maire d'Elbeuf, vice-président, s'est engagé dans la présidence du groupe « Reconversion des patrimoines » et a représenté l'ANVPAH & VSSP pour le conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire.

- **Sophie MÉTADIER**, maire de Beaulieu-lès-Loches, s'est engagée dans la coopération internationale en participant activement aux travaux menés au Kosovo et en Albanie et dans les travaux de l'association sur les secteurs protégés.
- **René-Louis PESTEL**, maire-adjoint à Saint-Denis de La Réunion, accompagne nos travaux avec les territoires d'outre-mer.
- **Annie PIRIOU**, maire-adjointe à Morlaix, est le relai de l'association auprès de plusieurs communes, intercommunalités et associations de collectivités bretonnes.
- **Fabien ROBERT**, maire-adjoint à Bordeaux, s'est impliqué dans la célébration des 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire à l'échelle locale et nationale et prend la présidence d'un nouveau groupe de travail « Métropoles et grandes villes ». Au quotidien, la Ville de Bordeaux s'est engagée dans l'accueil de l'ANVPAH & VSSP au Musée d'Aquitaine.
- **Jean ROUGER**, ancien maire de Saintes, membre fondateur et président d'honneur a suivi et appuyé les grands chantiers de l'Association en 2015, avec notamment une participation active lors du congrès.
- **Michel SIMON**, 1er adjoint à Cahors, pilote l'ensemble des travaux sur Quartiers anciens Quartiers durables, qu'il fait rayonner au niveau régional et européen.
- **Christian TEYSSEDRE**, maire de Rodez et président du Grand Rodez, a permis l'accueil d'une journée sur la répartition des compétences entre les communes et les intercommunalités à Rodez.
- **Alain VOGEL-SINGER**, maire de Pézenas, vice-président, pilote le groupe urbanisme commercial.

Ci-dessus, de gauche à droite : Martin MALVY, André VALLINI et Jean-Louis FOUSSERET

I.

L'ANVPAH et VSSP est installée à Bordeaux depuis le 13 octobre 2014. Les nouveaux bureaux de l'association se situent dans le Musée d'Aquitaine, ancienne université reconvertie en musée de la civilisation, au cœur de la ville et de son secteur sauvegardé, à proximité du CIAP.

Le déplacement de l'association à Bordeaux constitue une nouvelle étape dans l'évolution de la structure lui permettant d'assurer son développement et sa pérennité : plus grande proximité des membres, rapprochement de partenaires régionaux et parisiens, plus de visibilité, plus grande accessibilité, ancrage dans une capitale régionale reconnue pour son action en matière de réhabilitation de ses quartiers anciens.

La signature de la convention d'occupation des locaux a eu lieu le 12 février 2015, en présence de Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, Dominique DUCASSOU, ancien maire-adjoint de Bordeaux, artisan de ce projet, et de Fabien ROBERT, maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine.

D. UN RÉSEAU D'EXPERTS

L'ANVPAH & VSSP s'appuie sur un réseau d'experts : élus et techniciens des villes qui s'impliquent dans les groupes de travail, les séminaires et formations, dans les actions nationales et internationales. Leur engagement au sein de l'association est un atout et une garantie de la qualité de nos travaux.

Nous remercions également tous les experts extérieurs, architectes, urbanistes, juristes, avocats, universitaires, pour leur participation active et leur engagement :

- **Jean-François AUBY**, professeur associé à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, cabinet Auby Conseils, sur la réforme des collectivités territoriales.
- **Frédéric AUCLAIR,** adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.
- **Françoise BENHAMOU**, économiste, professeur à l'université Paris-XIII.
- **Jessica de BIDERAN**, expert patrimoines et numérique.
- **Elisabeth BLANC,** architecte-urbaniste, sur les secteurs protégés.
- **Nancy BOUCHÉ**, experte, présidente honoraire du Pôle national de Lutte contre l'Habitat Indigne, elle développe et enrichit notre base documentaire sur le sujet. Elle intervient également lors de nos travaux sur le PNRQAD et les évolutions législatives.
- **Le Bâtonnier Alain de LA BRETESCHE**, président de la Fédération Patrimoine-Environnement.
- **Antoine BRUGUEROLLE**, architecte du patrimoine, sur les secteurs protégés.
- **Julien BURGHOLZER**, ingénieur-architecte, responsable du groupe construction Cerema, Direction territorial Est, sur Quartiers anciens durables.
- **Michel COLARDELLE**, conservateur général du patrimoine, expert sur les outre-mer.

Alain de LA BRETESCHE

- **Jean-Louis COUTAREL**, enseignant, chargé de mission au Commissariat général à l'Egalité des territoires intervient sur l'AMI Centres-Bourgs.
- **Jacky CRUCHON**, ancien directeur du service urbanisme de la Ville de Bayonne. Il accompagne l'Association sur les aspects juridiques, techniques, financiers et législatifs des secteurs protégés.
- **Gabriel DAVID**, architecte, chargé de mission à la CAPEB, sur les métiers de la restauration
- **Lorenzo DIEZ**, architecte-urbaniste de l'Etat, Directeur de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy, sur la formation.

Jacky CRUCHON

- **Daniel DUCHÉ**, architecte urbaniste, sur les secteurs protégés.
- **Jean-Marc GARY**, thermicien, sur quartiers anciens durables.
- **Christian GENSBEITEL**, maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, co-responsable du Master Professionnel Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine, pour le partenariat avec l'université et le Master ROMAP.
- **Denis GRANDJEAN**, ancien maire-adjoint de Nancy, accompagne les travaux sur les espaces protégés à l'échelle nationale et internationale et fait partie du comité de pilotage du Concours National des entrées de villes et reconquête des franges urbaines. Il a apporté son expertise pour la préparation du congrès de l'ANVPAH & VSSP.
- **François HUBERT**, directeur du Musée d'Aquitaine a permis l'accueil de l'association et de journées de rencontres et groupes de travail au sein du Musée.
- **Stéphanie JACQ-MOREAU**, avocat au barreau de Nantes, spécialisée dans les DUP et l'habitat indigne.
- **Isabelle JOLY**, architecte du patrimoine a participé aux réflexions sur la restauration du bâti et intervient sur la coopération internationale
- **Katia KUKAWKA**, directrice-adjointe du Musée d'Aquitaine a conseillé l'Association sur les orientations à donner à ses travaux sur les outre-mer
- **Jean LEMOINE**, architecte du patrimoine, sur les secteurs protégés et le paysage.
- **Isabelle LONGUET**, directrice de la mission Val de Loire, sur le paysage et la coopération.
- **François LORMEAU**, responsable de formation au Centre de formation profesionnel et de promotion agricole de Saintes accompagne le groupe de travail « L'arbre comme élément du patrimoine urbain ».
- **Bruno MARMIROLI**, directeur du CAUE Loir-et-Cher, sur le paysage et l'urbanisme
- **Alexandre MELISSINOS**, architecte-urbaniste, sur les secteurs sauvegardés.
- **Olivier MIGNAUW**, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, membre du comité de pilotage du concours des Entrées de ville
- **Richard MOYAERT**, avocat fiscaliste, intervient sur les leviers financiers et quartiers anciens durables.
- **Claude Origet Du CLUZEAU**, vice-présidente de l'Association francophone des experts et scientifiques du tourisme.
- **Valéry PATIN**, docteur en sociologie, administrateur du comité international du tourisme culturel de l'ICOMOS, sur le tourisme.
- **Jean-Michel PITOUN**, opérateur immobilier, sur les leviers financiers et quartiers anciens durables.
- **Pascal PLANCHET**, professeur de droit public à l'université Lumière Lyon II, sur la législation.

Isabelle JOLY

- **Yves STEFF**, architecte du patrimoine, sur les secteurs protégés.
- **Fabrice THURIOT**, ingénieur d'études sur la décentralisation territoriale, Université de Reims Champagne-Ardenne, sur la réforme des collectivités territoriales.
- **Céline VIAUD**, architecte du patrimoine, sur les secteurs protégés et l'inventaire.

Pascal PLANCHET

I.

E. L'ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE L'ANVPAH & VSSP

Directrice
Marylise ORTIZ

Chargée de mission Urbanisme patrimonial et développement durable
Marion JULIOT

Chargés de mission Connaissance et valorisation des patrimoines
Jean-Michel GALLEY & Mathieu MARSAN

Chargé de mission Patrimoines et coopération internationale
Jonathan FEDY

Chargée de mission Patrimoines et communication
Anne-Sophie MAGGIORI

Administration et comptabilité
Françoise FAURE

Au cours de l'année, Coline LORANG, chargée de mission Patrimoines et coopération internationale, Isabelle LANGLAUDE (1/2 ETP), comptable, et Florence VALLÉE (1/2 ETP), secrétaire, n'ont pas souhaité renouveler leur engagement auprès de l'association. Elles ont été respectivement remplacées par Jonathan FEDY et par Françoise FAURE (1 ETP).

En 2015, l'association compte 6 ETP et ½ ETP.

Dans le cadre de ses partenariats avec les universités et dans un souhait de participer à la formation de jeunes professionnels, l'ANVPAH & VSSP a accueilli en stage :

- **Marie PERREAU** (9 mars au 9 juin 2015) : Etudiante en Master 1 Sauvegarde et Valorisation du patrimoine de l'université de Reims Champagne-Ardenne, elle a participé activement à l'organisation du congrès de Besançon, au lancement de l'application OhAhCheck! et à la communication de l'association.

- **Antoine BOUDY** (1er avril au 30 septembre 2015) : Etudiant en Master 2 Développement urbain durable à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée, il a préparé la programmation d'ateliers sur le paysage en partenariat avec le MEDDE.

- **Jonathan FEDY** (2 mars 2015 au 31 juillet 2015) : Etudiant en Master 2 professionnel Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine à l'université Bordeaux Montaigne, il a été chargé du suivi de l'exposition itinérante ***Vivre les patrimoines*** et de la mise en oeuvre du projet transfrontalier TRANSPAT, dans le cadre du programme européen POCTEFA.

- **Marion de LAJARTRE** (5 octobre 2015 au 25 mai 2016) : Etudiante en Master 2 professionnel Urbanisme à l'université Bordeaux Montaigne, elle a participé à la rédaction des fiches quartiers anciens quartiers durables en partenariat avec le MEDDE, à l'organisation de journées de rencontres et à la finalisation d'actes de nos rencontres en régions (Tours-Chinon, Metz).

II.

DES PARTENARIATS MULTIPLES

A. ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

Depuis sa création, l'ANVPAH & VSSP travaille en étroit lien avec les assemblées parlementaires. Le rôle de l'Association est de porter au niveau national les préoccupations des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs protégés.

En 2015, cette mission a été réaffirmée. Avec une activité législative importante, l'Association s'est positionnée comme représentant incontournable des collectivités engagées dans des politiques patrimoniales volontaristes. Sollicitée à plusieurs reprises pour participer à des auditions aussi bien du côté du Sénat que de l'Assemblée nationale, l'Association a également fortement mobilisé les parlementaires de son réseau pour porter des amendements et ainsi infléchir sur l'écriture de certaines lois.

Cette année, quatre lois ont particulièrement mobilisé l'Association :

- Le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP),
- Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment la question de la publicité sur les Monuments historique,
- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte,
- La loi de finances.

Afin de relayer ses propositions l'Association a pu compter sur plusieurs parlementaires, conscients des enjeux patrimoniaux prépondérants pour l'avenir de nos territoires.

Parmi eux, nous pouvons citer et remercier :

- Patrick BLOCHE, député de Paris, président de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation à l'Assemblée nationale, rapporteur de la loi LCAP
- Michel BOUVARD, sénateur de Savoie, membre fondateur de l'ANVPAH & VSSP
- Caroline CAYEUX, sénatrice de l'Oise, maire de Beauvais
- François COMMEINHES, sénateur de l'Hérault, maire de Sète
- Bernard DELCROS, sénateur du Cantal
- Vincent ÉBLÉ, sénateur de Seine-et-Marne
- Dominique ESTROSI-SASSONE, sénatrice des Alpes-Maritimes
- Françoise FÉRAT, sénatrice de la Marne, secrétaire de la Commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat, rapporteur au Sénat de la loi LCAP
- Jean-Paul FOURNIER, sénateur du Gard, maire de Nîmes
- Françoise GATEL, sénatrice Ille-et-Vilaine, maire de Châteaugiron, présidente de l'Association des Petites Cités de Caractères.
- Antoine LEFEVRE, sénateur de l'Aisne, maire de Laon
- Jean-Pierre LELEUX, sénateur, ancien maire de Grasse, président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés, rapporteur au Sénat de la loi LCAP
- Gérard MIQUEL, sénateur du Lot
- Marie-Pierre MONIER, sénatrice de la Drôme
- Catherine MORIN-DESAILLY, sénatrice Seine Maritime, présidente de la commission Culture
- Dominique ORLIAC, députée du Lot
- Sylvie ROBERT, sénatrice de l'Ille et Vilaine

En travaillant de concert avec leurs parlementaires, l'ensemble des adhérents de l'Association ont également appuyé cet engagement national pour des lois au service du développement des territoires et de la sauvegarde du patrimoine.

B. LES MINISTÈRES

1. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

La convention entre le ministère de la Culture et de la Communication et les collectivités, rassemblées en réseau au sein de l'ANVPAH & VSSP, porte sur :

- L'amélioration des dispositifs de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine, notamment en lien avec les politiques de transition énergétique, de répartition des compétences entre communes et intercommunalités, et de revitalisation des centres-bourgs,
- Le soutien et le développement de la mise en réseau entre les Villes et Pays d'art et d'histoire,
- Le développement de l'action internationale dans les domaines de l'architecture, du patrimoine et des savoir-faire.

a. Participation à la Commission nationale des secteurs sauvegardés

L'ANVPAH & VSSP est représentée à la Commission nationale des secteurs sauvegardés par Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne et vice-président de l'ANVPAH & VSSP. Marylise ORTIZ participe en tant qu'auditrice aux différentes réunions de la commission nationale des secteurs sauvegardés.

En 2015, les dossiers de Cahors, Lille, Morlaix, Nérac, Nîmes, Pézenas, Saint-Gilles du Gard , Tournus et Strasbourg ont été présentés à la Commission nationale.

b. Participation au Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Depuis 2014, l'ANVPAH & VSSP joue un rôle renforcé dans le cadre de la procédure d'instruction des candidatures au label Villes et Pays

d'art et d'histoire en donnant un avis, communiqué en amont aux membres du Conseil national, sur les dossiers de labellisation.

L'ANVPAH & VSSP, en la personne de son vice-président Djoudé MÉRABET, a ainsi pu faire part de son avis très favorable lors du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, réuni le 28 mai 2015, aux candidatures des Pays de Senlis à Ermenonville, Saint-Jean de Luz/Ciboure et de la Ville de Carcassonne.

En 2015, le réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire compte 184 territoires labellisés, soit 116 Villes et 68 Pays.

c. Participation au groupe de travail sur les guides-conférenciers

Entre juin et décembre 2015, l'ANVPAH & VSSP a participé aux 7 réunions du groupe de travail sur les guides-conférenciers organisées par le ministère de la Culture et de la Communication (Service des publics) et le ministère des Finances (Direction générale des entreprises).

Ce groupe avait pour but de fixer les conditions d'exercice des métiers du guidage et plus largement de la médiation dans les lieux et sites patrimoniaux, et ce, dans le cadre d'une charte de bonnes pratiques entre les différentes catégories d'acteurs du tourisme culturel qui sera proposée aux ministères concernés.

d. Des relations renforcées avec les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC)

Les échanges prépondérants avec les DRAC se densifient, notamment en ce qui concerne les espaces protégés et les Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour l'organisation de journées d'échanges, la sortie de publications ou la programmation de réunions de terrain, l'ANVPAH & VSSP a travaillé en collaboration avec :

- La DRAC Aquitaine : partenariat pour une étude sur les NTIC, organisation d'une journée sur les VPAH,
- La DRAC Franche-Comté : partenariat dans l'organisation du Congrès,
- La DRAC Haute-Normandie : partenariat dans l'organisation d'une journée de rencontres sur l'urbanisme patrimonial et la médiation,
- La DRAC Languedoc-Roussillon : partenariat dans l'organisation des rencontres des Commémorations pour les cinquante ans des secteurs sauvegardés en région Languedoc-Roussillon,
- La DRAC Midi-Pyrénées : participation à l'accompagnement du réseau des VPAH, à l'organisation de journées de rencontres et d'études,
- La DRAC Nord-Pas-de-Calais : participation au Congrès,
- Les DAC Guadeloupe, Guyane, Océan Indien, Mayotte et Martinique : conseils et diffusion de l'étude sur les VPAH d'outre-mer.

2. MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le ministère des Affaires Etrangères et du Développement international est un partenaire majeur de l'ANVPAH & VSSP.

Il apporte un soutien permanent pour développer les missions de l'Association au niveau international, qui visent à :

- Mettre en réseau les collectivités pour qu'elles ne soient pas isolées dans leur démarche, et qu'elles travaillent en complémentarité,
- Organiser des rencontres et des formations sur la législation des centres anciens, l'élaboration de documents d'urbanisme, etc.,
- Accompagner les collectivités et développer les coopérations décentralisées sur le thème du patrimoine,
- Apporter une expertise relative à la gestion, à la protection et à la valorisation du patrimoine,
- Développer des échanges entre tous les niveaux de gouvernance (décideurs, techniciens des collectivités, ministères, etc.),
- Proposer des diagnostics, monter des projets pour la revitalisation socio-économique des territoires à partir du patrimoine,
- Renforcer les compétences des élus et techniciens,
- Accompagner la création de réseaux nationaux de collectivités et échanger avec ceux-ci,
- Apporter une expertise dans les domaines de la protection du patrimoine et de sa mise en valeur,
- Faire rayonner la France à l'international (événementiel, circulation de l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement***).

De nombreux chantiers ont eu lieu en France avec la Semaine de formation internationale à Bordeaux, en Albanie avec le Séminaire « Le patrimoine, un outil de développement au cœur des collectivités et de leurs réseaux » à Elbasan et dans différents pays (Voir Chapitre VII).

3. MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Soucieux de considérer l'architecture et le patrimoine comme un élément essentiel de la qualité du cadre de vie pour les habitants, la direction générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature du MEDDE et l'ANVPAH & VSSP poursuivent leur partenariat depuis 2012, avec le bureau de la Bureau de la réglementation technique de la construction et le Bureau des paysages et de la publicité.

Le partenariat avec le Bureau de la réglementation technique de la construction a permis de poursuivre la diffusion du guide ***Quartiers Anciens Quartiers Durables***, de le décliner en fiches techniques et de poursuivre les travaux de préfiguration d'une plateforme en ligne dédiée à la performance énergétique du bâti ancien patrimonial. Dans ce cadre, le bureau de la réglementation technique de la construction est intervenu lors de l'atelier « Quartiers anciens durables » du Congrès.

L'ANVPAH & VSSP développe également son partenariat avec le Bureau des paysages et de la publicité autour du lien entre le paysage et le patrimoine.

Ainsi, en 2015, l'ANVPAH & VSSP s'est investie dans le Club « Plans de paysage », a siégé au comité de pilotage national de la politique paysage au côté, entre autres, des Grands Sites de France, de la Fédération Nationale des Agences

d'Urbanisme et de l'Assemblée des Communautés de France, a activement participé à la plateforme nationale de recensement des « 1000 paysages en actions » et a organisé trois ateliers paysage en région à Laon, Bar-le-Duc et Millau.

4. MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Afin de mener à bien la publication du recueil ***Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer***, l'ANVPAH & VSSP a bénéficié du soutien du ministère des outre-mer. Un mot d'introduction au recueil a ainsi été signé par George PAU-LANGEVIN, ministre des outre-mer.

C. CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Depuis 2007, la Caisse des Dépôts et Consignations soutient l'ANVPAH & VSSP sur :

- Le chantier « Quartiers anciens et développement durable » ;
- Les dynamiques économiques et l'urbanisme commercial en centres anciens.

En 2015, la convention triennale 2014-2016 a permis de mettre en œuvre diverses actions de sensibilisation, de formation, de capitalisation et de valorisation des expériences.

Ainsi, le guide ***Quartiers Anciens Quartiers Durables*** a été diffusé à l'occasion de l'ensemble des événements du réseau et décliné en fiches techniques.
Par ailleurs, les travaux de préfiguration d'une plateforme en ligne dédiée à la performance énergétique du bâti ancien patrimonial ont été poursuivis.

La thématique de la transition énergétique, déclinée sous l'angle des mobilités en centres anciens, a également été traitée dans le cadre d'un atelier, sous la présidence de Michel SIMON, 1er adjoint de Cahors.

Enfin, le groupe de travail sur les dynamiques économiques et l'urbanisme commercial en centres anciens s'est réuni à deux reprises en 2015, sous la présidence d'Alain VOGEL-SINGER, vice-président de l'ANVPAH & VSSP et maire de Pézenas.

D. CONSEILS RÉGIONAUX

1. MIDI-PYRÉNÉES

La convention entre l'ANVPAH & VSSP et la Région porte en 2015 sur 5 axes en vue de la future grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées qui regroupera en 2016, 22 Villes et Pays d'art et d'histoire et plus de 100 secteurs protégés :

- **Animation du réseau régional des VPAH** : L'ANVPAH & VSSP assure une mission d'expertise et d'accompagnement des collectivités dans leurs projets de mise en valeur du patrimoine. Elle accompagne les villes et territoires dans le montage des dossiers de candidature au label Villes et Pays d'art et d'histoire ou dans le suivi de leur projet : Grand Figeac, Cahors, Bastides du Rouergue, Carcassonne, Gaillac, Vallée de la Dordogne lotoise.

- **Patrimoine et urbanisme, espaces protégés** : L'ANVPAH & VSSP accompagne les villes de la région dans leurs projets de secteurs sauvegardés, ZPPAUP/AVAP : Auch, Toulouse, Lectoure, Arreau.

- **Développement durable et centre ancien** : Dans la continuité du travail engagé en 2007 sur la réhabilitation énergétique du bâti ancien, du groupe de travail « Quartiers anciens durables » présidé par Michel SIMON, 1er adjoint au maire de Cahors, et des coopérations transfrontalières, l'ANVPAH & VSSP s'est impliquée dans le programme européen SUDOE.
Un dossier ENERPAT, dont la ville et l'agglomération de Cahors est le chef de file, a été déposé en novembre 2015.

- **Coopération transfrontalière** : Depuis 2012, la coopération transfrontalière, entre la France et l'Espagne, a été un axe de travail important pour l'ANVPAH & VSSP, en partenariat avec la Région Midi-Pyrénées. Faisant suite à une journée de travail organisée à Alquézar, en Aragon, en novembre 2014, un projet de coopération transfrontalière s'est constitué, dans le cadre du premier appel à projets POCTEFA. Plusieurs réunions de travail ont été organisées au Conseil Régional Midi-Pyrénées, à Toulouse et un partenariat s'est constitué avec l'Institut d'Etudes Politiques de Toulouse.

- **Communication** : L'ANVPAH & VSSP a valorisé les territoires de la Région Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussilon via l'application OhAhCheck!, le salon international du patrimoine culturel, la publication ***Paroles d'élus***, l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement*** et la célébration des 30 ans du label VPAH.

2. AQUITAINE

Dans le cadre de l'appel à projets « Médiation innovante du patrimoine au service du développement touristique », la Région Aquitaine soutient le projet d'application numérique pour les amoureux du patrimoine OhAhCheck!. Depuis décembre 2013, le projet est porté par l'ANVPAH & VSSP et développé en partenariat avec la société GMT Editions spécialisée en matière d'e-tourisme et d'innovation e-patrimoniale.

OhAhCheck ! est l'application numérique conçue pour les amoureux du patrimoine pour découvrir le patrimoine, financer sa sauvegarde et animer sa découverte.

L'application a été lancée au niveau national lors des Journées européennes du patrimoine 2015 après une phase de test durant l'été dans quatre villes pilotes en Aquitaine, à savoir Bordeaux, Pau, Périgueux et Sarlat. Plus de 50 collectivités ont déjà rejoint le projet en 2015.

E. ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES

L'ANVPAH & VSSP renforce ses partenariats avec les associations de collectivités pour positionner le patrimoine dans les grands débats actuels, notamment le projet de loi relatif à la liberté de Création, Architecture et Patrimoine et la loi relative à la Transition Énergétique.

1. L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)

L'ANVPAH & VSSP travaille avec l'AMF selon les enjeux communs des deux réseaux, avec un partenariat à l'occasion du congrès. Des échanges sur le projet de loi LCAP ont abouti au soutien de l'Adresse et aux amendements de l'ANVPAH & VSSP par l'AMF.

2. L'ASSOCIATION DES COMMUNAUTÉS DE FRANCE (AdCF)

Dans le cadre de différents projets de loi menés par le gouvernement (ALUR, LCAP, MAPAM, NOTRe), l'AdCF et l'ANVPAH & VSSP se sont rapprochés afin d'échanger sur les enjeux patrimoniaux et l'avenir de la compétence patrimoine dans le cadre du transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités. Ces échanges se sont concrétisés par un partenariat lors du congrès et de journées thématiques sur l'urbanisme commercial.

3. L'ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE (ADF)

L'ANVPAH & VSSP et l'Assemblée des Départements de France ont rédigé une convention de partenariat pour deux ans. Les échanges sur la réforme des collectivités territoriales, les outils d'urbanisme patrimonial et la coopération territoriale et transnationale.

4. L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE (APVF)

Des échanges sur le projet de loi LCAP ont abouti au soutien de l'Adresse et aux amendements de l'ANVPAH & VSSP par l'APVF.

5. L'ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DE FRANCE (AMGVF)

L'AMGVF a été l'un des partenaires de l'ANVPAH & VSSP dans le cadre de l'organisation du congrès.

L'ANVPAH & VSSP a élargi et renforcé ses partenariats et échanges avec les associations et organisations de professionnels de l'architecture, de la gestion et de la valorisation des patrimoines, notamment dans le cadre des débats sur la loi LCAP, de la célébration des 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire et des réflexions en cours sur les métiers de la médiation.

1. L'ASSOCIATION DES VILLES ET MÉTIERS D'ART (AVMA)

L'AVMA accueille régulièrement depuis 2012 des réunions de l'ANVPAH & VSSP au sein de ses locaux parisiens, et des projets de travaux en commun sont en cours, notamment afin d'assurer plus de lien entre les métiers d'art et la mise en œuvre du label Villes et Pays d'art et d'histoire ou de développer le tourisme culturel.

L'ANVPAH & VSSP est membre du jury labellisant les Villes et Métiers d'Art.

2. L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANIMATEURS DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (ANAAP)

L'ANAAP a participé aux actions menées dans le cadre de la célébration des 30 ans des VPAH, et des réflexions en cours sur le statut des animateurs de l'architecture

et du patrimoine et des guides-conférenciers. L'ANAAP était également présente lors du congrès de Besançon et a invité l'ANVPAH & VSSP au séminaire de formation des animateurs de l'architecture et du patrimoine de Royan.

3. LA FÉDÉRATION NATIONALE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (FNPNR)

L'ANVPAH & VSSP poursuit son rapprochement avec la FNPNR depuis les Assises du Tourisme de 2014, afin de déboucher sur une stratégie opérationnelle pour l'année 2016-2017.

Les échanges entre nos deux structures permettront de mieux cerner les interactions entre les PNR et les VPAH, d'approfondir l'étude initiée par l'ANVPAH & VSSP sur les PAH, d'échanger des informations sur les projets en cours dans chacune des structures et d'engager une association réciproque des acteurs de terrains dans la programmation de séminaires et de journées régionales.

4. RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE

L'ANVPAH & VSSP poursuit son rapprochement avec le Réseau des Grands Sites de France depuis les Assises du Tourisme de 2014 par des échanges réguliers.

5. L'ASSOCIATION NATIONALE DES GUIDES-CONFÉRENCIERS DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (ANCOVART)

L'ANVPAH & VSSP a échangé avec l'ANCOVART sur le statut des guides-conférenciers et a pu compter sur la participation de l'association au congrès de Besançon.

6. FÉDÉRATION NATIONALE DES GUIDES INTERPRÈTES CONFÉRENCIERS (FNGIC)

L'ANVPAH & VSSP a échangé avec la FNGIC lors des réflexions sur le statut des guides-conférenciers.

7. L'ASSOCIATION NATIONALE DES PAYS ET PÔLES TERRITORIAUX ET RURAUX (ANPP)

L'ANPP a mené aux côtés de l'ANVPAH & VSSP la première étape de l'étude sur les Pays d'art et d'histoire et est intervenue lors du congrès de Besançon. L'ANPP relaie notre programmation au sein de son réseau.

8. L'ASSOCIATION NATIONALE DES ARCHITECTES DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ANABF)

L'ANABF est l'un des partenaires de l'ANVPAH & VSSP dans le cadre de l'organisation du congrès, avec l'intervention de sa présidente Saadia TAMELIKECHT. L'ANABF a également diffusé les propositions d'amendements de l'ANVPAH & VSSP concernant le projet de loi LCAP.

9. L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DU PATRIMOINE

En 2015, l'ANVPAH & VSSP s'est rapprochée de l'Association des architectes du patrimoine en vue d'un travail partenarial relatif à la création d'un site internet de diffusion et d'échanges sur la réhabilitation énergétique et environnementale du bâti ancien.

10. LA FONDATION DU PATRIMOINE

La Fondation du Patrimoine est partenaire de l'ANVPAH & VSSP. Elle intervient régulièrement lors des journées interrégionales de l'Association afin de présenter ses dispositifs d'aides à la restauration du patrimoine. La Fondation du Patrimoine est également partenaire de l'application OhAhCheck! pour encadrer la collecte des dons, dans le cadre des souscriptions populaires proposées aux utilisateurs de l'application.

11. FÉDÉRATION PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT

Partenaire de longue date de l'ANVPAH & VSSP, en 2015, les deux associations ont poursuivi leur travail sur deux thématiques importantes : la préfiguration de la 14ème édition du Concours national des entrées de villes & reconquête des franges urbaines et le projet de loi LCAP, avec l'écriture conjointe d'amendements. Sur ce dernier chantier, l'ANVPAH & VSSP a également engagé un travail avec l'ensemble des associations du G8 Patrimoine. L'ANVPAH & VSSP collabore également avec Patrimoine-Environnement dans le cadre d'un projet de Livre Blanc « Patrimoine Paysage Énergie ».

12. MAISONS PAYSANNES DE FRANCE (MPF)

MPF est l'un des partenaires de l'ANVPAH & VSSP dans le cadre de l'organisation du congrès et participe au projet de Livre Blanc « Patrimoine Paysage Energie » sur la thématique « Patrimoine et économie ».

13. LE CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

L'ANVPAH & VSSP a été associée aux réflexions en vue de la programmation du Forum des Gestionnaires 2016 de l'ATEN (Atelier technique des espaces naturels) sur le thème « Patrimoines naturels et culturels : enjeux et synergies ».

14. L'ASSOCIATION NATIONALE DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

L'ANVPAH & VSSP, dans le cadre de sa mobilisation sur le projet de loi LCAP, a reçu le soutien de l'Association nationale des Petites cités de caractère et de sa présidente, sénatrice-maire de Châteaugiron, Françoise Gatel. L'Association collabore également avec les réseaux bretons et franc-comtois.

II.

F. AGENCES ET RÉSEAUX NATIONAUX

1. AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (Anah)

L'ANVPAH & VSSP et l'Anah poursuivent des ambitions communes pour la revitalisation des quartiers anciens et la production de logements adaptés, abordables, et de qualité en centres anciens patrimoniaux. L'Anah intervient régulièrement à l'occasion de diverses manifestations, partage et diffuse informations et expériences pilotes menées dans le cadre de ses programmes.

Ce rapprochement permet de mieux articuler les modes opératoires entre les politiques de sauvegarde et de mise en valeur d'une part, les exigences et besoins du développement économique et social actuel et ses outils d'autre part. En 2015, l'Anah s'est également saisi du dossier « Quartiers anciens et Développement durable » en diffusant auprès des lauréats de l'AMI Centre-bourg le Guide méthodologique pour réaliser une étude énergétique du bâti ancien.

2. AGENCE NATIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN (ANRU)

Le partenariat entre l'ANVPAH & VSSP et l'ANRU porte sur le renouvellement urbain et la qualification des acteurs pour optimiser l'intervention publique en quartiers anciens, notamment dans le cadre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), dans lequel 15 collectivités à secteurs protégés membres de l'ANVPAH & VSSP sont engagées sur les 40 villes retenues.

Dans le cadre de la loi de Finances 2016, l'ANVPAH & VSSP a saisi l'Anah et l'ANRU afin que la fiscalité « Malraux » ne soit pas stoppée dans les projets de production de logements locatifs privés.

3. LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN)

Sous le double aspect de réseau et de conseil aux collectivités, l'ANVPAH & VSSP poursuit auprès du Centre des monuments nationaux une démarche permettant d'échanger dans le domaine de la valorisation du patrimoine.

Un projet de convention est en cours afin de développer et de structurer un partenariat permettant de valoriser et d'élargir les expériences, de mutualiser et rendre visibles les initiatives les plus novatrices menées à l'intérieur des deux réseaux qui abordent de façon complémentaire la valorisation des patrimoines et privilégient la médiation et la sensibilisation des jeunes acteurs et des habitants.

G. UNIVERSITÉS ET ÉCOLES

1. UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE, MASTER PROFESSIONNEL RÉGIE DES OEUVRES ET MÉDIATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

L'ANVPAH & VSSP a renforcé son partenariat avec l'université Bordeaux Montaigne et le Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine. 20 heures de cours annuelles sont données sur l'Association nationale, le label VPAH, la coopération internationale et l'urbanisme patrimonial, avec la participation d'élus de l'ANVPAH & VSSP. De plus, l'exposition ***Vivre les patrimoines. Regards sur les 30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire*** a été réalisée en partenariat avec les étudiants de deuxième année de ce Master. L'ANVPAH & VSSP bénéficie également de l'expertise du responsable de cette formation, Christian GENSBEITEL, maître de conférences en histoire de l'art médiéval et ancien animateur de l'architecture et du patrimoine de Saintes.

2. INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE TOULOUSE

Dans le cadre d'un atelier pratique organisé par le Commissariat du Massif des Pyrénées, l'ANVPAH & VSSP a travaillé en collaboration avec le Master 2 « Europe et territoires » pour l'appel à projets du POCTEFA. Des rencontres organisées à Toulouse, avec l'animateur de l'atelier, Thomas BUNEL, chargé de Mission Tourisme et Coopérations au Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection des Pyrénées, ont permis de travailler sur le montage du dossier de candidature et sur la promotion du projet TRANSPAT.

Réunion de travail avec les étudiants

H. PRIVÉS

1. EDF

La célébration du trentième anniversaire du label Villes et Pays d'art et d'histoire a constitué l'axe majeur développé dans la convention de parrainage entre EDF et l'ANVPAH & VSSP pour l'année 2015 (voir Chapitre V).

Ce temps fort, à l'échelle régionale et nationale, a permis à l'ANVPAH & VSSP de poursuivre des actions initiées dans le cadre des précédentes conventions de parrainage, et qui aujourd'hui gagnent en notoriété et se développent en France et en Europe, à l'image de nos expositions, études et publications.

L'accompagnement soutenu d'EDF dans le cadre des événements célébrant les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire a été une composante essentielle du succès de notre programme 2015.

De plus, le parrainage en cours offre à EDF un positionnement enrichissant au cœur des réflexions sur les démarches d'interprétation, des paysages aux patrimoines industriels, sans oublier le patrimoine immatériel et les savoir-faire.

Les actions développées s'appuient également sur des temps d'échanges et de formations, sur la thématique de l'interprétation des patrimoines et des outils numériques organisés entre le parrain et le parrainé, ainsi que l'aboutissement d'actions entreprises lors des précédentes conventions, à l'image d'un recueil sur ***Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer*** dont la sortie a eu lieu lors du Salon international du patrimoine, au Carrousel du Louvre.

Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPE

Patrimoines, l'histoire en mouvement à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle

Mireille LACHARME, Frédéric BUSIN, Laurent SEGELSTEIN

2. AÉROPORTS DE PARIS

Une convention pour 3 ans a été signée en 2014. Elle permet de présenter l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement*** dans les terminaux de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, sous forme de panneaux et d'une version vidéo, offrant ainsi aux voyageurs une vision de nos territoires avec pour objectif de développer le tourisme culturel.

3. CAPEB

La CAPEB participe à nos travaux depuis plusieurs années. Le partenariat s'accentue aujourd'hui pour mener des réflexions sur les métiers et sur les besoins en formations. En ce sens, la CAPEB est intervenue lors du congrès de Besançon. Elle assure un soutien technique à l'ANVPAH & VSSP, notamment par la mise à disposition de ses locaux parisiens pour des réunions de travail ou des conseils d'administration.

4. OPÉRATEURS IMMOBILIERS

Plusieurs opérateurs immobiliers participent aux travaux de l'association et l'accompagnent dans ses réflexions et études. Ils s'engagent également dans des restaurations novatrices tenant compte des qualités du bâtiment et de la dimension développement durable. Les expérimentations qu'ils mènent sont intégrées dans les travaux de notre association.

III.

DÉBATS & ENJEUX

A. LE PROJET DE LOI RELATIF À LA LIBERTÉ DE LA CRÉATION, À L'ARCHITECTURE ET AU PATRIMOINE

1. LE PROJET DE LOI

Le ministère de la Culture et de la Communication a engagé depuis 2013 une réforme importante de la politique patrimoniale en France avec le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (loi LCAP).

Effets du projet de loi initial sur les espaces protégés :

- Création de la « Cité historique », servitude d'utilité publique arrêtée par l'État en concertation avec les collectivités et après enquête publique, en laissant le choix aux collectivités territoriales d'élaborer, sur tout ou partie du périmètre, soit un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) soit un PLU dit « patrimonial ». Ce PLU est quasiment inchangé par rapport aux dispositions du code de l'urbanisme actuel,

- Suppression des secteurs sauvegardés, seuls demeurent les plans de sauvegarde et de mise en valeur,

- Suppression des ZPPAUP et AVAP, servitudes de protection du patrimoine en leur substituant le PLU dit « patrimonial ». Intégration dans un futur PLU « patrimonial » des règlements approuvés des ZPPAUP et AVAP,

- Possible achèvement des PSMV et des AVAP en cours d'étude dans des délais respectifs de 5 et 3 ans,

- Décentralisation totale de l'élaboration des documents d'urbanisme patrimonial et donc transfert de la maîtrise d'ouvrage et de la charge financière, du projet patrimonial et de la rédaction des règles aux collectivités. Le projet de loi laisse le choix à la collectivité compétente (commune ou EPCI) soit d'établir un PSMV, soit un PLU dit « patrimonial »,

- Création d'une commission nationale des cités et monuments historiques dont le rôle est réduit à un avis sur la pertinence du périmètre de la Cité historique et à l'évocation éventuelle auprès du ministre de la Culture et de la Communication sur les PSMV,

- Suppression de la commission locale

- Déconcentration du suivi à l'échelon régional des plans de sauvegarde et de mise en valeur (création de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en remplacement de la CRPS),

- Élaboration d'un périmètre délimité pour les abords des monuments historiques, pouvant être réduit au monument.

2. LA MOBILISATION DE L'ANVPAH & VSSP ET DE SES MEMBRES

Dès les premiers textes préfigurant le projet de loi en 2013, l'ANVPAH & VSSP s'est mobilisée.

Les objectifs de l'Association ont été de donner à cette loi de véritables ambitions pour la gestion, la protection et la valorisation des patrimoines.

L'Association a été reçue par les ministres de la Culture et de la Communication, Aurélie FILIPPETTI et Fleur PELLERIN, et a présenté ses attentes lors de rencontres nationales.

L'étude du projet de loi LCAP par les assemblées parlementaires a permis à l'Association d'être entendue et de déposer des amendements s'appuyant sur les considérations suivantes :

- Il est nécessaire d'avoir un projet de loi fort pour la protection du patrimoine bâti et non bâti, urbain et rural.

- Il existe de multiples outils de protection (Monuments historiques, Sites, abords etc.), mais il n'y a que trois dispositifs pour les ensembles urbains et paysagers : PSMV, ZPPAUP/AVAP et PLU. Ces trois outils ont une puissance différente, le PSMV concerne un patrimoine de « valeur nationale », la ZPPAUP/AVAP de « valeur régionale », et le PLU de « valeur locale » mais ce dernier est faible juridiquement et politiquement.

- Il n'y a pas de raison objective de supprimer les AVAP d'autant qu'elles n'ont pas fait l'objet d'évaluation.

- Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu juridique. La mise en valeur du patrimoine urbain est un enjeu touristique (85 millions de visiteurs, 42 milliards de chiffre d'affaire) mais surtout un enjeu social, économique, environnemental à travers la restauration des logements en ayant, à l'instar des secteurs sauvegardés une capacité à produire et faire produire des logements de qualité capables de proposer une diversité d'offre et une mixité sociale fondamentalement nécessaire.

- Non seulement, il faut impulser un développement des PSMV en particulier par la mutation des ZPPAUP et des AVAP prioritairement vers cette procédure et non vers le « tout PLU ».

- Par ailleurs la place de la concertation citoyenne doit être affirmée dans ce projet.

III.

JUILLET 2015 :
L'ANVPAH & VSSP est auditionnée par Patrick BLOCHE, président de la commission culture et rapporteur de la loi LCAP à l'Assemblée nationale

L'ANVPAH & VSSP représentée par Didier HERBILLON, vice-président et maire de Sedan, Marylise ORTIZ, directrice, et Jacky CRUCHON, expert auprès de l'ANVPAH & VSSP, a été reçue le 29 juillet dernier par Patrick BLOCHE, député et rapporteur du projet de loi relatif à la liberté de Création, Architecture et Patrimoine (LCAP), qui a été très attentif aux propositions de l'Association.

OCTOBRE 2015 :
La loi LCAP sort de la première lecture de l'Assemblée nationale sans avancée pour les Cités historiques, elle est votée par l'Assemblée nationale le 6 octobre.

Les inquiétudes quant à la solitude des collectivités, les risques liés à une intercommunalité peu portée sur la préservation et la mise en valeur, la suppression des secteurs sauvegardés et des AVAP, la fin programmée des ZPPAUP et des AVAP approuvées, la faiblesse de la portée juridique des PLU, n'ont pas reçu de réponses.

L'Association a invité les collectivités à à solliciter les sénateurs pour que les amendements soient pris en compte dans la suite des débats parlementaires.

Lors du Conseil d'administration du 20 octobre 2015 de l'ANVPAH & VSSP, les élus se mobilisent pour rédiger et envoyer une Adresse au Président de la République.

NOVEMBRE 2015 :
Françoise FÉRAT, sénatrice de la Marne et Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes, ont été désignés rapporteurs du projet de loi LCAP, tel qu'adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 6 octobre 2015. L'examen en séance publique au Sénat débutera le 8 février 2016.

DÉCEMBRE 2015 :
Le 16 décembre, l'Association a été auditionnée par la commission culture du Sénat en présence de sa présidente, Mme Catherine MORIN-DESAILLY et des rapporteurs de la Loi LCAP, M. Jean-Pierre LELEUX et Mme Françoise FÉRAT. Jean-René ETCHEGARAY, vice-président de l'ANVPAH & VSSP et Marylise ORTIZ, directrice, ont présenté les positions de l'Association

L'Association en partenariat avec la Fédération Patrimoine-Environnement et les associations du G8 Patrimoine, a rédigé et transmis à l'ensemble des groupes parlementaires plusieurs amendements.

3. L'ADRESSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ET AU PREMIER MINISTRE : « LE PATRIMOINE EST NOTRE AVENIR !»

Afin que les attentes de l'ANVPAH & VSSP et des collectivités territoriales porteuses de projet patrimoniaux soient entendus, le Conseil d'administration du 20 octobre 2015 a décidé d'inviter l'ensemble des collectivités porteuses de politiques patrimoniales à se joindre à l'Association en signant une Adresse envoyée au Président de la République et au Premier Ministre le 30 novembre (cf. annexe).

L'Association a récolté plus de **200 signatures** dont une une majorité de petites villes (- de 20 000 habitants) et le soutien de nombreuses organisations et personnalités impliquées dans le patrimoine :

- **Nancy BOUCHE**, inspectrice générale de l'équipement honoraire, ancienne secrétaire générale d'ICOMOS France, membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés,
- **Jérôme CLEMENT,** ancien président d'Arte, président de la Fondation Alliance française,
- **Wanda DIEBOLT**, ancienne directrice de l'architecture et du patrimoine,
- **Jack LANG**, ancien ministre de la Culture, président de l'Institut du Monde Arabe,
- **Alexandre MELISSINOS**, architecte urbaniste,
- **Erik ORSENNA**, académicien,
- **Hubert VEDRINE**, ancien ministre des Affaires étrangères

- L'**Association des Maires de France** présidée par François BAROIN et son bureau,
- L'**Association des Petites Villes de France** présidée par Olivier DUSSOPT, et son bureau,
- L'**Association nationale des Petites cités de caractère** présidée par Françoise GATEL, sénatrice,
- L'**Académie d'Architecture** représentée par son président, Paul QUINTRAND,
- La **Fédération Patrimoine-Environnement**, représentée par son président, Alain DE LA BRETESCHE,
- L'**Association Maisons Paysannes de France**, représentée par son président, Bernard DUHEM,
- L'**Union Rempart**, représentée par son président, Henri de LÉPINAY,
- La **Coordination des Fédérations et des Associations de Culture et de Communication** (COFAC), représentée par sa présidente, Marie-Claire MARTEL,
- La **Demeure Historique**, représentée par son président, Jean de LAMBERTY,

L'Association a rendu publique cette mobilisation en organisant une conférence de presse le 19 janvier 2016 à l'Académie d'Architecture de Paris.

Conférence de presse de Martin MALVY à l'Académie d'Architecture

4. CONFÉRENCE DE PRESSE, 19 JANVIER 2016, ACADÉMIE D'ARCHITECTURE DE PARIS

Aux côtés de Martin MALVY, les élus de l'association se sont mobilisés et déplacés afin de faire part à la presse de leurs inquiétudes face au projet de loi LCAP, parmi eux, trois des vice-présidents de l'ANVPAH & VSSP, Didier HERBILLON, maire de Sedan, Djoudé MERABET, maire d'Elbeuf, Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas, des membres du bureau, Gérard DUCLOS, maire de Lectoure, Sophie METADIER, maire de Beaulieu-Lès-Loches, et des élus du Conseil d'administration, Marie-Annick BOUQUAY, maire-adjointe de Vitré, Pascal CURIE, Elisabeth DARTENCET, maire-adjointe de Périgueux, maire-adjoint à Besançon, Jean ENGELKING, conseiller municipal de Saintes, Florence LECOSSOIS, maire-adjointe à Rochefort, René-Louis PESTEL, maire-adjoint de Saint-Denis de La Réunion, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, maire-adjointe d'Aix-en-Provence, Michel SIMON, 1er maire-adjoint de Cahors et Richard ZEIGER, maire-adjoint à Joigny.

L'ANVPAH & VSSP a également bénéficié du soutien de Paul QUINTRAND, président de l'Académie d'Architecture, qui nous a reçus dans un lieu emblématique, Alexandre MELISSINOS, architecte qui a énormément œuvré en secteur protégé, Gabriel DAVID, de la CAPEB, qui représente des corps de métiers directement impliqué dans la restauration des centres anciens, le Cabinet BLANC-DUCHE et Denis GRANDJEAN, ancien maire-adjoint de Nancy et ancien directeur de l'École nationale d'architecture de Nancy.

Martin MALVY est revenu sur la mobilisation ancienne de l'ANVPAH & VSSP face à ce projet de loi et a exposé les propositions de l'Association :

- Le maintien des échelons actuels que sont les Secteurs Sauvegardés et les AVAP (ou les ZPPAUP non encore transformées en AVAP),

- Le maintien d'une conception nationale des politiques mises en œuvre dans les secteurs protégés et le maintien du rôle actuel de la Commission nationale des Secteurs Sauvegardés présidée par un élu national,

- Que les PLU « Cité historique » aient une force juridique et opérationnelle au moins équivalente à celle des AVAP avec une modification du code de l'urbanisme par rédaction d'articles traitant spécifiquement du PLU « Cité historique ».
- Que les PLU « Cité historique » soient élaborés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et avec l'appui de la future Commission régionale du patrimoine et de l'architecture,

- Que les PLU « Cité historique », pour éviter les retours en arrière intempestifs, soient établis, modifiés, révisés, après accord de l'État,

- Que la commission locale soit rétablie et que les « Cités historiques » soient dotées d'un outil de médiation,

- Que des outils de médiation et de participation citoyenne soient élaborés en « Cité historique »,

- Que des dispositions soient prises pour que, en cas de blocage au sein de l'intercommunalité, les objectifs et demandes de la commune concernée soient pris en compte et atteints.

L'intervention de Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, a été largement relayée par la presse.

Intervention d'Alexandre MÉLISSINOS

III.

5. PASSAGE DE LA LOI « LCAP » AU SÉNAT

Les actions et demandes concertées de l'ANVPAH & VSSP, Patrimoine-Environemment et des associations patrimoniales sont à l'origine de modifications importantes du texte par la commission culture réunie à partir du 9 février. Le texte amendé a été voté puis par le Sénat le 1er mars 2016, il intègre les modifications suivantes :

- La commission Nationale du patrimoine et de l'architecture, présidée par un élu national est rétablie dans ses prérogatives et renforcée. Elle sera consultée pour les études des PSMV et pour toute question relative à l'architecture et au patrimoine et à l'évaluation des politiques de protection. Elle recommande les mesures de protection adéquates à mettre en œuvre.

- La commission Régionale du patrimoine et de l'architecture, présidée par un élu, sera consultée pour les études du « Plan de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine » (PMVAP), nouveau nom du document mis en place au côté du PSMV dans les « sites patrimoniaux protégés » et pour toute question relative à l'architecture et au patrimoine.

- La commission locale précédemment supprimée est de nouveau créée et les « sites patrimoniaux protégés » seront dotés d'un outil de médiation.

- Le maintien de la place régalienne de l'Etat :
> Pour les PSMV, une élaboration conjointe du document avec la collectivité, un accompagnement scientifique, juridique et financier, une approbation par le préfet.
> La création dans le code du patrimoine, d'un PMVAP à mettre en place dans les « sites patrimoniaux protégés », qui remplace les AVAP et qui sera élaboré dans les sites patrimoniaux protégés en lieu et place du PLU en Cité historique initialement prévu. Son contenu fait l'objet d'un article très détaillé. Son élaboration, modification, révision, sont soumises au suivi de la commission régionale et accord de l'État.

- Le maintien des ZPPAUP et les AVAP aussi longtemps qu'elles ne seront pas remplacées par un Plan de sauvegarde et de mise en valeur ou par un Plan de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

- Les délais restrictifs de 3 ou 5 ans pour mener à bien les procédures AVAP et les PSMV en cours d'élaboration sont supprimés.

- Les règles fiscales des secteurs sauvegardés s'appliquent aux PSMV et celles des AVAP aux plans de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine.

- Pour les périmètres UNESCO, dans les zones tampons, l'élaboration du plan de gestion en concertation avec les collectivités et la prise en compte du plan de gestion dans les documents d'urbanisme.

Ces avancées sont la preuve d'une réussite de la mobilisation de l'Association, de ses adhérents et de l'ensemble des collectivités concernées par un document de protection patrimoniale.

Cependant la question de l'intercommunalité n'est pas réglée :

Les rapports entre commune et intercommunalité compétente ne sont pas établis de manière satisfaisante en cas de difficulté au sein de l'intercommunalité.

Deux cas de figures sont à distinguer :

- Pour le PSMV, la commune peut demander à l'EPCI sa mise en place sur tout ou partie du périmètre « Site patrimonial protégé ». Elle peut également en conduire les études préalables. Mais sur le contenu du PSMV, la commune donne son avis et non son accord. Cependant, le préfet peut intervenir en cas d'inaction de l'EPCI, et l'approbation du document est faite par l'Etat. De fait, hormis l'importante question du transfert de la maîtrise d'ouvrage à la collectivité, le PSMV reste très proche des dispositions actuelles.

- Pour le PMVAP, formellement, la commune est seulement consultée avant que l'EPCI arrête le projet de plan.

Le passage en seconde lecture de la loi à l'Assemblée nationale est prévu les 21, 22 et 23 mars 2016.

6. VISITE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, Mme AUDREY AZOULAY, 11 MARS 2016, FIGEAC

LE SERMENT DE FIGEAC

À la veille de la 2nde lecture du projet de loi LCAP à l'Assemblée nationale, Audrey AZOULAY, nouvelle ministre de la Culture et de la Communication s'est rendue à Figeac accompagnée de Patrick BLOCHE, député, président de la commission des Affaires culturelles à l'Assemblée nationale et rapporteur du projet de loi afin de rencontrer Martin MALVY.

Cette visite a débuté à l'Espace Patrimoine - Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) de Figeac présenté par André MELLINGER, maire de la Ville et Benjamin PHILIP, responsable du service patrimoine et en présence des élus du département et de la Région.

L'ANVPAH & VSSP, représentée par plusieurs élus, Gérard DUCLOS, maire de Lectoure, Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors et Michel SIMON son 1er adjoint, Gilles LIEBUS, président du PAH de la Vallée de la Dordogne lotoise ainsi que la directrice Marylise ORTIZ, ont rappelé entre autres le lien fort entre le label VPAH et les outils d'urbanisme pour la sensibilisation des publics.

L'après-midi, au Musée Champollion - Les Écritures du monde, s'est tenu un temps d'échanges entre la Ministre et les différents élus présents qui ont tous insisté sur l'importance du maintien

Visite de la ministre de la Culture et de la Communication, Audrey AZOULAY, à Figeac

de la présence de l'État dans leurs politiques de territoire patrimoniales et culturelles.

Martin MALVY a rappelé le rôle des élus « Nous sommes les passeurs du patrimoine » avant d'insister sur l'importance du rôle de l'État : « la règle ne peut pas être décentralisée », mais aussi leurs craintes par rapport à ce projet de loi pour la pérennité de la protection des patrimoines.

Patrick BLOCHE a évoqué le risque d'inégalités des territoires si l'État disparait des protections patrimoniales. À Figeac, à la veille de la seconde lecture par l'Assemblée Nationale, **Patrick BLOCHE, président de la commission culture et rapporteur de la loi LCAP, s'est déclaré très ouvert à la reprise des apports du Sénat par l'Assemblée nationale.**

La ministre, Audrey AZOULAY, a affirmé que l'État resterait un garant dans les politiques patrimoniales en articulation étroite avec les collectivités et qu'il assurerait un équilibre dans les politiques de territoires. Elle a indiqué souhaiter engager une réflexion sur l'outil fiscal pour accompagner au mieux les centres anciens.

L'attention de Martin MALVY, de l'ANVPAH & VSSP et de nombreux élus reste entière à la veille du passage du projet de loi en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 21 mars prochain mais cette visite a permis aux élus d'échanger dans une ambiance apaisée sur leurs attentes avec la ministre et semble-t-il d'être entendus.

6. REVUE DE PRESSE

Notre mobilisation a été largement relayée par la presse :

- **Le Monde,** 10 juillet 2015, *Patrimoine : des maires socialistes montent au front contre le projet de loi Pellerin*

- **La Gazette des communes**, 21 juillet 2015, *Projet de loi « liberté de Création, Architecture et patrimoine » : ce qu'en pensent les élus et professionnels*

- **La Tribune de l'art**, 28 septembre 2015, *Moins de protection et désengagement de l'État : les dangers de la loi patrimoine*

- **La Chaîne Parlementaire (LCP)**, 28 septembre 2015, *Ces élus inquiets par la loi sur la liberté de création, l'architecture et le patrimoine* **(Interview de Gérard DUCLOS, maire de Lectoure et Michel SIMON, 1er adjoint de Cahors)**

- **Le Monde**, 29 septembre 2015, *La future « Cité historique » inquiète les défenseurs du patrimoine*

- **Marianne**, 25 octobre 2015, *Fleur Pellerin, plus forte que Malraux et Lang réunis*

- **Le Moniteur,** 19 janvier 2016, *« Cités historiques » : les villes de patrimoine réclament des modifications du projet de loi*

-**La Gazette des communes,** 20 janvier 2016*, Comment les maires comptent infléchir la réforme de la protection du patrimoine*

- **Le Monde,** 20 janvier 2016, *Fronde des maires contre la loi patrimoine*
- **Maire Infos,** 20 janvier 2016, *Le projet de loi Pellerin menace la sauvegarde du patrimoine selon les élus*

- **Télérama,** 27 janvier 2016, *Qui va veiller sur les pierres ?*

- *La Tribune de l'Art,* 2 février 2016*, Des nouvelles de la « loi patrimoine »*

- **Le Monde,** 9 février 2016, *Le projet de loi sur le patrimoine amendé*

- **TV Public Sénat,** 10 février 2016, *Sénat 360° L'invité du Face à Face : Martin MALVY* **(interview de Sophie Métadier, maire de Beaulieu-lès-Loches)**

- **La Dépêche,** 12 mars 2016, *A Figeac, le patrimoine séduit la ministre*

Ci-dessus : Interview télévisées de Sophie MÉTADIER, Martin MALVY et Gérard DUCLOS

III.

B. PROGRAMME NATIONAL DE REQUALIFICATION DES QUARTIERS ANCIENS DÉGRADÉS (PNRQAD)

Face aux difficultés des PNRQAD concernant l'arrêt programmé de la fiscalité Malraux au 31 décembre 2015, l'ANVPAH & VSSP s'est mobilisée sur cette question, soutenue par l'ensemble des villes en PNRQAD, obtenant ainsi les évolutions présentées ci-dessous.

Évolutions pour les PNRQAD au 1er janvier 2016
Après avoir saisi, en juillet 2015, les ministères des Finances, du Logement et de la Ville ainsi que l'Anah, l'ANRU et Jacques CRESTA, président du groupe d'études à l'Assemblée Nationale « Quartiers anciens dégradés » afin que la fiscalité Malraux ne soit pas stoppée dans les projets de production de logements locatifs privés, l'ANVPAH & VSSP a proposé un amendement pour le projet de loi de Finances 2016 porté par les sénateurs Vincent EBLÉ et Dominique ESTROSI-SASSONE.

Cet amendement avait pour objectif de caler la durée du dispositif Malraux sur celle des conventions PNRQAD. La loi de Finances 2016 adoptée en lecture définitive à l'Assemblée nationale le 17 décembre dernier le reprend pour partie et prolonge la fiscalité « Malraux » en PNRQAD jusqu'au 31 décembre 2017.

C. FISCALITÉ « MONUMENTS HISTORIQUES »

Suite à la loi de Finances de 2015 qui réduisait le régime fiscal dérogatoire des Monuments historiques pour les SCI non familiales et les copropriétés, à la seule famille des Monuments historiques classés, excluant de fait les immeubles inscrits, en application de l'article 156 bis du Code général des impôts, l'ANVPAH & VSSP a sollicité le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Cette fiscalité propre permettait de financer du logement au cœur des centres anciens, respectueux du patrimoine et à moindre coûts. Les collectivités de l'Association ont rencontré des difficultés face à sa suppression partielle.

Forte de sa mobilisation et de celle de l'ensemble des acteurs du patrimoine, l'Association est satisfaite que la loi de Finances 2016 réintroduise le régime fiscal dérogatoire pour les immeubles inscrits au titre des Monuments historiques.

D. LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

Autre actualité législative de 2015, la loi relative à la Transition énergétique pour la croissance verte a mobilisé les associations de défense du patrimoine dénonçant un risque d' « emballage » des bâtiments dans les sites remarquables.

En effet, le texte initial prévoyait qu'il ne pouvait être fait état d'une règle d'urbanisme pour s'opposer à une isolation en saillie des façades ou à une surélévation de toiture sauf dans un secteur sauvegardé, sur un immeuble classé ou inscrit au titre des Monuments historiques ou adossé à un immeuble classé, ou sur un immeuble protégé au PLU (article L123-1-5 du CU).

De fait, les immeubles dans les ZPPAUP/AVAP, sites, périmètres Monuments historiques, UNESCO, et Patrimoine du XX^{ème} siècle se trouvaient exclus de ces exceptions, et soumis à un risque d'emballage sans recours possible, contrairement à ce que prévoyaient les textes antérieurs étendus à tous les secteurs protégés (arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants).

L'ANVPAH & VSSP, la Fédération Patrimoine-Environnement, l'Association nationale des Architectes des bâtiments de France, ainsi que l'ensemble des associations du G8-Patrimoine, ont alerté leurs parlementaires sur cette question, avec le soutien de l'Association des Maires de France. Ainsi l'ANVPAH & VSSP a échangé avec Catherine MORIN-DESSAILLY et Françoise FÉRAT, respectivement présidente et secrétaire de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication au Sénat. Jean-Pierre LELEUX, sénateur des Alpes-Maritimes et ancien maire de Grasse, a quant à lui repris les propositions de l'Association et porté des amendements en ce sens aux cours des discussions au Sénat.

Le texte au sortir du Sénat a tenu compte des inquiétudes des associations du patrimoine, étendant l'exception d'isolation aux ZPPAUP/AVAP, et inversant le processus. À savoir, les règles d'urbanisme priment, la dérogation n'est plus de plein droit. L'autorité compétente pour délivrer les autorisations de travaux peut décider ou non de déroger aux règles d'urbanisme. Si elle déroge, elle doit motiver sa décision. Le Sénat a également ajouté un point fondamental, privilégiant les objectifs à atteindre en termes de réduction de la consommation énergétique plutôt que les moyens et techniques mis en œuvre pour y parvenir. Le Sénat proposait alors une modification du Code de la construction et de l'habitation pour que les bâtiments édifiés selon des techniques de constructions traditionnelles ne soient pas soumis à l'obligation d'isolation par l'extérieur, reprenant ainsi les dispositions réglementaires exprimées depuis 2007, à travers l'arrêté précédemment cité.

Malgré ce travail de fond des sénateurs, le texte n'a pas été voté dans ces termes en 2nde lecture à l'Assemblée nationale et a été examiné en commission mixte paritaire avant d'être resoumis au vote des parlementaires.

Le texte, adopté le 17 août 2015, reprend pour partie ces préconisations dans son article 6 en créant un article L. 123-5-2 dans le Code de l'urbanisme ainsi rédigé :

« L'autorité compétente pour délivrer le permis de construire ou le permis d'aménager et prendre la décision sur une déclaration préalable peut, par décision motivée, déroger aux règles des plans locaux d'urbanisme, des plans d'occupation des sols et des plans d'aménagement de zone, dans les conditions et selon les modalités définies au présent article.

« Il peut ainsi être dérogé, dans des limites fixées par un décret en Conseil d'État, aux règles relatives à l'emprise au sol, à la hauteur, à l'implantation et à l'aspect extérieur des constructions afin d'autoriser :

« 1° La mise en œuvre d'une isolation en saillie des façades des constructions existantes ;
« 2° La mise en œuvre d'une isolation par surélévation des toitures des constructions existantes ;
« 3° La mise en œuvre de dispositifs de protection contre le rayonnement solaire en saillie des façades.
« La décision motivée peut comporter des prescriptions destinées à assurer la bonne intégration architecturale du projet dans le bâti existant et dans le milieu environnant. »

Le maintien de l'inversion du processus où tous les travaux doivent être motivés s'ils entrent en contradiction avec un document d'urbanisme notamment patrimonial et doivent prendre en compte les aspects architecturaux est une réelle avancée pour l'ANVPAH & VSSP et l'ensemble des associations du patrimoine.

À la fin de l'année 2015, à la demande du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, l'ANVPAH & VSSP a participé à la concertation sur le décret en conseil d'État précisant les modalités d'application de l'obligation de mettre en œuvre une isolation thermique à l'occasion de gros travaux de rénovation de bâtiments : ravalement de façade, réfection de toiture, transformation de garages ou combles en pièce habitable.

Ce travail se poursuivra dans le courant de l'année 2016 pour assurer la juste prise en compte des bâtis anciens, aussi bien pour leur spécificité en termes de matériaux et de modes constructifs que pour leur valeur patrimoniale.

IV.

BESANCON, LE 1ER CONGRES NATIONAL

28 & 29 AVRIL 2015

Les 28 et 29 avril 2015, à l'occasion des 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire, le 1er congrès national l'ANVPAH & VSSP a été accueilli par la Ville de Besançon, l'une des premières villes labellisées Ville d'art et d'histoire en 1986. Il a rassemblé près de 400 personnes.

A l'heure où de multiples projets de lois impactent le patrimoine de manière directe ou incidente (lois ALUR, Transition Energétique, « Macron », Liberté de Création, Architecture et Patrimoine, réformes des collectivités territoriales), ce congrès a permis de réfléchir à leur cohérence et d'ouvrir des pistes de travail afin d'améliorer la gestion quotidienne du patrimoine urbain et paysager.

Les partages d'expériences des territoires tout au long de ces deux journées en plénière et lors de quatre ateliers thématiques ont amené à réfléchir ensemble aux perspectives du patrimoine pour demain.

A. MARDI 28 AVRIL 2015

Accueilli au Kursaal, au coeur de la vieille ville, le congrès a été ouvert par le maire de Besançon, **Jean-Louis FOUSSERET**, dont la ville, l'une des premières labellisées VAH, et dont la citadelle est classée au patrimoine mondiale de l'UNESCO, dispose d'un patrimoine exceptionnel, naturel et bâti, témoin d'une histoire dense et riche. Il a rappelé la grande responsabilité collective et fondamentale « d'agir pour faire vivre encore mieux notre patrimoine ». Il s'agit de « faire comprendre à nos concitoyens qu'il est l'illustration de la richesse de l'histoire de notre pays et qu'il est le reflet de l'évolution de la société. »

Jean-Louis FOUSSERET

Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, a réaffirmé le rôle de l'Association, vaste assemblée territoriale, qui doit « demain davantage qu'hier, être au coeur de la vie de la cité et associer à ses démarches et à sa passion ceux qui sont les acteurs de l'économie locale et nationale ». Le congrès s'inscrit dans l'actualité avec des réformes qui impactent le patrimoine. Ces réformes préoccupent les élus, partisans d'une évolution et d'une adaptation, mais qui affirment le rôle de l'État pour maintenir une protection pérenne du patrimoine.

Vincent BERJOT, directeur général des patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication, a rappelé l'évolution du label VPAH qui est devenu « un instrument d'accès à la culture pour tous et un outil de reconnaissance d'un cadre de vie de qualité, permettant de mettre en valeur l'ensemble des composantes culturelles d'un territoire ». Il a ensuite évoqué les politiques patrimoniales qui « nécessitent une coopération étroite entre l'État, les collectivités et le secteur associatif. Elles sont ancrées dans les territoires pour être au service de leur mise en valeur et de leur développement économique ».

André VALLINI, secrétaire d'État à la Réforme territoriale auprès de la ministre de la Décentralisation et de la Fonction Publique a tout d'abord remercié l'Association et ses membres pour leur travail et leur engagement à un moment où préserver le patrimoine et le rendre accessible à tous est devenu un enjeu de civilisation. Il a ensuite rappelé les trois objectifs de la réforme territoriale : la clarté pour apporter plus de lisibilité dans l'organisation territoriale de la République, la compétitivité pour des régions qui assumeront demain des compétences économiques importantes et enfin l'efficacité qui passe par le renforcement des intercommunalités. Certaines compétences restent partagées entre tous les niveaux de collectivités telles que le tourisme ou la culture, le but étant de permettre des économies budgétaires dans la dépense publique locale.

André VALLINI

IV.

1. TABLE-RONDE - LE PATRIMOINE FACE AUX RÉFORMES

Denis GRANDJEAN, président des Archives modernes de l'architecture lorraine, expert pour l'ANVPAH & VSSP, a animé cette table-ronde dans laquelle les échanges ont permis de mettre en perspective les réformes actuelles et de réfléchir à leur cohérence : Quelle place pour le patrimoine dans les projets de lois ? Quelle gouvernance pour le patrimoine demain ? Quel partage des responsabilités ? Quels financements ?

Pascal PLANCHET, juriste et professeur de droit publique à l'Université des Lumières, Lyon II, a ouvert la table-ronde par un temps d'actualité sur les lois et réformes qui impactent le patrimoine. Sur l'ensemble des textes passés et récents sur le patrimoine, deux tendances lourdes se dégagent selon lui, l'absorption du patrimoine par l'urbanisme et la priorité donnée aux projets que questionne particulièrement le projet de loi LCAP.

Ce premier exposé a amené les intervenants à réfléchir sur l'articulation entre patrimoine et urbanisme : le patrimoine a-t-il vocation à être absorbé par l'urbanisme et être subordonné dans la priorité donnée aux projets ? Le PLU patrimonial, en question dans le projet de loi Liberté de Création, Architecture et patrimoine, soulève également de nombreuses interrogations de la part des élus.

Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne suggère une cohérence des dispositions. Le patrimoine doit être pris dans sa globalité car le rapport de force actuel dans lequel les compétences, auparavant communales, sont de plus en plus accordées aux intercommunalités, peut faire naitre des conflits d'intérêt. « Le code de l'environnement régit lui aussi le patrimoine », notamment avec les lois Grenelle d'après **Jean-Pierre THIBAULT**, chargé de la politique du paysage au cabinet du ministère de l'Ecologie. Les politiques, ayant comme thématiques le logement, l'énergie ou les inégalités découlant du Grenelle, sont traitées de manière trop sectorielles, alors que le patrimoine est une synthèse. Cette « pluie de politiques sectorielles » s'intègre mal avec les problématiques territoriales et locales. Pour **Alain de la BRETESCHE**, président de Patrimoine-Environnement, l'action des associations peut faire changer les lignes et faire évoluer les projets de loi au Sénat mais aussi à l'Assemblée nationale en se réunissant autour du patrimoine et de son devenir. Les ministres chargés de l'architecture, de l'urbanisme et du patrimoine doivent s'accorder pour de réelles simplifications des procédures. **Dominique SCHAUSS**, conseiller municipal à la mairie de Besançon, délégué au PRU et à la Requalification urbaine, considère le secteur sauvegardé à Besançon comme un moteur et non une contrainte. C'est une motivation quotidienne dans les projets mais implique un urbanisme patrimonial qui intègre une ambition de projet dès le départ.

Le projet de loi LCAP, sujet d'actualité, ce projet fait système, mais aussi blocage souligne **Martin MALVY**. Selon lui, il n'y a jamais vraiment eu de schéma d'aménagement du territoire qui soit réellement prescriptif, et encore moins en ce qui concerne le patrimoine. Aujourd'hui, les moyens ne sont plus les même qu'il y a une quinzaine d'années et il n'est plus possible de combiner logement social et loyer conventionné avec les aides actuelles. Les prêts ne suffisent pas et l'indispensable aide de la puissance publique n'aboutit pas par manque de moyens. Ensuite, Martin MALVY a interpellé le directeur général des patrimoines sur la précision du statut de « Cité historique » et son PLU patrimonial tout comme le rôle de l'État et de l'ABF dans ces dispositions. Pour **Vincent BERJOT**, il doit y avoir en permanence une recherche d'équilibre entre le rôle des collectivités territoriales et de l'État avec un maintien du regard de l'État et de l'ABF. Les services de l'État continueront d'accompagner les collectivités qui deviendront « cités historiques ». Le nombre d'espaces protégés est selon lui amené à augmenter de manière significative avec les dispositions prévues dans cette loi.

Sur la question des outils et des moyens mis en œuvre pour le patrimoine, **Jean-Noël GALVAN**, directeur de la Compagnie immobilière de restauration (CIR),

a souligné l'importance d'un lien à créer entre tous les organismes liés au patrimoine pour qu'ils travaillent ensemble. Pour lui, l'enjeu fort est de faire un plan guide, un projet urbain bien identifié, pour répondre notamment à la question d'habiter le centre-ville. « Le métier d'architecte dans les administrations est sous employé, il a une faible visibilité » d'après **Saadia TAMELIKECHT,** présidente de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France. Selon elle, la concertation et l'élaboration d'un projet doit se construire avec une compétence architecturale et urbaine qui ne doit pas être confinée à l'État.

Pourquoi défendre le patrimoine ? Denis GRANDJEAN affirme que le souci du développement durable devrait inciter à s'intéresser plus au recyclage des logements vacants existants qu'aux logements neufs. **Yves DAUGE**, co-président du Partenariat français pour la ville et les territoires a appelé à une politique nationale qui soit un autre versant de la politique de la ville avec une géographie ciblée. La question du logement est primordiale dans un contexte de déprise économique qui progresse dans les centres anciens. Les secteurs sauvegardés et le label VPAH proposent une belle alliance, avec une dimension culturelle dans laquelle il faut intégrer les architectes et urbanistes pour une politique globale. Il insiste sur le besoin d'une convergence de l'investissement qui doit être réalisée via la réforme de l'État. Il faut inventer une nouvelle stratégie de développement qui devra notamment intégrer les nouvelles Grandes Régions. **Antoine BREHARD** a rappelé que la Caisse des Dépôts se place au service des collectivités, notamment pour soutenir leur politique patrimoniale comme l'illustre l'exemple bisontin du quartier Battant.

Enfin, **Daniel DUCHE** de l'atelier d'architecture et d'urbanisme Blanc-Duché a soulevé le problème du mal logement et de l'insalubrité tandis que les vacances sont nombreuses au centre des villes. Mais ce sont ces mêmes éléments qui sont porteurs de reconversion et d'évolution si les règles de réhabilitation prennent en compte les spécificités du bâti ancien. Concernant le projet de loi, « Réduire la politique du patrimoine, tant convoitée par de nombreux pays, à une simplification, se traduisant dans un document d'urbanisme banal et remaniable à l'envi » semble pour lui, « exempt de garanties de résultats et démotivant pour de nombreux acteurs de la ville. » Il souligne également le risque d'une préservation au rabais pour éviter toutes contraintes. « D'autant qu'au sein des intercommunalités qui seront maître d'ouvrage, les communes concernées par la « cité historiques » seront peu nombreuses donc politiquement plus faible qu'aujourd'hui. »

En conclusion, **Denis GRANDJEAN** a appellé les collectivités à trouver en elles-mêmes les ressorts d'une ambition patrimoniale avec les arbitrages correspondants en termes de moyens, tout en rappelant que dès qu'il s'agit de patrimoine, l'État doit continuer à les accompagner.

2. PLÉNIÈRE - CÉLÉBRATION DES 30 ANS DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La célébration de l'anniversaire du label a permis de questionner les acteurs institutionnels sur 30 ans de politique patrimoniale afin de définir de nouvelles perspectives pour le label.

Une plénière sous la présidence de **Rémy REBEYROTTE**, maire d'Autun, qui a regroupé des représentants des services de l'État, des élus et animateurs de l'architecture et du patrimoine et des représentants d'associations afin de réaliser une première esquisse d'un bilan national : l'évolution des pratiques de la médiation, des nouveaux patrimoines, le contenu des conventions et le statut des acteurs du label VPAH.

Des débuts du label exposés par **Jenny LEBARD**, directrice du développement culturel et des publics au Centre des Monuments Nationaux aux enjeux d'aujourd'hui exprimés par **Agnès VINCE**, adjointe du directeur général des patrimoines en charge de l'architecture au ministère de la Culture et de la Communication, ce sont également les problèmes posés par les métiers qui auront été évoqués par **Jacqueline EIDELMAN**, cheffe du département de la politique des publics au ministère de la Culture et de

IV.

la Communication, **Xavier VILLEBRUN**, président de l'Association nationale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine (ANAAP) et par **Michel PATA**, vice-président de l'Association nationale des guides conférenciers des Villes d'art et d'histoire (ANCOVART). Le retour d'expérience des élus et animateurs de l'architecture et du patrimoine de territoires labélisés : **René-Louis PESTEL**, maire-adjoint de Saint-Denis de La Réunion, **Catherine SADON**, maire de Semur-en-Auxois ; **Marie-Hélène ATALLAH**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Besançon, **Laurence ARGUEYROLLES**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Grasse, **Vincent COURTILAT**, directeur du Pays d'art et d'histoire Loire Val d'Aubois ainsi que **Colette DREAN**, conseillère patrimoine à la DRAC Nord-Pas-de-Calais, ont tous mis en lumière l'évolution et la diversité des actions menées ainsi que les attentes des territoires qui se sont engagés dans une mise en valeur dynamique et innovante des patrimoines en associant l'ensemble des acteurs locaux, les élus, leurs services et les habitants de toutes générations.

B. MERCREDI 29 AVRIL 2015

1. ATELIER - PATRIMOINE, UN PUISSANT LEVIER POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

L'atelier a été présidé par Djoudé MERABET, maire d'Elbeuf et animé par Jean-Louis COUTAREL, enseignant, chargé de mission au Commissariat général à l'Égalité des territoires. Les échanges ont porté sur l'attractivité culturelle et patrimoniale des territoires et ses effets sur l'économie locale.

Gérard DUCLOS, Maud BACCARA, Jean-Louis COUTAREL, Djoudé MÉRABET, Claude ORIGET DU CLUZEAU, Bruno MARTY et Patricia ROCHES

Élus et techniciens ont démontrés par leurs retours d'expériences que les collectivités font de leurs patrimoines un atout d'attractivité de leurs territoires. Les reconversions du patrimoine, les revitalisations des quartiers anciens attirent initiatives et investissements. Le patrimoine culturel permet la redynamisation des territoires durablement et de créer de nouvelles économies et emplois.

Claude ORIGET DU CLUZEAU, vice-présidente de l'Association francophone des experts et scientifiques du tourisme a introduit l'atelier. Considérée comme l'emblème de nos villes, la culture apparaît comme une entité structurante permettant la valorisation de l'économie locale, de circuits courts et la redynamisation des commerces de centre-ville.

Bruno MARTY, maire de La Réole, a démontré que le temps coûteux de la mise en tourisme est structurant et mobilisant. Un démarrage touristique, bien formalisé, nécessite constance, anticipation, cohérence, utilisation d'outils adaptés en mettant du fond dans le contenu. C'est ce qu'illustre le projet ***La Réole 2020*** qui mêle un important volet urbanisme avec une dimension patrimoniale appuyée, récompensée par la labellisation Ville d'art et d'histoire de la commune en 2013.

L'appel à manifestation d'intérêt « Centre-Bourg » est un moyen d'observation et de préparation des futurs outils, et l'exemple du manager de ville de La Réole est manifeste pour l'animation, l'intervention et la rationalisation, aboutissant à la reprise rapide d'une activité commerciale des centre-ville et la valorisation de l'immobilier.

L'exemple de Saint-Flour, présenté par **Patricia ROCHES**, vice-présidente de la communauté de communes du Pays de Saint Flour, a illustré la mise en fonctionnement des dispositifs réglementaires dans la réalisation de son projet politique. Ce dernier se distingue par le retour de l'investissement privé et la mobilisation de l'épargne locale qui confirme l'attractivité du patrimoine et son rôle de levier économique.

Roger CASTILLON, maire de Pont-Saint-Esprit a ensuite démontré comment une ville moyenne au riche patrimoine peut mettre en œuvre une politique de planification et de restauration en l'espace de quelques années, et ce, avec intelligence et succès.

La dimension métier et l'économie autour de la restauration du bâti ont

Jacky CRUCHON, Marion JULIOT, Julien BURGHOLZER et Michel SIMON

été abordées par **Gabriel DAVID**, chargé de mission au service Formation à la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB). Aujourd'hui, l'artisanat se dote de compétences adaptées aux contraintes du patrimoine, en privilégiant la formation des apprentis, la coordination des entreprises, l'utilisation des techniques modernes pour se mettre à la place des utilisateurs, en structurant au mieux les actions des entreprises.

Le rôle socio-économique et la nature non-délocalisable de la culture et du patrimoine ont été exposés par **Maud BACCARA**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Plaine Commune. Ce territoire développe des chantiers écoles depuis huit ans. Le patrimoine devient ainsi un vecteur d'insertion sociale et professionnelle, facilitant et soutenant une meilleure acceptation de soi.

2 - ATELIER - QUARTIERS ANCIENS DURABLES

Cet atelier a été présidé par Patrick HEBERLE, expert investisseur à la Direction interrégionale EST de la Caisse des Dépôts et Consignations avec qui l'ANVPAH & VSSP a un partenariat de longue date notamment sur le sujet « bâti ancien et développement durable ».

La loi « Transition Energétique » a été l'occasion de repositionner les spécificités des quartiers anciens dans le débat sur le changement climatique. Pourquoi les quartiers anciens sont-ils des quartiers durables ?

En introduction **Michel SIMON**, 1er adjoint de Cahors, et **Marion JULIOT**, chargée de mission urbanisme patrimonial et développement durable à l'ANVPAH & VSSP, ont présenté les caractéristiques et spécificités des quartiers anciens qui les positionnent favorablement sur cette problématique : la proximité des fonctions urbaines, les qualités techniques intrinsèques, les facilités de déplacements, etc.
Au niveau juridique, **Niousha REZAÏ**, chargé de projet à la direction de l'urbanisme et du paysage au MEDDE a rappelé les sources réglementaires de la gestion du bâti ancien. **Julien BURGHOLZER**, responsable du groupe Bâtiment – Construction du CEREMA a ensuite détaillé les particularités du bâti ancien et ses besoins spécifiques.

Jean-Marc GARY, ingénieur conseil en thermique et **Jean-Michel PITOUN**, directeur de l'agence immobilière Pitoun Gestion, sont intervenus sur la recherche en performance environnementale sur le bâti existant, avec des retours d'expériences : Bayonne, Bordeaux et Saint-Léonard-de-Noblat.

Jean-Dominique DURAND, maire-adjoint de Lyon, et **Philippe LAMY** de la direction de l'aménagement urbain ont présenté le projet mené par la Ville qui ambitionne d'accompagner les copropriétés dans l'évolution des bâtiments, avec une volonté patrimoniale et environnementale efficace.

Pascal MIGNEREY, conservateur des Monuments historiques à la DRAC Franche-Comté a apporté en conclusion de l'atelier des exemples de « restaurations » catastrophiques pour le patrimoine qui ne tiennent pas compte de projets réfléchis et durables.

L'atelier a ainsi démontré que le bâti ancien possède des qualités de durabilité évidente. L'emploi de matériaux locaux, des mises en œuvres simples sans appel à des techniques coûteuses sont possibles pour un urbanisme économe en foncier. Des solutions règlementaires existent afin de traiter sans dénaturer le patrimoine des centres anciens, même s'il faut rester vigilant sur l'évolution en cours des textes applicables au patrimoine.

3. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DE LA MÉDIATION ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'atelier a été présidé par Fabien ROBERT, maire-adjoint en charge de la culture de Bordeaux et animé par Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPE, responsable développement EDF Grand Sud-Ouest.

Au cours de cet atelier, le partage d'expériences des acteurs du milieu du patrimoine a permis de découvrir différentes approches du numérique qui impliquent le citoyen.

Laure DIGONNET, directrice du Pôle Développement Grand Est « Les Petits Débrouillards », a présenté les démarches en réseau de l'association qui permettent au citoyen de s'approprier les savoirs et d'apporter ses propres connaissances.

Juliette BOUCHOT, maire-adjointe de Bar-le-Duc, s'est intéressée à l'intégration du patrimoine et du numérique dans l'Agenda 21 de la ville, dans une logique d'implication des habitants dans leur cadre de vie. Des projets de dispositifs numériques sont en cours ainsi que la création d'un site internet.

IV.

Fabien ROBERT, Juliette BOUCHOT et Pierre CROIZET

Le bilan des outils mis en place par l'animateur de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Bordeaux, **David JURIE** est mitigé avec une évolution depuis 2010 avec une nette amélioration des dispositifs présentés actuellement dans le CIAP bien que la maintenance de ces outils par les équipes du service reste difficile par manque de formation.

Anne PASQUET, animatrice de l'architecture et du patrimoine d'Autun a expliqué sa vision, originale, du numérique avec une démarche d'utilisation du numérique « déconnecté », c'est-à-dire avec un souci permanent de retour à l'oeuvre. La technologie doit être au service du public et ne peut se substituer à la présence d'un médiateur.

La DRAC Aquitaine, représentée par **Jean-François SIBERS**, chef du service des collections, de l'information et de la communication, s'est aussi investie dans le numérique en mettant en place des « contrats de plan » avec un financement pour aider les projets novateurs de la région notamment dans l'éducation au patrimoine.

Anne-Sophie MAGGIORI, chargée de mission Patrimoines et Communication à l'ANVPAH & VSSP, et **Pierre CROIZET** de GMT éditions ont conclu l'atelier par l'annonce de la mise en place d'un nouveau dispositif, Oh Ah Check !, une application mobile pour les amoureux du patrimoine qui sera disponible pour les journées du patrimoine 2015.

Lors de cet atelier, les auditeurs ont pu prendre connaissance des différents outils numériques existants et les démarches de projets menés par les territoires. Ce partage permet d'avoir une vision d'ensemble sur ce qui se fait dans ce domaine bien que les retours d'expériences soient peut quantifiables et qualifiables.

4 - PATRIMOINES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Présidé par **Didier HERBILLON**, maire de Sedan, vice-président de l'ANVPAH & VSSP, et animé par **Wanda DIEBOLT**, présidente de l'EPCC Bibracte et ancienne directrice de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture et de la communication, l'atelier a permis aux intervenants et à la salle d'échanger sur les outils et les projets de coopération à l'international.

Trois problématiques ont été soulevées : Quels rôles les villes jouent-elles dans le dialogue interculturel à l'échelle mondiale ? Comment la gestion transfrontalière des territoires européens répond-t-elle aux problématiques des élus en matière de valorisation du patrimoine ? Dans quelle mesure la mise en réseau des institutions œuvrant pour le patrimoine à l'échelle internationale permet-elle une meilleure gestion des projets et des sites culturels ?

Bertrand FORT, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales au ministère des Affaires Etrangères et du Développement international a rappelé la nécessaire adaptation des collectivités à l'ouverture à l'international, principalement autour de deux points ; la mutualisation des initiatives et la convergence des thématiques avec les grandes orientations européennes.

A ses côtés, **France QUEMAREC**, Responsable du Pôle de Coopération patrimoniale et Formation au ministère de la Culture et de la Communication, a rappelé les priorités du ministère en matière de coopération patrimoniale et son articulation avec la coopération décentralisée, plus particulièrement en Europe. Soulignant la prise de conscience de l'importance de la préservation du patrimoine, elle a mis en avant les initiatives du Conseil de l'Europe.

Madani NIANG, maire-adjoint de la Ville de Ségou, au Mali et **Sarah DIETZ**, animatrice de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Chambéry, ont présenté les atouts de la coopération décentralisée pour les collectivités françaises et étrangères. A Ségou au Mali, le projet de restauration et de mise en valeur du bâti en banco, dans le quartier Somono, a bénéficié à environ un millier de personnes. Générateur de revenus, le programme a fédéré habitants, professionnels et élus et a donné lieu à un événement national, la Fête du Banco. Dans un contexte de crise, Madani NIANG a rappelé l'importance du projet dans la poursuite du dialogue interculturel et l'intégration des populations déportées du nord du pays.

Le travail mené entre la Ville de Chambéry et la Ville de Ouahigouya, au Burkina Faso a permis, dans un premier temps, d'identifier et de mettre en valeur les traditions locales – l'artisanat et les pratiques immatérielles – et dans un second temps de proposer le festival interculturel Fabi Bala, organisé tous les deux ans à Chambéry. Participant à l'attractivité et au dynamisme du territoire, ce festival permet également de valoriser économiquement cette coopération, tant pour la ville accueillante que pour la ville invitée.

La coopération transfrontalière a été l'objet de discussions avec **Marc CARBALLIDO**, président du PAH des Pyrénées Cathares, vice-président de la

Coline LORANG, Dominique IRVOAS-DANTEC France QUEMAREC, Didier HERBILLON, Wanda DIEBOLT, Bertrand FORT

Région Midi-Pyrénées, **Antoine ANDRÉ**, président du PAH transfrontalier des Vallées catalanes et **Aurélia GREIVELDINGER**, animatrice de l'architecture et du patrimoine du PAH transfrontalier des Vallées catalanes. Ils ont insisté sur le remembrement régional et l'obligation des collectivités françaises à prendre de nouvelles responsabilités en matière de coopération. De plus, a été rappelée l'importance du cadre territorial mais aussi de l'identité pour mettre en place et organiser un territoire transfrontalier. Depuis la question de sa constitution jusqu'à sa gouvernance, ses méthodes de travail et ses résultats, le Pays d'art et d'histoire transfrontalier, est un véritable pari sur l'avenir. Le PAH s'est constitué au bout de 5 ans en Groupement européen de coopération territoriale (GECT), afin de permettre la gestion commune par les élus français et espagnols.

Enfin, **Marieke STEINBERGEN**, directrice du réseau des sites majeurs Vauban et **Houda ODEIMI,** responsable du développement et de la coordination à Cités Unies Liban, sont intervenues sur la plus-value que constitue la mise en réseau des professionnels et des élus pour assurer une meilleure formation et sensibilisation des acteurs du patrimoine. Houda ODEIMI a montré que l'importance de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine reste une préoccupation majeure des élus locaux. Elle a également appuyé son propos sur la nécessité de renforcer la synergie des réseaux de collectivités territoriales afin d'améliorer la complémentarité des actions, de proposer de nouvelles approches et de renforcer le poids des projets. Enfin, elle a appelé à un partenariat avec l'ANVPAH & VSSP, qui permettrait de renforcer le dialogue interculturel entre les villes françaises et libanaises.

L'atelier a permis de mieux comprendre l'appui des gouvernements locaux à la coopération internationale, l'action extérieure des collectivités locales, ses enjeux, et le rôle catalyseur de la mise en réseau pour assurer une meilleure gestion des patrimoines.

Les 4 ateliers ont fait l'objet de restitutions menées par les rapporteurs des différentes thématiques : Gérard DUCLOS, maire de Lectoure, Jacky CRUCHON, consultant urbanisme et patrimoine, Jean-François SIBERS, chef du service des collections, de l'information et de la communication, DRAC Aquitaine et Dominique IRVOAS-DANTEC, directrice des projets touristiques et patrimoniaux, Destination Rennes.

En conclusion du congrés, **Jean ROUGER**, membre fondateur, président d'honneur de l'ANVPAH & VSSP a réaffirmé l'ambition de l'Association d'être le représentant des collectivités territoriales engagées dans la recherche, la sauvegarde, la protection, la mise en valeur, le partage et la réutilisation du Patrimoine.

« Notre Assemblée se veut et se doit d'être un partenaire dans l'élaboration politique des dispositifs de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine, de l'urbanisme patrimonial et de l'architecture. »

Pascal CURIE, conseiller municipal de la Ville de Besançon a quant à lui conclu en citant Victor Hugo, né à Besançon : « Les souvenirs sont nos forces, ils dissipent les ténèbres. Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux. »

UN ACCUEIL ET UN CADRE DE QUALTITÉ POUR LE 1ER CONGRÈS NATIONAL

L'Association remercie chaleureusement la Ville de Besançon, ses élus et ses équipes, pour leur accueil de qualité, la mise à disposition des locaux du Kursaal et leur engagement.

Les congressistes ont assisté à un concert de musique classique avant de découvrir les spécialités bisontines lors de deux buffets conviviaux et d'un cocktail dinatoire offerts par la Ville de Besançon. Chacun des intervenants s'est vu offrir un panier garni.

Le congrès a également permis la découverte de la ville et de son patrimoine lors de quatre visites autour de l'archéologie du bâti avec le Temple du Saint-Esprit, l'architecture militaire avec la découverte de la citadelle, la découverte de Besançon avec une visite historique et les opérations récentes en secteur sauvegardé.

L'ANVPAH & VSSP adresse ses remerciements à tous les intervenants, élus et professionnels du patrimoine, pour leur participation et la qualité des échanges de ce 1er congrès national ainsi que tous les partenaires de l'événement.

Les actes du congrès sont à paraître prochainement en version papier et disponible en téléchargement libre sur notre site internet.

V.

30 ANS DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La célébration du trentième anniversaire du label Villes et Pays d'art et d'histoire a fait l'objet de grands temps d'actions, dont le 1er congrès de l'ANVPAH & VSSP organisé à Besançon les 28 et 29 avril 2015, avec le soutien d'EDF.

L'objectif de l'ANVPAH & VSSP a été de rendre plus visible le label auprès du grand public, donner la parole aux élus qui s'appuient sur cette politique patrimoniale au quotidien dans leur territoire, proposer des temps de rencontres et de débats à l'échelle régionale, nationale et internationale et de valoriser les initiatives des territoires, dont celles des outre-mer.

A. LES TEMPS FORTS

1. EXPOSITION *VIVRE LES PATRIMOINES. REGARDS SUR LES 30 ANS DU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE*, 6 AU 22 FÉVRIER 2015, COUR MABLY, BORDEAUX

L'exposition a été réalisée en partenariat avec EDF, la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, l'université Bordeaux Montaigne et l'association Archimuse regroupant les étudiants du Master Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine.

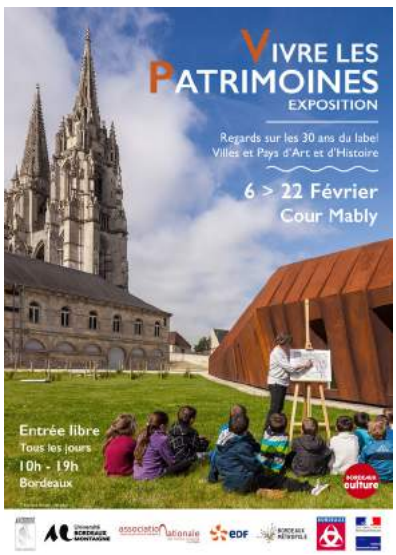

Cette exposition valorise les actions de protection et de valorisation des patrimoines réalisées dans le cadre du label par les collectivités et les services concernés. La préparation de l'exposition a été facilitée par les échanges entre les étudiants et l'ANVPAH & VSSP afin d'obtenir les ressources scientifiques nécessaires auprès des Villes et Pays d'art et d'histoire.

L'exposition a été inaugurée en présence de Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, Fabien ROBERT, maire-adjoint en charge de la culture de la Ville de Bordeaux, Jean-Paul JOURDAN, président de l'université Bordeaux Montaigne ainsi que Benoît THOMAZO, délégué régional EDF Aquitaine.

L'exposition a accueilli près de **3 000 visiteurs** en l'espace de deux semaines.

En parallèle de l'exposition, des temps « Villes invitées » ont été programmés afin de donner la parole à trois territoires labellisés de Cognac, Royan et Périgueux.

L'ANVPAH & VSSP a présenté à 4 reprises l'exposition *Vivre les patrimoines* à **Besançon** (dans le

cadre du premier congrès national de l'ANVPAH & VSSP, avril 2015), à **Périgueux** (Archives départementales de la Dordogne, juin-juillet 2015), à **Sarlat** (Chapelle des Pénitents Bleus, juillet-septembre 2015) et à **Sainte-Foy-La Grande** (Salle Clarisse Brian, septembre-novembre 2015).

L'exposition s'affirme comme un outil pertinent pour les collectivités territoriales souhaitant communiquer auprès de la population sur le label Villes et Pays d'art et d'histoire qu'elles soient déjà labellisées ou en cours de candidature.

V.

Inauguration de l'exposition par Martin MALVY

2. JOURNÉES DE RENCONTRES SUR LE LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

a. « De l'urbanisme patrimonial à la médiation : des outils au service des collectivités et de la reconversion du patrimoine industriel », 29 janvier 2015, Elbeuf-sur-Seine

Introduite par Djoudé MÉRABET, maire de Elbeuf-sur-Seine et Frédéric SANCHEZ, président de la Métropole Rouen Normandie et animée par Jean ROUGER, vice-président de l'ANVPAH & VSSP, cette journée a rassemblé près de 80 personnes et a donné lieu à de nombreux échanges en matière d'outils d'urbanisme, de reconversion du patrimoine industriel et de sa valorisation par le biais du label VPAH.

La visite du CIAP, installé au cœur de La Fabrique des Savoirs, a notamment permis aux participants de découvrir les outils pédagogiques présentés par Elise LAURANCEAU, animatrice de l'architecture et du patrimoine, dont la maquette-spectacle, afin de donner à comprendre l'évolution urbaine du territoire.

b. « Évolution des pratiques de la médiation face aux nouveaux enjeux des territoires », 12 février 2015, Bordeaux

Cette journée a rassemblé plus de 130 personnes au Musée d'Aquitaine à Bordeaux. Durant ce temps d'échanges, la parole a aussi bien été donnée aux représentants du ministère de la Culture et de la Communication, Anne JONCHERY, qu'aux élus, Patricia ROCHÈS, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de la culture et du patrimoine du Pays de Saint-Flour, Mireille VICARD, maire-adjointe en charge de la culture et du patrimoine de Saint-Flour, Raymond VAILLIER, conseiller municipal de La Réole, et aux animateurs de l'architecture et du patrimoine et leurs équipes, Julie BOUSTINGORRY - Pau, Sandrine DAUREIL - Saint-Flour, David JURIE - Bordeaux, Xavier VILLEBRUN - Laval, Virgine TOSTAIN - Pays du Châtelleraudais et Alix BASTIAN - Pays des Pyrénées Béarnaises.

Sous l'impulsion de l'ANVPAH & VSSP, les représentants de l'État, élus des collectivités territoriales et animateurs de l'architecture et du patrimoine, ont ainsi pu confronter leurs expériences sur la question des publics et des outils de médiation et d'interprétation des patrimoines dans les Villes et Pays d'art et d'histoire.

c. « Communes et intercommunalités, de la gestion à la valorisation des patrimoines », 15 octobre 2015, Grand Rodez

Cette rencontre interrégionale a été programmée dans le cadre du partenariat avec la région Midi-Pyrénées et le ministère de la Culture et de la Communication. Accueillis par Christian TEYSSEDRE, président de Rodez Agglomération et maire de Rodez et Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas et vice-président de l'ANVPAH & VSSP, plus de 50 techniciens et élus des régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine se sont retrouvés pour échanger. Ont été abordées, les problématiques liées au passage en intercommunalité, à l'extension en Pays d'art et d'histoire et les liens à développer entre urbanisme et médiation ainsi qu'entre les différents outils d'urbanisme patrimonial à l'échelle d'un territoire.

Pour plusieurs élus, techniciens des collectivités, dont les animateurs de l'architecture et du patrimoine, il est apparu au travers de cette journée, la nécessité d'envisager de renouveler ces temps d'échanges.

Ci-dessus : Djoudé MERABET, Frédéric SANCHEZ, Jean ROUGER
Ci-contre : Visite de Rodez avec Diane JOY

4. SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL, 5 AU 8 NOVEMBRE 2015, CARROUSEL DU LOUVRE, PARIS

À l'occasion des 30 ans du label VPAH, l'ANVPAH & VSSP était présente à la 21ème édition du Salon international du patrimoine culturel en partenariat avec EDF.

Lors de cet événement, l'Association nationale a invité ses adhérents à venir présenter leurs actions et projets (publications, vidéos, mini-conférences) en lien avec la thématique « Patrimoine et modernité ».

Une conférence programmée spécifiquement sur les 30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire, le jeudi 5 novembre, a attiré plus de 100 personnes. René-Louis PESTEL, maire-adjoint en charge de la culture et du patrimoine de la Ville de Saint-Denis de la Réunion, Laurent SEGELSTEIN, animateur de l'architecture et du patrimoine de Saint-Denis de La Réunion, Djoudé MÉRABET, maire d'Elbeuf et de Elisabeth CHAUVIN, animatrice de l'architecture et du patrimoine du Havre ont évoqué différents aspects des actions induites par le label VPAH.

René-Louis PESTEL et Laurent SEGELSTEIN

Ce temps a permis de présenter la sortie du recueil sur les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer et la richesse et la variété des actions développées à Saint-Denis de La Réunion, le travail de valorisation du patrimoine du XXe siècle mené au Havre et les chantiers de reconversions du patrimoine industriel engagés à Elbeuf.

Djoudé MERABET et Elisabeth CHAUVIN

B. LES PUBLICATIONS

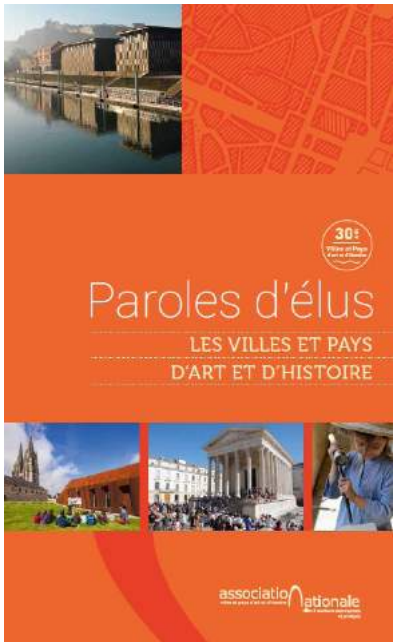

1. *PAROLES D'ÉLUS* - 30 ANS DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE publié en avril 2015

Pour les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire, l'ANVPAH & VSSP a invité les décideurs, élus locaux et nationaux et animateurs de l'architecture et du patrimoine à jeter les bases d'un bilan national pour relancer le label en ce début de XXIème siècle vers de nouveaux enjeux, au regard de l'évolution des compétences territoriales, des enjeux environnementaux, du développement équitable des territoires ou de la coopération internationale.

Après un premier ***Paroles d'élus*** édité à l'occasion des 50 ans des secteurs sauvegardés, ce second tome de la collection, publié lors du congrès national de Besançon en avril 2015, illustre les ambitions et les effets du label sur les politiques patrimoniales, culturelles, économiques, urbaines et sociales des territoires labellisés. Sa publication est le fruit du partenariat avec EDF dans le cadre des 30 ans des VPAH.

Dans ce recueil, **52 élus** témoignent des actions initiées sur leurs territoires dans le cadre du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

V.

Plaine Commune

> Paroles de Patrick Braouezec

Vers un nouveau tourisme urbain

À l'origine du label...

zoom

Et demain ?

Pyrénées Béarnaises

> Paroles de Daniel Lacrampe

Une charte architecturale et paysagère

À l'origine du label...

zoom

Et demain ?

Plusieurs témoignages illustrent comment le patrimoine antique, médiéval, moderne, industriel, paysager, immatériel, militaire, balnéaire ou vernaculaire est mis en valeur au travers d'approches innovantes et rendu accessible à toutes les générations d'habitants ainsi qu'aux touristes.

Prenant différentes formes, les actions de médiation et d'interprétation des patrimoines amènent le public à se questionner, s'initier aux techniques de restauration, dessiner, modeler ou construire une architecture ou un paysage.

Cette publication a été tirée à **10 000 exemplaires.** Elle a été présentée à Besançon, à l'occasion du 1er congrès national de l'ANVPAH & VSSP, et lors du Salon international du patrimoine culturel. Des exemplaires ont également été envoyés aux adhérents et aux partenaires publics et privés de l'ANVPAH & VSSP.

En décembre 2015, plus de 5 500 exemplaires ont déjà été distribués, la version numérique a été téléchargée plus de 420 fois.

2. ÉTUDE SUR LES PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - Première étape publiée en avril 2015

Avec le soutien d'EDF, l'ANVPAH & VSSP a engagé l'actualisation de l'étude initiée en 2009 sur les Pays d'art et d'histoire. L'étude a été menée en collaboration technique avec l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP).

La première étape de l'étude a été publiée à l'occasion du Congrès de l'ANVPAH & VSSP à Besançon. Elle permet d'observer les articulations entre les Pays d'art et d'histoire, œuvrant pour le développement touristique et patrimonial, et les Pays ayant en partie pour mission le développement local.

54 PAH sur 66 ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses et la poursuite de l'étude par des entretiens téléphoniques ont permis de confirmer que les PAH et les Pays/Pôles territoriaux convergent vers le portage concerté d'un projet territorial commun, à partir duquel des partenariats s'organisent plus facilement, et ce, avec pour objectifs de développer les politiques touristiques et patrimoniales à l'échelle du territoire.

Les premières analyses des données collectées nous permettent d'avoir une meilleure vision d'ensemble sur les types de structures porteuses du label PAH, de leurs budgets, de la constitution de leurs services, des outils de planification et de gestion des patrimoines existants, des outils d'interprétation développés et des interactions entre EDF et les PAH.

La première étape et l'achèvement de cette étude nationale présentent une importance particulière à l'heure où la question de l'extension des conventions VAH en PAH est d'actualité dans plusieurs villes tout comme celle de l'élargissement des périmètres des PAH à l'échelle des nouvelles intercommunalités.

500 exemplaires ont été distribués lors du congrès et dans le cadre des journées de rencontres et de formation programmées par l'ANVPAH & VSSP lors de l'année 2015.

3. LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE D'OUTRE-MER

Sortie novembre 2015

Mettre en lumière les actions de valorisation des patrimoines menées dans les Villes et Pays d'art et d'histoire d'outre-mer, en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à La Réunion et à Mayotte, était l'objectif de ce projet éditorial.

Dix territoires, dont deux en cours de candidature, ont répondu à la question « **Qu'est ce qui fait patrimoine sur mon territoire ?** » par le biais d'exemples concrets d'actions en :

- **Guadeloupe** : Pointe-à-Pitre (VAH), Basse-Terre (VAH)
- **Guyane** : Saint-Laurent du Maroni (VAH), Estuaires Maroni-Mana (PAH)
- **Ile de La Réunion** : Saint-Denis (VAH), Saint-Paul (VAH), Les Portes du Sud (PAH)
- **Martinique** : Saint-Pierre (VAH), Fort-de-France (projet VAH)
- **Mayotte** (projet PAH)

La publication de ce recueil a été réalisée avec le soutien d'EDF et du ministère des outre-mer. Les expérimentations présentées illustrent comment les territoires ultramarins abordent les questions liées à l'interprétation du patrimoine immatériel, la sensibilisation des jeunes publics et la mise en place d'indispensables campagnes d'inventaire afin d'entamer des actions de valorisation des patrimoines.

Le texte d'introduction a été rédigé par Michel COLARDELLE, présent à l'origine du label VPAH au sein de la CNMHS au milieu des années 1980, instigateur de la première labellisation en outre-mer et ancien Directeur des affaires culturelles de Guyane. Sa connaissance des problématiques propres au différentes territoires ultramarins et son engagement constant en tant que conservateur général du patrimoine dans l'élaboration de Projets scientifiques et culturels de musées permettent de **développer une approche scientifique.**

Tiré à **5 000 exemplaires**, le recueil a été lancé lors de l'inauguration du Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre à Paris. En décembre 2015, **2 500 exemplaires ont été distribués sur l'ensemble du territoire national.**

Les retours des services de l'État (ministère des outre-mer, Direction des Affaires Culturelles) et des élus d'outre-mer ont été très positifs.

C. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS CANDIDATES AU LABEL VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Au cours de l'année 2015, l'ANVPAH & VSSP a apporté son soutien auprès de plusieurs collectivités candidates au label Villes et Pays d'art et d'histoire afin de les accompagner dans le projet d'élaboration de leur dossier de candidature :

- **AURILLAC** (candidature VAH)
- **CALAIS** (candidature VAH)
- **CARCASSONNE** (candidature VAH - labellisation en 2015)
- **CHARTRES** (candidature VAH)
- **DAX** (candidature VAH)
- **DORDOGNE LOTOISE** (extension PAH)
- **EVREUX** (candidature VAH)
- **GRAND FIGEAC** (extension PAH)
- **NIORTAIS** (candidature PAH)
- **SAINT-BRIEUC** (candidature VAH)
- **SAINT-SEVER** (candidature PAH)
- **SÉLESTAT** (candidature VAH - labellisation en 2016)

Le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire s'est réuni le 28 mai 2015 et a donné un avis favorable aux dossiers de candidature suivants :

- LA VILLE DE CARCASSONNE

- LE PAYS DE SAINT-JEAN-DE-LUZ/CIBOURE

- LE PAYS DE SENLIS A ERMENONVILLE

VI.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec l'actualité du projet de loi relatif à la liberté de Création, Architecture et Patrimoine, l'ANVPAH & VSSP a renforcé son accompagnement technique auprès des collectivités territoriales inquiètes du devenir de leur protection patrimoniale.

Chaque rencontre a été également l'occasion de promouvoir le guide *Quartiers Anciens, Quartiers Durables* ainsi que le guide méthodologique *Réaliser une étude énergétique du bâti ancien* et ainsi, de sensibiliser élus et techniciens aux questions d'aménagement durable des quartiers anciens et de réhabilitation énergétique des bâtis anciens.

A. URBANISME PATRIMONIAL

1. SENSIBILISATION DES COLLECTIVITÉS SUR LA TRANSFORMATION DES ZPPAUP EN AVAP

Avec l'échéance de la loi ALUR, fixant la date de transformation des ZPPAUP en AVAP au mois de juillet 2016, l'Association, lors de toutes ses rencontres, journées d'études, réunions techniques ou appui technique, a sensibilisé l'ensemble de son réseau à l'importance d'initier la transformation de leur ZPPAUP avant le mois de juillet.

Deux objectifs derrière cette incitation :
- Bénéficier des 50% de financement sur l'étude de transformation garantis par les DRAC
- Engager l'intégration des dimensions environnementales dans les documents d'urbanisme patrimonial

Au-delà des questions de passage en AVAP, nous avons répondu à l'ensemble des sollicitations de notre réseau sur les problématiques propres à ces espaces protégés, comme la fiscalité ou les procédures de création et de mise en œuvre, notamment auprès des Villes de Calais, Auch, Charlieu, Saint-Quentin-Fallavier, Monpazier, Elbeuf.

Autre sujet d'actualité, avec le transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités depuis mars 2014, les Villes ont régulièrement sollicité l'ANVPAH & VSSP pour savoir comment les services communaux et intercommunaux peuvent travailler de concert pour créer et instruire les documents d'urbanisme patrimoniaux le plus souvent construit à l'échelle communale : Saint-Émilion, Vitré, Morlaix, Angoulême, etc.

2. SUIVI DES SECTEURS SAUVEGARDÉS

En 2015, l'ANVPAH & VSSP a accompagné techniquement plusieurs collectivités sur leur dossier de Secteurs sauvegardés.
- Sur la création : Niort, Angoulême, Morlaix, Pau…
- Sur le règlement : Toulouse (nouvel adhérent en 2015)…
- Sur la mise en œuvre : Communauté de Communes du Bassin de Neufchâteau (fiscalité), Joigny (programme de renouvellement urbain), Besançon et Saint-Emilion (stationnement), Nancy (accessibilité), Richelieu…
- Sur la révision-extension : Bayonne, Saintes, Guérande, Saint-Gilles, Pézenas, Lille, Cahors, Nîmes…

VI.

3. JOURNÉES PHARES ET INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

a. Rencontre du réseau régional Grands Sites Midi-Pyrénées, 26 janvier 2015, Toulouse

Gérard DUCLOS, maire de Lectoure et trésorier de l'ANVPAH & VSSP, a apporté l'expérience de l'association lors de la table-ronde sur la qualité urbaine. S'appuyant sur les exemples de sa ville, de Besançon, de Saintes et Auxerre, il a développé les différentes stratégies politiques et urbaines menés sur les territoires : des outils de protection élaborés en amont des opérations de réaménagement comme à Auxerre et Besançon, ou l'inverse à Lectoure et Saintes où les protections ont permis de traduire au niveau réglementaire les politiques engagées pour les opérations de réaménagement. Chacun de ces cas a permis de montrer que ces projets prennent leur racine dans une analyse détaillée des problématiques du territoire (paysage, patrimoine, matériaux, espaces publics, mobilité, biodiversité, énergie, usages, économie, etc.) et un portage politique fort pour faire vivre et habiter le patrimoine.

Michel SIMON, Mary BOURGADE, Jean ROUGER, Alain VOGEL-SINGER, Jean-Pierre LELEUX, Isabelle CHESA

b. 50 ans du secteur sauvegardé de Pézenas, 17 et 18 septembre 2015, Pézenas

Ouvertes par Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas et vice-président de l'ANVPAH & VSSP, Jean ROUGER, président d'honneur de l'ANVPAH & VSSP et Jean-Pierre LELEUX, président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés et sénateur des Alpes Maritimes, ces journées ont remis en perspective l'histoire du secteur sauvegardé de Pézenas, un des premiers créés en France.

Trois villes, Nîmes, Carcassonne et Cahors, toutes situées dans la future grande région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ont présenté comment les espaces protégés incarnent la modernité plus de 50 ans après leur création.

Les débats organisés le lendemain ont prolongé les réflexions sur les espaces protégés et la revitalisation urbaine, au travers du Plan National de rénovation des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et des centres bourgs, notamment avec l'exemple de Pont-Saint-Esprit en la présence de Jacques CRESTA, député et président du groupe d'étude à l'Assemblée nationale sur les Quartiers anciens dégradés. La question de la dynamique des métiers en centre ancien a été à l'honneur l'après-midi, autour d'Alain VOGEL-SINGER, président des Villes et Métiers d'Art, en présence des principaux acteurs professionnels et associatifs.

c. Les ateliers de Patrimoine-Environnement «Urbanisme patrimonial et paysager en Aquitaine », 5 octobre 2015, Bordeaux

La Fédération Patrimoine-Environnement, avec la collaboration de la Fondation du Patrimoine, a organisé à Bordeaux une journée d'information sur le thème de l'urbanisme patrimonial et paysager en Aquitaine. À cette occasion, l'ANVPAH & VSSP, représentée par son vice-président Fabien ROBERT, maire-adjoint de Bordeaux en charge de la culture et du patrimoine, a présenté les systèmes de protection patrimoniale existants ainsi que les enjeux de leurs évolutions actuelles, au regard, notamment, du projet de loi relatif à la liberté de création, architecture et patrimoine.

d. L'avenir des secteurs sauvegardés à l'aune de la loi relative à la liberté de Création, Architecture et Patrimoine (loi LCAP), 26 novembre 2015, Bayonne

Le 26 novembre 2015, dans le cadre de la célébration du 40ème anniversaire de son secteur sauvegardé, la Ville de Bayonne a organisé une journée d'études à laquelle l'ANVPAH & VSSP a participé. Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne et vice-président de l'Association, a ouvert cette journée d'études en rappelant les enjeux des protections patrimoniales, à la fois au niveau national et au niveau local.

En interpellant l'ensemble de l'assemblée sur la loi LCAP, il a donné la parole à différentes personnalités pour une approche juridique du projet de loi : Pascal PLANCHET, juriste et professeur de droit public - Université des Lumières Lyon II, Philippe CIEREN, Alain de LA BRETESCHE et Sandrine LAVAUD.

L'après-midi s'est, quant à elle, concentrée sur le niveau local avec les Villes de Bayonne et Bordeaux, auxquelles se sont ajoutés les retours d'expériences de différentes professionnels du patrimoine. Soazic LE GOFF, Xavier LEIBAR, Jean-Xavier NEUVILLE, Michel BERGER, Philippe RIBETON, Pablo GARCIA ASTRIAN, Hariette ELENBURG, et enfin Jacky CRUCHON, ancien directeur de l'urbanisme de la Ville de Bayonne, ont échangé sur l'avenir de ces secteurs sauvegardés, et l'impact sur les territoires.

Arnaud BERNARD de LA JARTRE et Sophie METADIER

e. Troisième édition des journées d'études « Droit et gouvernance du patrimoine architectural et paysager », 15 et 16 décembre 2015, Angers

Le 15 et 16 décembre 2015, le centre de recherche Jean Bodin de l'université d'Angers a organisé sa 3ème édition des journées d'études « Droit et gouvernance du patrimoine architectural et paysager ».

L'ANVPAH &VSSP, partenaire de cette journée, était représentée par Sophie METADIER, trésorière adjointe de l'Association et maire de Beaulieu-lès-Loches et Jacky CRUCHON, expert dans l'Association. Ces journées ont réuni environ 170 intervenants et participants autour des enjeux futurs du patrimoine culturel bâti et de la question : quelle réforme pour le droit du patrimoine culturel bâti ?

Ces deux journées d'études ont traité de la loi LCAP, et de ses impacts sur la protection des biens archéologiques, de la loi relative à la protection des Monuments historiques, leurs abords, le principe de co-visibilité, de la création d'un nouveau label « Patrimoine récent », le label UNESCO ou encore la création architecturale en espaces protégés.

Ces temps d'intervention ont suscité un grand nombre d'échanges, tant lors des tables rondes entre les intervenants que lors des débats avec la salle.

En conclusion, Jacqueline MORAND-DEVILLIER, professeure émérite de droit public à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, a décrit le projet de la loi LCAP comme un projet qui engendre *« **une banalisation du terme patrimoine sous des leurres de simplification et des risques d'intégration (...) il y a un risque de la perte d'un dans le tout : la perte du patrimoine au sein d'un projet si large, celui de l'urbanisme** »*.

VI.

B. HABITAT, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

En 2015, l'Association a poursuivi ses travaux sur l'amélioration de l'habitat, du logement et du cadre de vie en centre ancien en réunissant régulièrement trois groupes de travail :

- Habitat & PNRQAD, présidé par Didier HERBILLON, vice-président de l'ANVPAH & VSSP et maire de Sedan ;
- Territoires & Bourgs-Centres, groupe créé en 2015 et présidé par Bruno MARTY, membre du bureau de l'ANVPAH & VSSP et maire de La Réole ;
- Dynamiques économiques & urbanisme commercial, présidé par Alain VOGEL-SINGER, vice-président de l'ANVPAH & VSSP et maire de Pézenas.

Travaillant sur la thématique globale de la redynamisation des centres anciens, pour des petites et moyennes villes, l'année 2015 a conduit au rapprochement de ces trois groupes et au renforcement des partenariats avec les services du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, du Commissariat général à l'égalité des territoires, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Anah, de l'ANRU, de Forum de l'habitat privé, de l'Assemblée des Communautés de France, du Club des Managers de Centres-Villes, ou encore des Ateliers d'art de France.

1. HABITAT & PNRQAD RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL, 25 JUIN 2015, CALAIS

Cette 1ère réunion sur le PNRQAD de l'année 2015, présidée par Didier HERBILLON, a rassemblé une vingtaine de participants des villes de Bayonne, Calais, Châtellerault, Meaux, Roubaix, Sedan, ainsi que des représentants de l'ANRU, de la DDTM, de la DRAC et de partenaires privés de la Ville de Calais, autour de deux problématiques : celle du croisement des périmètres de protection patrimoniale et de PNRQAD, ainsi que celle du relogement.

Emmanuel AGIUS, maire-adjoint en charge de l'urbanisme à la Ville de Calais, a ouvert la journée en rappelant quelques dates et éléments clés du PNRQAD de la Ville. Signée le 3 juin 2011, la convention va durer jusqu'en 2018, sur deux quartiers. Mené en partenariat avec la CAF, la Région, l'ANRU et l'Anah, le projet a pour objectif, au-delà de la lutte contre l'habitat indigne, de créer des logements de qualité en cœur de ville et de créer du lien entre les différents quartiers. La Ville est aménageur en régie, et mène, à la suite des rachats de parcelles, des programmes de démolition-dépollution, avant d'amorcer la production de nouveaux logements, la reconversion de friches, l'aménagement d'espaces publics et la construction d'équipements.

À ses côtés, Didier HERBILLLON a présenté le projet de Sedan qui vise à recréer des liaisons entre le quartier en PNRQAD, îlots qui concentrent des populations fragiles, et le château fort.

Échanges et débats ont permis de rappeler la complexité des projets PNRQAD qui nécessitent un travail transversal, en lien avec les bailleurs privés et publics, les propriétaires-occupants, les commerçants, etc. mais aussi grâce à un soutien actif de l'État pour une requalification globale des quartiers.

2. TERRITOIRES & BOURGS-CENTRES

a. Réunion du groupe de travail, 13 mai 2015, La Réole

Le groupe de travail « Territoires et Bourgs-Centres » s'est réuni pour la première fois à La Réole, le mercredi 13 mai 2015. Présidée par Bruno MARTY, maire de La Réole, cette réunion a permis aux élus et techniciens des villes de Beaulieu-Lès-Loches, Decazeville, Joigny, La Réole, Saint-Emilion et Saint-Flour et aux représentants du CEREMA, de la région Aquitaine et de la DDTM Gironde d'échanger sur l'appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs », piloté par le ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité, et plus globalement

Emmanuel AGIUS et Didier HERBILLON

sur les problématiques liées à la revitalisation des bourgs-centres. La journée a débuté avec une présentation du projet de ville ***La Réole 2020*** par Selvie LEGROS, directrice générale des services, suivie d'un parcours guidé dans la ville par Cécile GAYDON, chef de projet ***La Réole 2020***, Olivier BAYLE-VIDEAU, service culture et communication et Rémi PLANTON, directeur de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers.

A l'occasion de la réunion du premier groupe de travail, cinq thématiques ont été ciblées afin d'orienter le débat à venir :

- Les commerces
- La mobilité
- La vacance et la mixité des logements
- L'indignité et l'insalubrité
- L'espace public et la place de la voiture

Enfin, Bruno MARTY, Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP et Jean ROUGER, membre fondateur de l'ANVPAH & VSSP ont inauguré l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement*** dans le Prieuré des Bénédictins, regroupant 22 vues des territoires du grand Sud-Ouest pour célébrer les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

b. Réunion du groupe de travail, 7 octobre 2015, Saint-Emilion

Le groupe de travail s'est réuni une seconde fois à Saint-Emilion, le mercredi 7 octobre 2015.

Accueillie par Bernard LAURET , maire de Saint-Emilion et présidée par Bruno MARTY, maire de La Réole, cette réunion a permis aux élus et techniciens des villes de Bram, Decazeville, Guise, Joigny, La Réole, Lavelanet, Monpazier, Montmorillon, Nay, Pont-Saint-Esprit, Saint-Emilion, Saint-Sever, Sarlat et aux représentants de la région

Jean ROUGER, Bruno MARTY, Marylise ORTIZ

Aquitaine, de la DDT Gironde, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la région Aquitaine, du CAUE Limousin et du CGET, représenté par Jean-Louis COUTAREL, chargé de mission urbanisme et architecture, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, d'échanger sur les modalités de mise en œuvre de l'AMI Centre-bourg. Les questions liées à la mise en tourisme des territoires et la conciliation entre accueil des touristes et habitants ont également été abordées.

3. DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES ET URBANISME COMMERCIAL

a. Réunion du groupe de travail, 25 mars 2015, Paris

Introduite par Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas et président du groupe de travail de l'ANVPAH & VSSP sur les « Dynamiques économiques, urbanisme commercial des territoires » et par Philippe PRADIER, responsable adjoint du département politique de la ville et développement urbain de la Caisse des Dépôts et Consignations, cette journée a rassemblé près de 40 personnes.

La matinée a débuté par la présentation de Sylvie DONNE, sous-directrice du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration, à la Direction générale des Entreprises, ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, et de Philippe SCHMIT, délégué général adjoint de l'Assemblée des Communautés de France. Ces premières interventions ont rappelé les principales mesures prises par le gouvernement actuel en matière d'urbanisme commercial, notamment au travers de la loi relative à l'artisanat, aux commerces et aux très petites entreprises, la loi Macron et la future loi NOTRe.

La seconde partie de la journée était dédiée aux exemples de quatre collectivités ayant mis en place des outils de redynamisation des commerces dans leur centre ancien.

Ainsi, Frédérique MACAREZ, maire-adjointe chargée du développement et de la sécurité de Saint-Quentin en Picardie et vice-présidente de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin chargée du Développement, Anne GALLO, maire de Saint-Avé, Olivier BOURDON, coordinateur national de la Fédération des Boutiques à l'Essai et Valérie FORME, secrétaire générale d'Ateliers d'Art de France ont respectivement présenté leurs

VI.

Pierre JARLIER, Alain VOGEL-SINGER et Christophe DELANNOY

stratégies globales pour redynamiser les centres anciens.

De nouveaux enjeux ont été soulevés, comme le lien entre urbanisme commercial, développement économique et transition écologique des centres anciens, dont il pourra être intéressant de réfléchir lors de prochaines réunions du groupe.

b. Réunion du groupe, 4 novembre 2015, Paris

Introduite par Alain VOGEL-SINGER et par Christophe DELANNOY, expert « projets territoriaux complexes » de la Caisse des Dépôts et Consignations, ce deuxième atelier de l'année a rassemblé un peu plus de 25 personnes qui ont échangé sur les outils et solutions de redynamisation des commerces en centre-ville, en lien avec les questions d'habitat et d'espaces publics, notamment.

Christophe DELANNOY, expert « projets territoriaux complexes », a présenté la stratégie et les outils que souhaiterait mettre en place la Caisse des Dépôts en termes de redynamisation des commerces en centre-ville, auprès de 10 villes (Nevers, Flers, Luneville, Châlons-en-Champagne, Valence, Cahors, Miramas, Perpignan, Vierzon et une commune d'outre-mer non en attente de sélection) pilotes et de 6 leviers : l'habitat, l'urbanisme commercial, l'économie, les équipements, les mobilités et le stationnement.
Par ailleurs, la Caisse des Dépôts continue à développer des outils pour appuyer les collectivités, notamment via une offre coordonnée en ligne.
Pour mettre en œuvre ces politiques sur le terrain, Robert MARTIN, président du Club des Managers de Centre-Ville, a présenté le rôle des managers de territoire, véritables appuis aux collectivités dans leur projet de redynamisation commercial.

Pierre JARLIER, maire de Saint-Flour, vice-président de l'ANVPAH & VSSP, a présenté la stratégie appliquée sur sa ville, en s'appuyant sur des outils comme le FISAC, sur une réflexion portée à l'échelle intercommunale, et sur une politique de complémentarité avec le caractère patrimonial du centre ancien.

L'atelier s'est ouvert sur une nouvelle problématique à traiter en 2016 : les différences de temporalités entre les politiques et les commerçants, l'intérêt patrimonial du centre ancien à valoriser dans la redynamisation des commerces ainsi que les nouvelles formes économiques et de gouvernance à intégrer dans les logiques de demain.

Réunion du groupe de travail « Dynamiques économiques et urbanisme commercial », 25 mars 2015

C. QUARTIERS ANCIENS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2015, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations et le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, l'Association a poursuivi ses actions sur la nécessaire adaptation des techniques de réhabilitation énergétique aux spécificités du bâti ancien ainsi que sur l'importance des quartiers anciens dans la lutte contre l'étalement urbain et le développement durable des territoires.

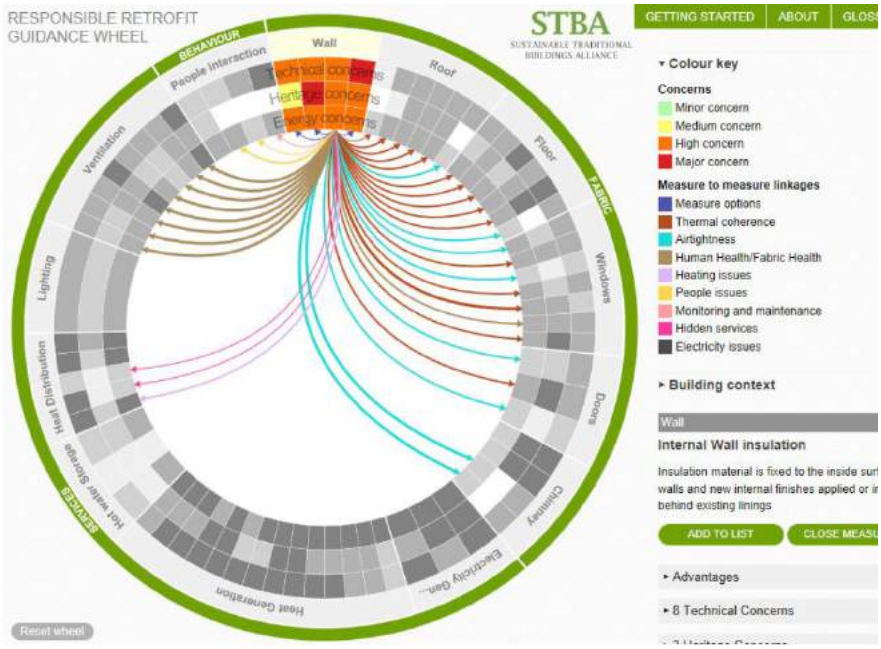

1. POURSUITE DU GROUPE DE TRAVAIL

a. Déclinaison et publication du guide « Quartiers Anciens, Quartiers Durables » en fiches pratiques

Après la publication du guide ***Quartiers Anciens, Quartiers Durables***, l'ANVPAH & VSSP poursuit son travail de sensibilisation auprès de l'ensemble des professionnels investis dans la protection du patrimoine, dans les démarches environnementales ou encore dans la réduction de la consommation énergétique (élus, techniciens, artisans, bureaux d'études, étudiants, etc.).

En 2015, sous la présidence de Michel SIMON, 1er adjoint au maire de Cahors, le groupe de travail a avancé dans la déclinaison du guide en fiches techniques en se réunissant à deux reprises. L'ensemble des thématiques du guide ont été déclinés en fiches techniques et un travail d'inventaire des démarches exemplaires a été effectué pour associer un exemple de ville à chaque fiche.

Patrick HERBELE et Michel SIMON

La première fiche sur le « projet politique » reprenant l'exemple de la Ville de Cahors a été publiée et d'autres fiches, sur l'éco-restauration et la lutte contre l'habitat indigne notamment, sont en cours de rédaction. L'illustration globale qui permettrait de naviguer de manière souple et dynamique entre les différentes fiches est, quant à elle, en cours de réalisation.

Par ailleurs, l'année a été marquée par l'intégration de deux nouveaux partenaires : la Direction générale des patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication ainsi que l'Institut d'Aménagement, de Tourisme & d'Urbanisme (IATU) de l'université Bordeaux Montaigne.

Ce partenariat, toujours en cours de définition à la fin de l'année 2015, donnera lieu à un travail commun avec l'ANVPAH & VSSP et l'IATU avec l'accueil d'étudiants-stagiaires ou encore à la participation à des jurys de projets étudiants.

b. Travail sur la création d'un site internet de diffusion et d'échanges sur la réhabilitation énergétique et environnementale du bâti ancien (acronyme du projet : CREBA)

Le groupe de travail piloté par le Cerema et rassemblant l'ANVPAH & VSSP, Maisons Paysannes de France, CORDOBA Plate-forme du plan bâtiment, le Laboratoire de Recherche en Architecture – Ecole nationale Supérieure d'architecture de Toulouse s'est réuni à quatre occasions en 2015.

L'objectif global du projet est de développer un portail internet centralisé dédié à la diffusion et aux échanges de bonnes pratiques sur la réhabilitation responsable du bâti ancien, permettant :

VI.

- La mise à disposition des ressources techniques diffusables sur la réhabilitation du bâti ancien (guides nationaux, locaux,…),
- La mise à disposition d'un outil de conseil et d'aide à la décision, en ligne, pour une réhabilitation responsable du bâti ancien (concept de l'outil « Guidance Wheel » du STBA),
- La capitalisation et la mutualisation d'études de cas et de retours d'expériences de réhabilitations « exemplaires » de bâtiments traditionnels, selon une fiche type « Rex » à constituer, comprenant notamment des éléments d'évaluation économique et technique.

2. INTERVENTIONS

L'ANVPAH & VSSP a été sollicitée pour son expertise lors des journées suivantes :

- 3 février 2015 à Lyon - Entretiens du Cerema Territoires et villes durables - Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT

Jacky CRUCHON, expert auprès de l'ANVPAH & VSSP, a apporté le témoignage de l'Association lors de l'atelier « Le bâtiment, levier pour la transition énergétique des territoires ».

- 29 avril 2015 à Besançon – Atelier « Quartiers anciens, Quartiers durables » – 1er Congrès national de l'ANVPAH & VSSP

Présidé par Patrick HÉBERLÉ, expert investisseur direction interrégionale Est de la Caisse des Dépôts et Consignations, et animé par Michel SIMON, 1er adjoint au maire à Cahors et président du groupe de travail, cet atelier a permis de faire le point sur la réglementation en matière de consommation énergétique, sur les spécificités du bâti ancien éclairé par les exemples de Bayonne, Saint-Léonard de Noblat, Lyon ou encore Cahors.

- 2 juillet 2015 à Poitiers – Journée technique co-organisée par le Cerema et le Cluster Eco-Habitat

Marion JULIOT, chargée de mission urbanisme patrimonial et développement durable est intervenue lors de la table-ronde « La revitalisation comme une démarche de quartier et de territoire durable : quels questionnements, quelle gouvernance, quels outils, quels financements ? » aux côtés de l'Agglomération du Grand Cahors, de la DREAL Poitou-Charentes et de la Ville de Saint-Léonard-de-Noblat.

5 novembre 2015 à Paris – Salon international du Patrimoine culturel

Organisation et intervention lors de la table-ronde « Le bâti ancien : un atout pour la transition énergétique ».

Ouverte par Michel SIMON, 1er adjoint de Cahors et président du groupe de travail, cette conférence a réuni une centaine de participants déclinant le développement durable à deux échelles, celle du quartier et celle du bâti, selon deux d'après les exemples de Bayonne et Cahors.

Jacky CRUCHON, expert auprès de l'ANVAPH & VSSP et ancien directeur de l'urbanisme de la Ville de Bayonne, a ainsi présenté les qualités environnementales des bâtis anciens et la nécessaire adaptation des techniques de réduction de consommation au regard des spécificités des constructions traditionnelles (migration de l'eau, circulation de l'air, inertie, etc.). Marion JULIOT, chargée de mission à l'ANVAPH & VSSP a traité de la question plus globale des quartiers anciens et de leurs avantages pour développer la ville durable (densité, mobilité, accessibilité, etc.).

Enfin, après la présentation des deux guides sur les quartiers anciens durables et l'audit énergétique des bâtis anciens, Michel SIMON a conclu la conférence avec l'exemple de Cahors qui structure son projet de ville autour de l'amélioration de l'habitat dans son centre ancien, en développant, en partenariat avec l'agglomération et la Région, des dispositifs incitatifs à destination des propriétaires Cadurciens.

D. PAYSAGE

Engagée depuis 2012 dans un partenariat avec le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, l'ANVPAH & VSSP a poursuivi sa participation au comité de pilotage sur la relance paysagère. Au sein de ce comité, réuni à l'initiative de la Ministre à sept reprises, l'ANVPAH & VSSP a notamment relayé les actions mises en œuvre par ses membres et alimenté la plateforme des 1000 paysages en action. L'Association a également participé au Club Plan de Paysage ainsi qu'à la diffusion des initiatives exemplaires, lauréats des Plans de Paysage de 2013 et 2015.

Jean-Paul BRIN

Enfin, l'année 2015 a été marquée par l'engagement de la Ville de Pau. Ainsi, Jean-Paul BRIN, maire-adjoint de Pau en charge de la coordination générale, de l'urbanisme, des grands projets et du patrimoine architectural, a pris la présidence du groupe Paysage, amorçant un travail partenarial pour organiser le 3ème séminaire Paysage, les 13 et 14 octobre 2016 à Pau.

1. ATELIERS PAYSAGE

a. Atelier « Requalification des paysages dégradés », 4 septembre 2015, Laon

Ouverte par Antoine LEFÈVRE, sénateur-maire de Laon, Karine MANGIN du MEDDE et Marylise ORTIZ, la journée portait sur la requalification des paysages dégradés.

L'exemple de la Ville de Laon qui s'interroge, dans le cadre de la révision de son secteur sauvegardé, sur les liaisons entre sa ville haute, centre historique, et sa ville basse ; entre vacance et étalement urbain, a ouvert les réflexions. Les exemples du Bassin minier de Lens-Liévin, de l'agglomération du Soissonnais ou encore de la Ville de Martigues ont tous illustré de manière différente comment le paysage permet d'initier des projets de redynamisation des territoires au service de l'amélioration de la qualité du cadre de vie, mais aussi de l'emploi et de l'économie. Les interventions du ministère et de la DREAL ont également permis d'apporter des outils (Atlas du Paysage, Plans du Paysage, La formulation d'objectifs de qualité paysagge) aux collectivités qui souhaitent développer leurs politiques paysagères.

Karine MANGIN, Marylise ORTIZ, Antoine LEFÈVRE

b. Atelier « Paysage & Aménagement du territoire », 6 octobre 2015, Bar-le-Duc

L'atelier s'est déroulé avec le soutien du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de la Ville de Bar-le-Duc. Ouverte par Juliette BOUCHOT, maire-adjointe de Bar-le-Duc à la culture et au patrimoine, secrétaire de l'ANVPAH & VSSP, et Karine MANGIN du ministère, la journée portait sur l'intégration du paysage dans les projets d'aménagement du territoire.

Pour mener à bien cet objectif, l'atelier a débuté par la présentation de deux éléments essentiels :
- le rôle et l'intégration du paysagiste-concepteur dans les équipes projets ;
- les méthodes rassemblées dans le guide pour une meilleure prise en compte des paysages dans les cahiers des SCoT, PLU et cartes communales, édité par la DRIEE Ile-de-France.

Dans un second temps, l'atelier a développé différents exemples de territoire avec :
- la déclinaison des politiques nationales à l'échelle de la région Lorraine présentée par la DREAL,
- les projets de deux espaces urbains présentés par l'agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle,
- la prise en compte du paysage dans le PNR Lorraine,
- la labellisation UNESCO des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne présentée par la DREAL Champagne-Ardenne.

c. Atelier « Paysage & Médiation », 16 octobre 2015, Millau

L'atelier s'est déroulé avec le soutien du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, EDF, la Ville de Millau et la région Midi-Pyrénées.

En présence d'une trentaine de participants, Christophe SAINT-PIERRE, maire de Millau et archéologue, a souligné l'importance des patrimoines de sa commune dans les stratégies de développement et d'aménagement. Par la suite, avec les intervenants du Parc naturel régional des Grands Causses et de l'animatrice de l'architecture et du patrimoine, le paysage a été analysé ***in situ***, depuis les rues et du haut de la tour des Rois d'Aragon.

La thématique de la médiation des paysages introduite par Mathieu LARIBBE, directeur du CAUE du Lot, a été approfondie selon 3 axes. Le premier concernait les actions menées par l'entreprise EDF dans la Vallée de la Dordogne, du point de vue paysager et anthropologique.

Le second portait sur les méthodes opérationnelles de médiation et des enquêtes aux travaux participatifs illustrés par le collectif de paysagistes Alpage et le Pays Ouest-Creuse, lauréat du Plan de paysage 2013. Enfin, la Manufacture des Paysages (Hérault), la Ville de Lodève et le centre d'études et de découverte du paysage et du patrimoine du Lot-et-Garonne (CEDP 47) ont présenté des démarches transversales auprès des différents publics du paysage, les professionnels, les habitants et les jeunes.

2. L'ARBRE COMME ÉLÉMENT DU PATRIMOINE URBAIN

L'ANVPAH & VSSP et les collectivités porteuses d'une politique patrimoniale ont été confrontées à des problèmes de gestion des arbres en villes. Le besoin de se doter d'un outil d'aide à la décision est ainsi apparu afin d'objectiver la valeur de l'arbre dans la ville, de créer un langage commun, entre les élus, les techniciens du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage, de l'arbre et les habitants.

Le groupe de travail constitué sur cette thématique en 2012, présidé par Hélène DE MARIN VERJUS, maire-adjointe de Sommières est composé d'une quarantaine de personnes : élus et techniciens des Villes de Saintes, La Rochelle, Sommières, Royan, Châtellerault, Poitiers, Cahors, Cognac, la DREAL de Poitou-Charentes, le STAP et le CAUE de Charente-Maritime, la CAPEB ainsi que le centre de formation professionnelle de Saintes rattaché au ministère l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Ce groupe de travail a été rejoint par les Villes de Périgueux et Bordeaux en 2015 et poursuit sa réflexion sur la place de l'arbre en milieu urbain, et plus particulièrement sur son évaluation comme élément du patrimoine dans différentes situations urbaines. La réflexion porte sur l'écriture d'un guide d'évaluation de la patrimonialité des arbres et leur gestion, d'entretien ou de protection en fonction du « degré » de patrimonialité. La publication de cet ouvrage à destination des élus et des techniciens des collectivités est prévue en 2016.

En 2015, ce groupe s'est réuni trois fois afin de finaliser la préface du guide, son introduction, le questionnaire ainsi que le ***vademecum*** associé pour aboutir à une évaluation objective et multicritère de la patrimonialité d'un arbre ou d'un groupement d'arbres.

3. ENTRÉES DE VILLES

L'ANVPAH & VSSP et la Fédération Patrimoine-Environnement ont travaillé à la préfiguration de la 14ème édition du Concours National des Entrées de Villes & reconquête des franges urbaines, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones de flux, interfaces entre urbain et rural, entre centre-ville et périphérie, les franges urbaines, et parmi elles les entrées de villes, concentrent les possibilités d'extension de la ville actuelle et cristallisent de grands enjeux d'aménagement. Elles entrent en concurrence avec les cœurs de ville, d'une part, et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part.

Le comité de pilotage composé des représentants des deux associations organisatrices, avec notamment Denis GRANDJEAN, ancien élu de Nancy, et Olivier MIGNAUW, ingénieur civil des Ponts et Chaussées, des ministères de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et de la Culture et de la Communication s'est réuni à cinq reprises en 2015.

Le nouvel appel à candidature a été élaboré, accompagné de différents documents à l'attention des candidats, en vue d'un lancement officiel en février 2016.

E. TRANSVERSALITÉ URBANISME PATRIMONIAL ET POLITIQUE DE VALORISATION

De nombreuses communes se sont questionnées sur la mise en place de structures intercommunales et le transfert de la compétence urbanisme aux intercommunalités. Aussi, alors que les effets de la loi ALUR réinterrogent la place pour le volet patrimonial dans les futurs PLUi, émerge de manière plus prégnante l'importance de s'appuyer sur des politiques de valorisation du patrimoine forte et fédératrice pour les intercommunalités. Saisie sur le sujet, l'ANVPAH & VSSP a proposé trois temps de formation.

1. JOURNÉES DE FORMATIONS

a. « De l'urbanisme patrimonial à la médiation : des outils au service des collectivités et de la reconversion du patrimoine industriel », 29 janvier 2015, Elbeuf-sur-Seine

Voir Chapitre V

c. « Communes et intercommunalités, de la gestion à la valorisation des patrimoines », 15 octobre 2015, Grand Rodez

Voir Chapitre V

b. « Communes et intercommunalités - Partage de la compétence Patrimoine », 5 novembre 2015, Paris

Organisé par l'ANVPAH &VSSP, en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication, cet atelier a rassemblé une vingtaine de personnes, qui ont pu s'informer et échanger avec des représentants du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, sur les questions d'intercommunalité et de transfert de la compétence patrimoine.
Bruno MARTY, maire de la Réole, a mis en avant les nombreuses interrogations dans les collectivités sur les réformes des collectivités territoriales. Elles suscitent des inquiétudes quant à l'avenir du patrimoine des communes, vecteur important d'attractivité pour les territoires.

Emmanuel ETIENNE, sous-directeur des Monuments historiques et secteurs protégés au ministère de la Culture et de la Communication et Frédéric AUCLAIR, adjoint à la sous-directrice de la qualité du cadre de vie, ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité ont fait un point sur le contexte législatif actuel, rappelant les dernières réformes qui ont impacté, de manière directe ou non, le patrimoine (la loi ALUR ou encore la loi LCAP).

Trois collectivités de différentes échelles représentées par Dominique CASSAZ, responsable de la mission Patrimoine, à la Ville et à l'Eurométropole de Strasbourg, Pascal DUBALLET, directeur de l'urbanisme sur la Ville de Poitiers et l'agglomération du Grand Poitiers et Ingrid COLNET, directrice générale des services, chargée du développement du territoire de la Communauté de communes de la Saône Vosgienne ont présenté leur travail et réflexion sur ces questions de transfert de compétences et d'intercommunalité.

VII.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Dès sa création, l'ANVPAH & VSSP s'est engagée dans la coopération internationale sous l'angle thématique du patrimoine et de l'urbanisme patrimonial. Elle mène depuis 15 ans des actions et des partenariats dans les Balkans et en Europe, au Mali, en Inde et s'oriente également vers le Liban et l'Argentine, en concertation avec ses partenaires, le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et le ministère de la Culture et de la Communication.

Pour son action internationale, l'ANVPAH & VSSP bénéficie d'un partenariat fort avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement International et du soutien du ministère de la Culture et de la Communication. Elle s'appuie sur les ambassades, villes et ministères des pays concernés. Elle est également partenaire de différents organismes internationaux. L'association intervient en tant qu'expert, directement ou par l'intermédiaire de son réseau.

L'ANVPAH & VSSP se donne comme missions au niveau international de :

- Mettre en réseau les collectivités pour qu'elles ne soient pas isolées dans leur démarche, et qu'elles travaillent en complémentarité
- Organiser des rencontres et des formations sur la législation des centres anciens, l'élaboration de documents d'urbanisme, etc.
- Accompagner les collectivités et développer les coopérations décentralisées sur le thème du patrimoine
- Apporter une expertise relative à la gestion, à la protection et à la valorisation du patrimoine
- Développer des échanges entre tous les niveaux de gouvernance : décideurs, techniciens des collectivités, ministères, etc.
- Proposer des diagnostics et monter des projets pour la revitalisation socio-économique des territoires à partir du patrimoine
- Renforcer les compétences des élus et techniciens
- Accompagner la création de réseaux nationaux de collectivités et échanger avec ceux-ci.

A. LES TEMPS FORTS

1. FORMATION INTERNATIONALE POUR LES CHEFS DE PROJETS, 17 AU 21 FÉVRIER 2015, BORDEAUX

La première édition de la semaine de formation internationale s'est tenue à Bordeaux, dans le lieu emblématique que constitue le CIAP, situé Place de la Bourse, mais également à La Réole et Saint-Emilion. 13 techniciens de 9 nationalités, spécialisés dans le domaine patrimonial, touristique et urbain, et souvent chefs de projets de pays partenaires de l'ANVPAH & VSSP, ont été conviés à cette première formation ainsi que des institutions intéressées par la construction de projets patrimoniaux et de futurs partenariats.

Venus d'Albanie, de Bulgarie, de Croatie, de Hongrie, du Liban, du Mali, de Moldavie, de République de Macédoine et de Slovaquie, les participants ont échangé avec des intervenants français sur les pratiques en matière de gestion et de valorisation du patrimoine culturel et urbain.

Chefs de projets internationaux lors de Semaine internationale, février 2015

Cette semaine de formation a permis d'aborder les outils de gestion du patrimoine : étude des outils français, hongrois et slovaques, présentation de l'exemple de Bordeaux avec Anne-Laure MONIOT, chef du recensement du patrimoine à Bordeaux. La notion de médiation et d'interprétation du patrimoine a été présentée par David JURIE, animateur de l'architecture et du patrimoine de la Ville de Bordeaux et François HUBERT, directeur du Musée d'Aquitaine. Une visite du CIAP et du Musée d'Aquitaine, commentées par Philippe CHAUVEAU, responsable de la médiation, étaient programmées.

Une journée a été consacrée aux partages d'expériences relatives aux liens entre gouvernance urbaine et compétence patrimoine. L'urbanisme patrimonial, l'importance des différentes échelles de gestion et de protection du patrimoine ont été les principaux sujets de discussion pendant la matinée animée par Jacky CRUCHON, expert en urbanisme patrimonial. La formation aux métiers de la médiation et le partenariat entre les Universités et Centres de formation ont été illustrés par une visite de l'exposition ***Vivre les patrimoines*** (voir chapitre V).

VII.

Enseignants, représentants de l'ANVPAH & VSSP et chefs de projet ont ainsi fait part de leur souhait de développer des partenariats plus forts avec les universités afin de concourir à la professionnalisation et à la mobilité internationale des jeunes.

La journée du 19 février a été consacrée à la sensibilisation des acteurs, des décideurs et du public local. Cet atelier a été accueilli par La Réole, et s'est déroulé en présence de Bruno MARTY, maire de la ville. Il a mis en avant le rôle de la formation, de la sensibilisation pour appuyer les projets de protection et de mise en valeur des patrimoines et de reconquête des centres anciens. En particulier, les interventions de la délégation malienne ont montré à quel point la sensibilisation des élus et du public local est essentielle pour changer le regard de la population envers un patrimoine délaissé.

Le vendredi 20 février, France QUEMAREC, responsable du Pôle de Coopération patrimoniale et Formation au département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines, au ministère de la Culture et de la Communication, est intervenue sur les projets mis en œuvre avec l'ANVPAH & VSSP. Les échanges ont notamment permis de souligner le rôle joué par la mise en réseau des collectivités dans l'amélioration de la formation des professionnels et des élus au patrimoine.

La semaine de formation s'est achevée le samedi 21 février 2015 par un atelier accueilli par la Ville de Saint-Emilion où les acteurs ont débattu des enjeux liés à la gestion du patrimoine dans une ville confrontée à une forte densité touristique.

Ces rencontres ont été très utiles pour cibler les attentes des chefs de projets internationaux et pour susciter un réel échange entre acteurs de différents pays. Les participants ont souligné leur intérêt de poursuivre ces rencontres et ont notamment insisté sur le thème de l'interprétation du patrimoine.

Pierre BUHLER

2. POLOGNE : CONFÉRENCE « PAYSAGES URBAINS ET POLITIQUES PUBLIQUES FRANCE / POLOGNE », 19 ET 20 MAI 2015, INSTITUT FRANÇAIS, VARSOVIE

En Pologne, de nouvelles perspectives pour les politiques urbaines voient le jour dont la revitalisation des centres-villes et la protection du paysage sont des éléments forts. L'expérience française en matière de protection et de valorisation des patrimoines intéresse particulièrement les villes polonaises.

L'ANVPAH & VSSP a répondu à l'invitation de Pierre BUHLER, ambassadeur de France en Pologne à une journée d'étude comparée franco-polonaise « Paysages urbains et politiques publiques ». Organisée par l'Ambassade de France en partenariat avec le Forum Rewitalizacji et l'ANVPAH & VSSP, la journée a été accueillie dans un lieu emblématique de Varsovie, le Palais sur l'Île, au cœur du Parc Lazienki. Tadeuz ZIELNEWICZ, Directeur du Parc Lazienki ; Pierre BUHLER, Ambassadeur de France en Pologne et Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP et ancien ministre, ont ouvert cette conférence qui a réuni près de 130 personnes, dont des élus et techniciens des villes et métropoles polonaises, universitaires et journalistes.

La délégation française, pilotée par Martin MALVY, était notamment constituée de Djoudé MÉRABET, maire d'Elbeuf, Marie-Annick BOUQUAY, maire-adjointe de la Ville de Vitré et Dominique IRVOAS-DANTEC, directrice des projets touristiques et patrimoniaux à Destination Rennes. Elle s'est conclue par la signature d'une lettre d'intention entre l'ANVPAH & VSSP et le Forum de Revitalisation.

Cette déclaration permettra de favoriser les partenariats entre collectivités locales françaises et polonaises, afin qu'elles échangent et travaillent en complémentarité.

3. LE SALON DU PATRIMOINE À PARIS, 6 NOVEMBRE 2015

Le Salon du patrimoine culturel a constitué une tribune de choix pour l'ANVPAH & VSSP afin de partager ses savoir-faire et de diffuser le bilan de certaines de ses actions menées dans le domaine de la coopération internationale. L'ANVPAH & VSSP a organisé le 6 novembre 2015 une conférence « L'action des villes à

Maurille BEROU, Florian RAVAIL, Albana DRENOGGLAVA, Jadranka STEFKOVA

Arber KAMANI, Patrick GEROUDET, Bernard FITOUSSI, Qazim SEJDINI et Boukorock STAFA

l'international pour la préservation du patrimoine culturel » permettant de sensibiliser le grand public. Le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International a pris part à cette conférence, représenté par Maurille BÉROU et Florian RAVAIL, chargés de mission auprès du délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, pour présenter les actions en faveur de la coopération décentralisée. Jadranka STEFKOVA, conseillère pour le développement local à Veles, en République de Macédoine, a présenté les projets patrimoniaux de la ville macédonienne et l'intérêt que représente l'Association des villes historiques de Macédoine, dont le maire de Veles, Slavcho CHADIEV, est président. Albana DRENOGGLAVA (Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan, Albanie) a présenté un premier bilan du projet pilote mené dans la ville d'Elbasan avec l'ANVPAH & VSSP.

La participation du ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, ainsi que celle de représentantes de villes albanaises et macédoniennes, a permis de montrer l'intérêt que constitue l'ouverture des villes à la coopération internationale dans le domaine patrimonial.

4. ALBANIE : SÉMINAIRE « LE PATRIMOINE, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT AU CŒUR DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS RÉSEAUX », 9 ET 10 DÉCEMBRE 2015, ELBASAN

Organisé en partenariat avec l'Ambassade de France en Albanie, le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, le ministère de la Culture en Albanie et la Ville d'Elbasan, ce séminaire est venu clôturer le travail mené depuis un an par un groupe franco-albanais sur le centre ancien d'Elbasan.

70 personnes, élus, techniciens et partenaires de nationalités albanaise, kosovare, macédonienne et française se sont rassemblés lors de ce séminaire, en présence de Zef ÇUNI, vice-ministre de la Culture en Albanie, de Bernard FITOUSSI, ambassadeur de France en Albanie, de Qazim SEJDINI, maire d'Elbasan ainsi que d'une délégation d'élus et d'experts français, pilotée par Patrick GÉROUDET, maire-adjoint de Chartres et vice-président de l'ANVPAH & VSSP. Celle-ci était composée de Sophie METADIER, maire de Beaulieu-lès-Loches, de Michel ALBIN, maire de Ray-sur-Saône, d'Isabelle JOLY, architecte, de Sandrine DAUREIL, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Flour, de Bruno MARMIROLI, directeur du CAUE Loir-et-Cher, de Jacky CRUCHON, expert urbanisme et patrimoine auprès de l'ANVPAH & VSSP et de Tom DUTHEIL, ancien étudiant et aujourd'hui assistant de conservation des collections au Musée de la Légion d'honneur.

Les deux journées ont offert aux participants un éclairage sur la gestion, la préservation et la valorisation des patrimoines et ont encouragé l'échange d'expériences au sein du réseau international. Liée à ces deux journées, une visite dans la Kala, citadelle d'Elbasan, a été organisée.

Cet événement a été l'occasion de restituer les ateliers franco-albanais organisés depuis deux ans, dans les domaines de l'urbanisme patrimonial et de la sensibilisation des publics au patrimoine.

La rencontre au ministère de la Culture à Tirana avec Zef ÇUNI, vice-ministre de la Culture, a permis d'envisager une suite, qui pourrait se matérialiser par la signature d'une convention entre le ministère de la culture en Albanie, l'Ambassade de France en Albanie, l'ANVPAH & VSSP et des villes albanaises, dont Elbasan. Ces rencontres ont également permis de faire émerger l'idée de la constitution d'un réseau national de villes historiques albanaises.

VII.

B. LES PROJETS PAR PAYS

1. BALKANS ET EUROPE DU SUD - EST

• ALBANIE

A la demande du ministère albanais de la culture en 2014, une opération-pilote a été mise en place avec le Directorat Régional de la Culture Nationale, secteur Elbasan, la Ville d'Elbasan, avec l'appui de l'Ambassade de France, du ministère français des Affaires Etrangères et du Développement International et du ministère de la Culture et de la Communication. Ce projet porte à la fois sur les documents d'urbanisme patrimonial permettant de préserver le centre ancien de la ville et la sensibilisation des publics locaux à leur cadre de vie.

Les ateliers organisés à Elbasan ont associé urbanistes, architectes et animateurs de l'architecture et du patrimoine ainsi que des universitaires, étudiants et représentants des collectivités et de l'Etat des deux pays. Ce travail transversal a permis d'associer la réflexion sur les besoins en termes de protection, les outils d'urbanisme patrimonial et la sensibilisation des habitants et des décideurs.

A l'occasion de la fête de l'été, le 14 mars 2015, des visites guidées du centre ancien d'Elbasan ont été organisées par l'équipe d'Elbasan pilotée par Albana DRENOGGLAVA. Elles ont mis en pratique les outils de médiation réalisés lors des précédents ateliers et ont permis de sensibiliser les habitants à leur patrimoine urbain et leur cadre de vie.

Les 24 et 25 septembre 2015, Sophie MÉTADIER, maire de Beaulieu-lès-Loches, Isabelle JOLY, architecte, Jacky CRUCHON, expert urbanisme et patrimoine et Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP, se sont rendus à Elbasan pour poursuivre les travaux sur le plan d'urbanisme, l'étude du bâti et débuter une étude sur la préservation du paysage urbain à Elbasan. Par ailleurs, Sandrine DAUREIL, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Flour et Tom DUTHEIL, ancien étudiant et aujourd'hui assistant de conservation des collections au Musée de la Légion d'honneur, ont accompagné la mise en place des outils de médiation du patrimoine. L'atelier a permis de finaliser le programme des rencontres de décembre 2015 (voir VIII.5).

Présentation du livret pédagogique sur Elbasan avec Sandrine DAUREIL

• KOSOVO

A la demande du ministère de la Culture au Kosovo et de l'Ambassade de France au Kosovo, l'ANVPAH & VSSP s'est rendue à Pristina et Prizren du 18 au 20 mars 2015 pour réaliser une mission d'expertise des centres anciens dans le domaine de l'urbanisme et de la préservation du patrimoine. Laure COURGET, directrice du patrimoine de Cahors et Jacky CRUCHON, expert urbanisme et patrimoine, ont rencontré une vingtaine de professionnels de l'urbanisme et de la culture afin d'échanger sur la législation française et kosovare en termes de patrimoine urbain, sur la déclinaison des politiques patrimoniales, sur les plans de protection pour les monuments culturels et sur le rôle actif des habitants dans la préservation du patrimoine urbain.

Les 22 et 23 septembre 2015, l'atelier « réseaux de villes et préservation du patrimoine » a été organisé à Gjilan, au Kosovo, en présence de Lufti HAZIRI, maire, Sophie MÉTADIER, maire de Beaulieu-Lès-Loches, Raymond VAILLIER, conseiller municipal de La Réole, Slavcho CHADIEV, maire de Veles et président de l'Association nationale des villes historiques de Macédoine ainsi qu'Albana DRENOGGLAVA, du directorat régional albanais de la culture nationale, à Elbasan. Il a rassemblé une trentaine de participants, originaires de différentes municipalités du Kosovo (Gjilan, Gjakova, Peja, Pristina, Viti, Ferizaj). Il a permis aux représentants des villes françaises, kosovares, macédonienne et albanaise de présenter leurs outils et leurs projets respectifs en matière de préservation du patrimoine.

Les municipalités kosovares présentes, en particulier la Ville de Gjilan, ont manifesté leur volonté d'établir une association des villes d'art et d'histoire du Kosovo. Cette association pourrait réunir les municipalités de Prizren, Novo Brdo, Vushtri, Peja/Pec, Gjakova, Klina. La présence de représentants albanais et macédoniens a mis en évidence l'intérêt des techniciens et des élus pour nouer un travail entre les différents pays balkaniques, avec le soutien de l'ANVPAH & VSSP.

Atelier organisé à Gjilan

• RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE

Dans le cadre des travaux d'inventaire réalisés sur la Carcija de Skopje, un projet d'édition est en cours.

Il s'inscrira dans une collection sur les travaux menés dans différentes villes. La Ville de Bitola a décidé de poursuivre l'inventaire de la ville - correspondant à un sixième du Carsija - en partenariat avec l'ANVPAH & VSSP. Les membres du comité technique souhaitent poursuivre cet inventaire, d'autant plus que l'équipe, formée, peut réaliser plus rapidement les travaux. Les fiches sont aujourd'hui utilisées régulièrement en cas de demande d'autorisations de travaux.

Elles serviront également à construire le projet de la prochaine loi sur la protection du Bazar de Bitola.

Les relations avec l'Association nationale des villes historiques de Macédoine sont importantes. Il s'agit de la première association constituée dans les Balkans avec l'appui de l'ANVPAH & VSSP, qui compte aujourd'hui plus de 30 membres. Cette association est très active et participe à des projets avec l'Université, prend part à des programmes européens, notamment transfrontaliers, autour des patrimoines. Le maire de Veles et président de l'association des villes historiques macédoniennes, Slavcho CHADIEV, a participé aux ateliers qui se sont tenus à Gjilan au Kosovo les 22 et 23 septembre 2015 et à Elbasan, en Albanie, les 9 et 10 décembre 2015, accompagné de Jadranka STEFKOVA, conseillère en développement local à la Mairie de Vélès.

Il a ainsi pu partager son expérience et présenter l'intérêt des réseaux de villes historiques pour la gestion et la mise en place d'outils de préservation pour le patrimoine culturel et urbain.

Les travaux menés en partenariat ont abouti pour certaines des villes de l'association à la mise en place de programmes transfrontaliers autour de la connaissance et de la protection du patrimoine urbain. Ils ont également conduit à une plus grande prise en compte par le ministère de l'intérêt de préserver les patrimoines.

• CROATIE

Les 25 et 27 février 2015, un colloque a eu lieu à Solin, en Croatie, pour mieux appréhender les relations entre les démarches de connaissance du développement urbain et la valorisation touristique des sites antiques.

La complémentarité des approches a été renforcée par la diversité des profils des participants. Željko TREZNER, directeur de l'Association UHPA des agences de voyage croates ; Sanja CINKOPAN KOROTAJ, directrice de l'Office de tourisme de la Ville de Pula, Rachel HESSE, université d'Oxford, Joško BELAMARIĆ, Ville de Split, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, maire-adjointe de la Ville d'Aix-en-Provence, Mary BOURGADE, maire-adjointe de la Ville de Nîmes et Jean-Michel GALLEY, chargé de mission à l'ANVPAH & VSSP, sont intervenus sur la diversification des stratégies dans la valorisation des villes historiques en France.

Le 1er septembre 2015, le colloque de Karlovac a porté sur les enjeux du développement urbain, le rôle du patrimoine pour le développement des territoires ainsi que sur le support institutionnel, indispensable à la gestion et à la protection des différents patrimoines. Le ministère de la Culture croate, le ministère du tourisme croate, l'Ambassade de France, l'Institut Français, l'Association croate des villes historiques, l'ANVPAH & VSSP et trois de ses membres, à savoir Josiane TRICOTTI, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Menton, Anna-Maria SPANO, maire-adjointe de La Rochelle et Caroline COUSIN, directrice du service patrimoine de Pau, ont été les principaux partenaires de cette journée. Les débats et tables rondes ont été très importants pour engager le ministère de la Culture croate dans une démarche active de partenariat avec les villes et territoires.

Dans le cadre des relations entre le réseau des villes historiques croates (HUPG), créé en 2009 et l'ANVPAH & VSSP, un voyage d'étude d'une délégation croate a pu se réaliser en Languedoc-Roussillon, du 5 au 10 octobre 2015, en partenariat avec les ministères français et croates des Affaires Etrangères. Les douze représentants, élus et techniciens croates, ont successivement découvert le Pont du Gard et son centre d'interprétation, la Ville de Nîmes, son secteur sauvegardé et ses projets culturels, la Ville de Pézenas et sa stratégie de relance commerciale et d'attractivité touristique et enfin le Pays d'art et d'histoire transfrontalier des Vallées catalanes.

Le voyage s'est terminé dans le secteur sauvegardé d'Aix-en-Provence et au MUCEM à Marseille.

VII.

• POLOGNE

Après la conférence « Paysages urbains et politiques publiques France / Pologne » et le vernissage de l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement***, un séminaire de formation des collectivités polonaises a été organisé à Katowice, du 17 au 20 juin 2015, par l'Ambassade de France.

L'ANVPAH & VSSP a été sollicitée pour faire part des expériences de collectivités françaises en ce qui concerne l'efficience énergétique du bâti traditionnel. Jacky CRUCHON, expert urbanisme et patrimoine, a fait part d'études et travaux menés par ces collectivités et le Cerema de Strasbourg et attiré l'attention sur les interventions spécifiques que réclame le bâti ancien. Ces interventions rendent très performants ces édifices tout en mettant en valeur leurs qualités patrimoniales.

• HONGRIE

L'ANVPAH & VSSP poursuit son accompagnement du réseau des villes hongroises, TÖÖSZ, dans le projet de constitution d'un label hongrois Villes et Pays d'art et d'histoire, afin de mettre en place une politique active et cohérente de valorisation des patrimoines, à l'échelle du pays. José OSETE, directeur d'Initiatives France-Hongrie, a participé à la semaine de formation des chefs de projets internationaux et anime l'association des villes historiques hongroises.

• ROUMANIE

Le ministère roumain du Développement régional et les autorités locales de la Ville de Braila ont la volonté de réaliser un projet pilote de conservation, réhabilitation, et plus largement de gestion urbaine du centre ancien, en partenariat avec la France. Le but étant de développer tant des méthodes opérationnelles que des stratégies de gestion patrimoniale adaptées au contexte roumain, qui peuvent être ensuite appliquées à l'échelon national.

Accueil d'une délégation roumaineà Troyes

France QUÉMAREC, responsable du Pôle de Coopération patrimoniale et Formation au ministère de la Culture et de la Communication, Xavier VITTORI, directeur de l'urbanisme de la Ville de Troyes, Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP et Coline LORANG, chargée de mission coopération internationale à l'ANVPAH & VSSP, se sont rendues à Bucarest les 5 et 6 mars 2015 pour faire le point avec l'Ambassade de France en Roumanie et les autorités roumaines (Ministère-MDRAP- et la Ville de Braila) sur le projet débuté en 2012 autour de l'étude et de la préservation du patrimoine bâti du centre ancien de Braila. Informations et documents techniques ont été échangés suite à cette réunion et un service consacré au patrimoine a été créé auprès de la direction de l'urbanisme de la Ville de Braila. Un nouvel échange par visio-conférence a également été organisé le 2 avril 2015 pour faire le point sur le calendrier et les besoins de la ville de Braila en termes de documents d'urbanisme et de méthodologie.

Une délégation roumaine a effectué un voyage d'étude à Troyes et Châlons-en-Champagne du 22 au 26 juin 2015. Ce voyage d'étude visait à échanger sur les pratiques et les outils liés à la préservation du patrimoine urbain et à faire le point sur l'avancée du projet de Braila.

Particulièrement intéressés par les outils d'urbanisme existants en France, les membres de la délégation roumaine ont pu les appréhender de manière pratique en découvrant les différentes spécificités urbaines et patrimoniales des Villes de Troyes et Châlons-en-Champagne accompagnés par des professionnels de ces localités. Lise PATELLI, maire-adjointe en charge des relations internationales de Troyes, Bertrand CHEVALIER, maire-adjoint en charge de l'urbanisme de Troyes, Xavier VITTORI, directeur du service urbanisme de Troyes et Agathe GUYARD, animatrice de l'architecture et du patrimoine ont accueilli la délégation roumaine à Troyes, en compagnie de Léonard CRÉTOIS, urbaniste assistant au renouvellement du secteur sauvegardé de la Ville de Bordeaux.

A Châlons-en-Champagne, la délégation a été reçue par Gérard LEBAS, maire-adjoint en charge des affaires, Frédérique SCHULTHESS, maire-adjointe en charge de la culture et Jean-Louis DEVAUX, maire-adjoint en charge de l'urbanisme, qui ont présenté la ZPPAUP en cours de transformation en AVAP et le CIAP.

Donka KOLEVA et Madeleine AVRAMOVA

• BULGARIE

Veliko Tarnovo mène depuis plusieurs années une coopération décentralisée avec la Ville de Bayonne, notamment sur le patrimoine et l'urbanisme. Il s'agit de développer une politique urbaine et culturelle commune tournée vers le patrimoine constitué du centre et des quartiers historiques de la ville. Le travail d'inventaire et d'étude du tissu urbain, mené depuis 2006, a été finalisé en 2010. Des actions sont également menées avec les artisans d'art et professionnels du bâti. Un travail a été réalisé en 2015 pour la publication d'un ouvrage de restitution. Un point a pu être fait en février 2015 à l'occasion de la semaine de formation internationale organisée par l'ANVPAH & VSSP à Bordeaux où étaient invitées Donka KOLEVA, responsable du service de l'urbanisme à Veliko Tarnovo et Madeleine AVRAMOVA, directrice de l'Alliance française de Veliko Tarnovo.

Une mission a été organisée à Sofia avec le ministère de la Culture pour étudier la réalisation d'un plan d'urbanisme patrimonial dans le « quartier des femmes » de Sofia. Une délégation bulgare, menée par Jordanka FANDAKOVA, maire de Sofia, accompagnée de Todor TCHOBANOV, maire-adjoint en charge de la culture et de Malina EDREVA, présidente de la commission culture à la Mairie de Sofia, a été reçue par Anne HIDALGO, maire de Paris. Le projet de convention qui lierait la Mairie de Sofia à la Mairie du 3ème arrondissement de Paris est à l'étude.

• MOLDAVIE

Dans le cadre des travaux de l'Ambassade de France en Moldavie pour la préservation du patrimoine, l'ANVPAH & VSSP a convié Ion STEFANITA, directeur général de l'Agence d'inspection des monuments de Moldavie (ministère de la Culture moldave), à la semaine de formation internationale organisée à Bordeaux en février 2015. Suite à ces rencontres, Ion STEFANITA a souhaité organiser des ateliers sur la préservation du patrimoine urbain en Moldavie et convier des élus et techniciens de villes françaises.

Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP, et Coline LORANG, chargée de mission coopération internationale à l'ANVPAH & VSSP, ont rencontré le 3 juillet 2015 l'Ambassadeur de Moldavie en France, Oleg SEREBRIAN, ainsi que Livia BULAT, première secrétaire de l'Ambassade. L'Ambassade de Moldavie s'est montrée très intéressée par des échanges et partenariats avec l'ANVPAH & VSSP. Un projet dédié à la préservation du patrimoine urbain moldave et à la sensibilisation des élus et des habitants pourrait être organisé en 2016.

L'Ambassade de France en Moldavie a repris contact avec l'ANVPAH & VSSP pour un projet en 2016.

2. AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET MÉDITERRANÉE

La situation au Mali depuis 2012 empêche l'organisation de toute mission française sur le territoire et notamment à Ségou, où est développé le programme de réhabilitation du bâti en banco. Toutefois, le projet se poursuit sur place, sous la coordination de Boubacar KEITA, délégué par le ministère malien de la Culture, et des partenaires locaux, avec notre soutien.

Plusieurs délégations maliennes ont été accueillies par l'ANVPAH & VSSP :

- Boubacar KEITA, coordinateur du projet de Ségou et Samba HAMMA MAIGA, chargé de programmes à l'Association des municipalités du Mali ont participé à Bordeaux à la semaine de formation internationale organisée en février 2015. Ils ont pu échanger avec l'ensemble des intervenants et des participants de ces rencontres sur les problématiques liées à la gouvernance locale et à la médiation du patrimoine et présenter l'Association des municipalités du Mali.

- Madani NIANG, maire-adjoint de Ségou, est intervenu lors de l'atelier dédié à la coopération internationale au Congrès national de l'ANVPAH & VSSP le 29 avril 2015. Il a notamment présenté les objectifs et les résultats du programme de restauration et de valorisation à Ségou. Il a évoqué les effets positifs du projet pour la population locale et pour le renforcement du dialogue interculturel, malgré le contexte de crise.

Madani NIANG

VII.

- Madani SISSOKO, conseiller municipal à Ségou et président du comité de jumelage, s'est rendu à Bordeaux le 12 juin 2015 pour travailler sur le projet de restauration du bâti en banco à Ségou et sur un projet de publication.

- Le 18 décembre 2015, Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP, et Boubacar KEITA, coordinateur du projet de restauration à Ségou ainsi que Djibril GUISSÉ, conseiller pour la promotion de l'économie locale à Ségou, se sont rencontrés à Angoulême dans le cadre du chantier pilote mené dans la ville malienne ; ils ont pu échanger sur les résultats de l'opération et les attentes qui en découlaient.

Malgré le contexte malien difficile, les acteurs et partenaires locaux ont décidé de poursuivre les chantiers. Un travail de sensibilisation des autorités locales et des habitants est réalisé en continu. Le programme développé au Mali a permis d'améliorer les conditions de vie des habitants, de maintenir et de retrouver le patrimoine bâti, ayant des qualités économiques indéniables, de développer l'emploi notamment des jeunes et des femmes, dans le secteur du bâtiment.

Ce projet de restauration est également l'occasion de mettre en évidence les attentes des collectivités maliennes :

- Mettre en place un plan d'urbanisme sectoriel permettant de protéger le quartier
- Inscrire le projet dans le programme du développement de la commune, voire dans un vaste programme de l'AMM et le considérer comme un outil de développement local créateur d'opportunités et d'emplois pour toutes les collectivités locales du Mali.

Enfin, suite aux travaux menés depuis plusieurs années, la Mission culturelle de Ségou, en partenariat avec la Direction nationale du Patrimoine culturel, a entrepris l'inscription à l'inventaire et le classement du quartier Somono afin de le protéger. Cette action pourra aboutir à une déclaration de sauvegarde par décret pris en Conseil des ministres. Ce serait la première fois, en dehors des sites UNESCO, qu'un ensemble patrimonial vernaculaire serait classé au Mali.

• LIBAN

Un partenariat se met en place avec le Bureau Technique des Villes Libanaises. Plusieurs rencontres et réunions ont permis de définir les axes de celui-ci.

Houda ODEIMI, responsable du Développement et de la Coordination au Bureau Technique des Villes Libanaises, et Line ZAHREDDINE, chargée de projets au Bureau Technique des Villes libanaises, ont

Quartier en restauration à Ségou, Mali

Houda ODEIMI

participé à la semaine de formation internationale organisée par l'ANVPAH & VSSP à Bordeaux le 21 février 2015. Houda ODEIMI est également intervenue dans l'atelier dédié à la coopération internationale lors du congrès national de l'ANVPAH & VSSP à Besançon. Elle est intervenue sur l'organisation des réseaux de villes au Liban, l'importance de mutualiser les expériences et l'intérêt de travailler dans le cadre de coopérations décentralisées pour s'inspirer des bonnes pratiques et développer des outils de gestion et de mise en valeur en faveur du patrimoine culturel.

Un nouveau temps d'échanges s'est tenu le 17 juillet 2015 à Bordeaux en présence de Béchir ODEIMI, président-directeur de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) au Liban et en Jordanie et directeur du Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL), Houda ODEIMI, responsable du Développement et de la Coordination au Bureau Technique des Villes Libanaises, Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP, et Coline LORANG, chargée de coopération internationale à l'ANVPAH & VSSP.

Suite à ces rencontres, le Bureau CGLU/BTVL et l'ANVPAH & VSSP se sont proposés de lancer des actions de partenariat en 2016, afin de :
- Faire participer l'ANVPAH & VSSP à la mise en œuvre du Projet national d'appui aux municipalités libanaises par la formation, la sensibilisation, l'échange d'expériences et l'apport en expertise
- Appuyer le développement de partenariats entre municipalités libanaises et collectivités territoriales françaises sur différents axes touchant à la valorisation du patrimoine
- Participer à la réflexion des villes de patrimoine membres de CGLU/BTVL pour le développement du Projet National sur la Valorisation du Patrimoine, notamment dans le domaine du renforcement de capacités des municipalités et du dialogue avec l'Etat dans le secteur.

3. INDE

En 2015, les missions organisées en Inde et l'accueil de délégations en France ont assuré la pérennité des conventions entre villes françaises et indiennes, avec le soutien de l'ANVPAH & VSSP.

Le 7 mai 2015, la convention entre l'ANVPAH & VSSP et l'IHCN, l'Indian Heritage Cities Network Fundation, a été reconduite et permettra le suivi des coopérations décentralisées.

- **Chartres / Mysore** : En 2015, l'objectif a consisté à passer des phases d'études aux mises en œuvre opérationnelles d'interventions planifiées sur deux ensembles bâtis à forte valeur patrimoniale dans les centres historiques de Mysore et de Chartres. Les échanges à partir des savoir-faire de la ville de Chartres ont permis de faire avancer les chantiers engagés en Inde. Les partages d'expériences avec la Ville indienne de Mysore a également été l'occasion pour la ville de Chartres de réfléchir à l'élaboration de stratégies de diversification dans l'accueil et dans les activités développées sur l'ensemble du centre ancien.

- **Strasbourg / Udaipur** : Les deux villes ont décidé de développer les partages d'expériences sur les solutions techniques et politiques à apporter sur la thématique du développement durable en centre historique. En 2015, les paysages urbains, l'expansion urbaine et le développement durable ont été les principaux sujets de discussion et de coopération.

- **Bordeaux Métropole / Hyderabad** : Bordeaux Métropole et l'Etat du Telangana ont signé le 13 octobre 2015 un accord cadre de cinq ans permettant de renforcer les relations entre les deux territoires. Bordeaux Métropole devient ainsi une des rares institutions publiques françaises à signer un accord multi-thématique de cette envergure. Avec le soutien de l'ANVPAH & VSSP, les rencontres ont permis de cibler, dans la convention, des axes de travail patrimoniaux traitant du projet de revitalisation de la rivière Musi, de la valorisation du patrimoine urbain local, de la création contemporaine et du cadre de vie en centre ancien.

Patrick BRAOUEZEC, président de Plaine Commune et Vijay KUMAR DEV, Advisor de Chandigarh

- **Plaine Commune / Chandigarh** : En 2015, les rencontres entre élus et techniciens indiens et français ont permis d'axer l'objectif fondateur sur une stratégie de développement urbain qui soit mieux partagée par l'ensemble des habitants, en relation avec leurs modes de vie, et garantissant la meilleure qualité à l'ensemble des besoins essentiels (transports, eau, espaces et loisirs). Cette coopération décentralisée a mis en valeur l'importance que joue la sensibilisation et la co-concertation dans les projets urbains.

4. AMÉRIQUE LATINE

• ARGENTINE

A la demande de la Province de Tucumán, de l'Ambassade de France en Argentine et dans le cadre du programme PACT 2 du ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, deux experts architectes, Antoine BRUGUEROLLE et Maria LOPEZ DIAZ, missionnés par l'ANVPAH & VSSP, se sont rendus du 27 avril au 2 mai 2015 dans la Province de Tucumán.

La demande initiale portait sur la réalisation d'une expertise architecturale des coupoles de la province de Tucumán. Suite aux échanges avec les participants sur place et aux visites de terrain, les experts ont été amenés à se prononcer sur des questions plus générales portant sur la politique urbaine de la Ville de San Miguel de Tucumán et l'évolution des lois relatives à l'urbanisme patrimonial.

Au-delà de la mission initialement prévue, différentes pistes de travail ont été soulevées :
- Identifier des enjeux et définir des propositions d'études thématiques ciblées
- Définir les limites et qualifier les grands enjeux
- Mettre en place un outil d'urbanisme patrimonial intégrant la notion de paysage urbain
- Définir un quartier opérationnel et proposer une mission d'échanges sur les méthodes
- Etude d'un cas pratique avec un atelier de l'université et les services de la ville compétents dans les champs urbanisme-patrimoine-culture-tourisme

San Miguel de Tucuman, avril 2015

VII.

Trinidad, Cuba

- Promouvoir la mise en valeur intégrée du patrimoine dans le centre-ville comme vecteur de développement économique
- Former les métiers du bâtiment et échanger sur les pratiques à travers des exemples internationaux

La Province de Tucuman a souhaité se focaliser sur un partenariat économique autour de la production vinicole. Néanmoins, un partenariat entre l'Ecole nationale Supérieure d'Architecture de Paris-La Villette et la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de Tucumán est envisagé afin de créer des échanges avec les étudiants des deux écoles sur les thématiques de la réhabilitation du bâti et des pathologies.

D'autre part, les Villes de Poitiers et Santa-Fé dans le cadre de leur partenariat souhaitent développer un projet qui permettra de mieux connaitre, de protéger et de valoriser le patrimoine bâti d'origine française dans la ville de Santa-Fé. Présenté à l'automne 2015, le projet de coopération décentralisée prévoit la réalisation d'un inventaire patrimonial, la formation de professionnels à la restauration du patrimoine bâti, la restauration de l'Alliance française de Santa-Fé et la valorisation auprès du public de ce projet.

Adhérente de l'ANVPAH & VSSP, la Ville de Poitiers souhaite bénéficier de l'expérience et de l'expertise de l'association pour mener à bien ce projet.

• CUBA

Les villes cubaines disposent de centres urbains d'une exceptionnelle richesse patrimoniale, aujourd'hui peu mis en valeur. L'ouverture du pays à l'international pourrait permettre le développement d'un partenariat sur ce thème. C'est pour cette raison que l'ANVPAH & VSSP a participé à deux réunions consacrées au développement de coopérations avec Cuba les 9 juin et 15 septembre 2015 organisées par l'Association des Régions de France.

L'ANVPAH & VSSP pourrait accompagner des coopérations et mettre en œuvre des expertises afin d'échanger sur les outils de valorisation du patrimoine urbain dans le cadre de l'ouverture du pays à l'international.

C. LES PROGRAMMES EUROPÉENS

1. POCTEFA, « PROJET TRANSPAT : COGÉRER ET VALORISER LES PATRIMOINES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES PYRÉNÉES »

Envisagé dès 2014, le projet de présenter un projet européen transfrontalier s'est concrétisé en 2015. Deux réunions à Toulouse, les 7 juillet et 14 octobre 2015, ont regroupé des représentants de collectivités et d'organismes publics français et espagnols. Elles ont confirmé la volonté de candidater à l'appel à projets POCTEFA, ouvert du 10 septembre au 10 novembre 2015.

Chef de file de projet intitulé TRANSPAT, l'ANVPAH & VSSP a regroupé 10 partenaires couvrant ainsi toute la chaîne pyrénéenne :

- Partenaires français : PAH des Pyrénées Béarnaises, des Vallées d'Aure et du Louron, le PAH transfrontalier des Vallées catalanes du Tech et du Ter, les VAH de Pau et de St Jean de Luz-Ciboure (Agglomération Sud Pays Basque, Syndicat de la Baie Saint-Jean de Luz Ciboure) ainsi que le Grand Site Canigó.
- Partenaires espagnols : Observatoire Territorial de Navarre, les Comarcas de Sobrarbe et de Somontano de Barbastro., le consorcio Bidasoa-Txingudi
- Partenaires associés : Gouvernement d'Aragon, l'Association des Villes et Villages médiévaux d'Espagne, le Commissariat du Massif des Pyrénées, le Conseil régional Midi-Pyrénées, la DRAC Midi-Pyrénées, les CAUE des Hautes-Pyrénées, des Pyrénées Orientales ainsi que l'Association Patrimoine Hautes Pyrénées.

Le projet permettra de valoriser de manière conjointe le patrimoine transfrontalier – dans toutes ses dimensions – concourant à une meilleure préservation et soutenant le développement économique des territoires. La mise en œuvre de stratégies conjointes, qui s'inscriront dans une logique de développement durable, permettra de réduire les conflits d'usages et de faire du patrimoine un élément fédérateur, socle d'une solide coopération transfrontalière.

Alquezar, Espagne

2. SUDOE : ENERPAT, UN PROJET POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DES QUARTIERS ANCIENS

Suite aux différents travaux menés sur le bâti et le développement durable aussi bien au niveau national par notre Association qu'au niveau de la Ville de Cahors, cette dernière a souhaité présenter un projet européen SUDOE. L'ANVPAH & VSSP sera partenaire de ce projet et pilotera les volets formation et communication. Les réunions préparatoires avec les autres villes partenaires, Porto, Vittoria-Gasteiz et le laboratoire Tecnalia, ont permis de définir le projet.

Le projet ENERPAT propose de définir et tester des solutions d'éco restauration du bâti médiéval par la mise en œuvre d'une démarche ***living lab***.

Ce projet a pour objectif de ramener des populations à résider dans les centres anciens et de développer et promouvoir des solutions d'éco restauration du bâti ancien adaptées au tissu résidentiel des centres historiques des villes partenaires, Cahors, Vittoria Gasteiz et Porto. La méthodologie est déterminée par 3 aspects fondamentaux : l'essai des solutions d'éco rénovation dans des conditions réelles ; l'obtention de résultats spécifiques à chaque cas ; l'extrapolation des résultats dans la perspective de généraliser des méthodes de réhabilitation du patrimoine bâti à l'échelle du SUDOE. Chaque ville travaillera sur un bâtiment démonstrateur dans son centre ancien servant à la fois de bâtiment support et d'espace vitrine.

VIII.

COMMUNICATION

A. USAGES & PRATIQUES NUMÉRIQUES

1. APPLICATION OHAHCHECK!

Avec le soutien de la Région Aquitaine et en partenariat avec GMT Editions, spécialiste e-tourisme et patrimoine, l'ANVPAH & VSSP a développé l'application numérique OhAhCheck! le 1er réseau social pour les amoureux du patrimoine qui a pour objectifs de faire connaître les VPAH, de sensibiliser les publics aux patrimoines, présentés sous un angle résolument innovant. Via les systèmes de reconnaissance d'images et de géolocalisation, l'application OhAhCheck! permet aux amoureux du patrimoine de faire partager leurs coups de cœur et leurs découvertes patrimoniales.

L'application est conçue comme un outil supplémentaire à destination des animateurs de l'architecture et du patrimoine, guides de musées et de sites, et enseignants, pour enrichir la médiation destinée aux enfants et aux groupes. Elle donne également la possibilité de participer à des opérations de mécénat (rénovation, réhabilitation de sites patrimoniaux) sous forme de financement participatif.

Des comités de suivi et des réunions de travail ont eu lieu tout au long de l'année avec les animateurs de l'architecture et du patrimoine des quatre villes-pilotes : Bordeaux, Pau, Périgueux et Sarlat et les partenaires : la Région Aquitaine et la Fondation du patrimoine.

Stand OhAhCheck! lors des Journées européennes du patrimoine, Bordeaux

En phase de test durant tout l'été dans les villes pilotes, l'application numérique OhAhCheck! a été lancée officiellement au niveau national lors des Journées européennes du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015. Des permanences dans chaque ville pilote pour diffuser l'application aux visiteurs ont été mises en place ainsi que des opérations de communication spécifiques (flyers, kakémono, jeu concours…).

À la fin de l'année 2015, ce sont plus de 50 collectivités qui ont rejoint le projet et près de 800 utilisateurs ont déjà téléchargé l'application. Le nombre de lieux enregistrés est de 900 dont la moitié sont des lieux alimentés par des professionnels du patrimoine avec des textes explicatifs, des photos d'archives et des actualités sur les évènements des lieux.

2. MISSION D'OBSERVATION ET DE PROSPECTIVE SUR LES USAGES DES RESSOURCES NUMÉRIQUES DANS LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE EN AQUITAINE

L'ANVPAH & VSSP mène depuis 2014 une Mission d'observation et de prospective sur les usages des ressources numériques dans les Villes et Pays d'art et d'histoire d'Aquitaine (Pyrénées béarnaises, Béarn des Gaves, Bayonne, Pau, Bordeaux, Périgueux, Sarlat, Grand Villeneuvois, La Réole et Bergerac) en partenariat avec la DRAC Aquitaine.

Deux experts du numérique appliqué aux patrimoines, Jessica de BIDERAN et David SOUNY, ont été missionnés pour étudier les utilisations des ressources numériques dans les projets de médiation patrimoniale.

Après plusieurs réunions régionales au sein de la DRAC des VPAH, les animateurs de l'architecture et du patrimoine ont exprimé un fort besoin d'échanges et d'expertises sur des dispositifs permettant la mise en place d'une médiation patrimoniale et numérique efficace. Plus particulièrement, ces collectivités souhaitent proposer une offre numérique de qualité dans le cadre de l'Éducation artistique et culturelle et conformément aux orientations des ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture et de la Communication. Le groupe de travail régional a pour objet l'observation des pratiques et usages actuels afin de formuler des propositions de modélisation concrètes et pertinentes de dispositifs numériques.

Des rencontres avec les animateurs de l'architecture et du patrimoine ont été organisées et un questionnaire en ligne a été diffusé dans le but de mener à bien cette étude.

Cette étude sera finalisée au printemps 2016 et pourra faire l'objet d'une publication sous la forme d'un guide technique à destination des collectivités adhérentes à l'ANVPAH & VSSP.

VIII.

B. RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL

1. SALON INTERNATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL

A l'occasion des 30 ans du label VPAH, l'ANVPAH & VSSP était présente à la 21ème édition du Salon international du patrimoine, du 5 au 8 novembre, au Carrousel du Louvre avec le soutien de EDF, partenaire des 30 ans des VPAH en 2015 et la Caisse des Dépôts et Consignations. Lors de cet événement, l'Association nationale a invité ses adhérents à venir présenter leurs actions et projets (publications, vidéos, mini-conférences) sur son stand.

Élus et techniciens des villes de AUTUN, BAYONNE, BEAULIEU LES LOCHES, BESANCON, BORDEAUX, CAHORS, ELBEUF, JOIGNY, LA CHARITE SUR LOIRE, LA REOLE, LAON, LE HAVRE , MOULINS, PERIGUEUX, PLAINE COMMUNE, PONT SAINT ESPRIT, PONTOISE, RAMBOUILLET, SAINT DENIS DE LA REUNION et VILLEFRANCHE DE ROUERGUE ont été présents sur le stand durant des créneaux de 1 ou 2 heures ou dans la programmation des conférences.

Trois conférences de l'Association ont rassemblé plus de 300 auditeurs sur les thèmes suivants : Le bâti ancien : un atout pour la transition énergétique, 30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire, L'action des villes à l'international pour la préservation du patrimoine.

Le salon a été l'occasion de présenter une nouvelle publication « Les Villes et Pays d'art et d'histoire d'Outre-Mer » réalisée en partenariat avec EDF et le ministère des Outre-Mer. La Ville de Saint-Denis de La Réunion était représentée durant toute la durée du salon.

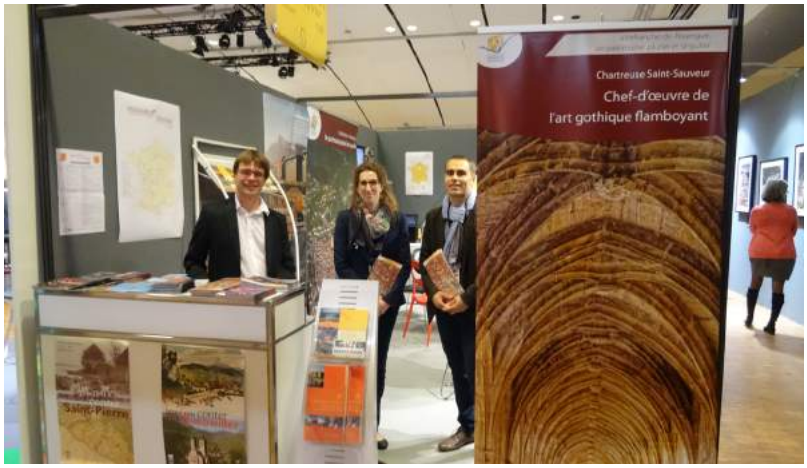

Cette année, plus de 25 000 visiteurs ont été accueillis sur le Salon et 340 exposants étaient présents sur 4 jours avec une soirée inaugurale très fréquentée.

2. EXPOSITION *PATRIMOINES, L'HISTOIRE EN MOUVEMENT*

Patrimoines, l'histoire en mouvement, l'exposition photographique réalisée avec le Sénat, présentée sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, du 13 septembre 2013 au 12 janvier 2014, met en avant la diversité de 80 territoires français, et leurs atouts en développant 5 thématiques principales : attractivité des territoires, singularité du cadre de vie, patrimoine vivant, développement durable et qualité de la restauration.

Formidable outil de valorisation des territoires, cette exposition itinérante circule depuis 2014 en France et à l'international.

En France :

L'Association a signé un partenariat avec **Aéroports de Paris** afin d'exposer une sélection de 68 panneaux de l'exposition à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle depuis janvier 2014. Suite à la reconduction du partenariat avec Aéroports de Paris et pendant trois ans au total, les voyageurs français et internationaux pourront aller à la rencontre des régions françaises à travers ces photographies qui représentent des territoires, des Monuments historiques et des ouvrages d'art mondialement appréciés.

Ci-dessus : Michel SIMON, Serge ROQUES, Raymond VAILLIER

Inauguration de l'exposition à Pézenas en présence d'Alain VOGEL-SINGER, Jean ROUGER, Jean-Pierre LELEUX et Marylise ORTIZ

Dans le cadre du partenariat avec EDF, l'**espace EDF du barrage de Bort-les-Orgues** a présenté une sélection de panneaux reproduite en plus petit format de mai à septembre 2015. Une première présentation avait eu lieu à l'Espace Bazacle à Toulouse en 2013.

En février, la Ville de **Bordeaux a présenté 22 panneaux de l'Aquitaine** élargie sur les grilles du Jardin public parallèlement à la présentation de l'exposition sur les 30 ans des VPAH en février. L'itinérance en Aquitaine de la sélection de 22 vues des territoires du grand Sud-Ouest s'est poursuivie dans la Ville de **La Réole** à partir de Mai 2015. Lors du groupe de travail « Territoires et Bourgs-Centres » qui s'est réuni pour la première fois à La Réole, le mercredi 13 mai 2015, Bruno MARTY, maire de La Réole, Jean ROUGER, président d'honneur de l'ANVPAH & VSSP et Marylise ORTIZ, directrice de l'ANVPAH & VSSP ont inauguré l'exposition dans le Prieuré des Bénédictins pour célébrer les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire.

La **Communauté de communes du Pays de Saint-Flour-Margeride** a exposé 20 panneaux de l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement*** du 19 juin au 13 septembre 2015 sur les grilles de l'Institution « La Présentation » dans la Ville Haute à Saint-Flour qui a été très appréciée du public.

En septembre, dans le cadre des 50 ans de son secteur sauvegardé, la **Ville de Pézenas** a présenté 15 photographies de la série « Qualité de la restauration » extraites de l'exposition sur les grilles du Parc Sans Soucis. Le 17 septembre, Alain VOGEL-SINGER, maire de Pézenas accompagné de Jean-Pierre LELEUX, président de la Commission nationale des secteurs sauvegardés, sénateur des Alpes-Maritimes et de Jean ROUGER, membre fondateur de l'ANVPAH & VSSP, a inauguré l'exposition après avoir accueilli les participants, élus et techniciens, des deux journées d'échanges sur l'importance des outils d'urbanisme patrimonial.

Pour les Journées européennes du patrimoine, la **Ville d'Elbeuf** a aussi exposé 3 photographies de l'exposition sur la place de la Mairie. Les 3 panneaux circulent actuellement dans la ville afin d'être présentés au plus grand nombre.

A l'international :

Les 19 et 20 mai 2015, le président de l'ANVPAH & VSSP Martin MALVY, ainsi qu'une délégation de l'ANVPAH & VSSP se sont rendus à l'invitation de l'Ambassadeur de France en Pologne, Pierre BUHLER, à Varsovie pour inaugurer l'exposition ***Patrimoines, l'histoire en mouvement***. Installée sur les grilles du **Parc Lazienki au centre de Varsovie** du 19 mai au 7 juin, ce sont 62 photographies de l'exposition qui sont présentées pour la première fois hors de France. L'inauguration a été suivie d'un séminaire « Paysages urbains et politiques publiques : France / Pologne » organisé par l'Ambassade de France en Pologne et l'Institut Français.

Cette reproduction de l'exposition originelle circulera pendant deux ans en Pologne. Elle a notamment été présentée à Cracovie et à Wroclaw en 2015.

L'ambassade de France en Roumanie s'est également proposée de présenter l'exposition : 30 photographies de l'exposition, traduites en roumain, ont été exposées sur les grilles du Musée national d'art (MNAR) à Bucarest du 18 septembre au 18 octobre 2015.

L'exposition poursuit son itinérance jusqu'en 2018.

Pierre BUHLER et Martin MALVY
lors de l'inauguration de l'exposition sur les grilles du Parc Lazienki à Varsovie

VIII.

C. OUTILS ET STRATEGIE DE COMMUNICATION

1. NEWSLETTER

Une lettre d'information numérique mensuelle de l'Association a été lancée au mois de mai 2015. Elle est diffusée à plus de 1200 abonnées de collectivités adhérentes à l'Association. Le taux d'ouverture de la newsletter est de 25% avec une augmentation significative sur l'année qui démontre l'intérêt des adhérents pour ce type d'information.

A l'heure du numérique, la newsletter revêt une importance toute particulière dans la stratégie de communication globale de l'association. Peu coûteuse, elle permet des envois rapides et ciblés sur les actualités de l'association, de ses adhérents et de ses partenaires. Elle permet de diffuser la veille active tenue par l'association sur les sujets liés aux patrimoines et d'informer les adhérents et partenaires sur les derniers articles parus sur le site internet.

La newsletter mensuelle est complétée par des envois ponctuels pour communiquer sur des informations spéciales lorsque cela est nécessaire. Ces envois contiennent une seule information et peuvent être envoyés à des contacts ciblés.

2. SITE INTERNET

En 2015, la fréquentation moyenne du site national s'élève à 7000 visites par mois. Elle a augmenté de 30% depuis l'année passée. Le printemps, avec l'organisation du 1er congrès de l'ANVPAH & VSSP, et l'automne avec la sortie de l'application OhAhCheck! et le Salon international du patrimoine culturel, ont été les mois les plus fréquentés avec des pics qui peuvent aller jusqu'à 480 visites par jour.

L'envoi de la newsletter apporte chaque mois de nouveaux visiteurs et un trafic important sur le site internet. Le site internet est très bien référencé, notamment dans google qui reste la première source de visites. De nombreuses entrées placent le site internet de l'Association en tête des résultats de recherche Google : « Villes et Pays d'art et d'histoire », « AVAP-ZPPAUP », « urbanisme patrimonial » ainsi que les recherches par nom de villes adhérentes.

Les actualités des territoires et des partenaires sont relayés sur la page « Actus » du site internet. Les inscriptions aux journées d'étude et séminaires sont également proposées en ligne directement sur la page d'accueil du site internet. Les comptes-rendus, présentations des intervenants et documents issus de la veille documentaire de l'Association sont mis à disposition des adhérents dans l'espace membres.

En 2015, un effort a été fait pour mettre à jour les fiches des territoires en sollicitant les villes qui n'apparaissaient pas sur le site internet ou dont les informations étaient obsolètes. Un zoom spécial sur les territoires labellisés VPAH a été mené durant toute l'année avec la mise en valeur d'une vingtaine de Villes et Pays d'art et d'histoire.

3. FACEBOOK

La page Facebook dédiée à l'ANVPAH & VSSP compte plus de 250 abonnés fin 2015. Il en ressort une augmentation de plus de 200% des abonnées par rapport à 2014 avec une activité de plus en plus suivie. La page permet de relayer les informations de l'Association (séminaires, évènements, inscriptions aux journées et groupe de travail..) mais aussi de mettre en valeur les actions de tous les adhérents et de nos partenaires.

La page permet de publier des reportages photographiques sur les différents événements auxquels participe l'Association ou de relayer les informations de la Presse. Facebook permet une diffusion de l'information rapide et concise qui renvoie ensuite sur un article plus approfondi de notre site internet et génère du trafic sur ce dernier. Facebook est la deuxième source de visite du site internet juste derrière Google.

4. RETOMBÉES PRESSE

En 2015, l'association a reçu une bonne couverture médiatique avec **plus de 100 entrées presse nationale et locale** ainsi que de nombreux relais sur les sites internet de partenaires.

Le 1er congrès national de l'Association à Besançon a notamment été relayé avant l'évènement grâce à une conférence de presse tenue par Martin MALVY, président de l'Association et Jean-Louis FOUSSERET, maire de Besançon le 31 mars. **La presse locale et nationale a ensuite relayé les débats de la table-ronde Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine ? avec le venue de André VALLINI, secrétaire d'État à la Réforme territoriale, auprès de la Ministre de la décentralisation et de la Fonction publique.**

Les débats sur la Loi LCAP ont également trouvé un écho dans la presse nationale et locale avec des articles parus dès l'été 2015 et sur toute la fin de l'année (Le Monde, La Gazette des communes, Localtis, Marianne, La tribune de l'art…) Martin MALVY, président, Yves DAUGE, président d'honneur, Gérard DUCLOS, maire de Lectoure, Didier HERBILLON, maire de Sedan, Jean-René ETCHEGARAY, maire de Bayonne, Pierre MÉHAIGNERIE, maire de Vitré, Michel SIMON, 1er adjoint de Cahors, Fabien ROBERT, maire-adjoint

de Bordeaux, ont notamment été interviewés à ce sujet dans différents médias. Gérard DUCLOS et Michel SIMON ont également été interviewés par la TV LCP Assemblée nationale en septembre dans l'émission Politique matin au sujet de leurs inquiétudes face au projet de loi LCAP.

La sortie de l'application numérique OhAhCheck ! lors des Journées européennes du patrimoine 2015 a été très largement diffusée sur internet et reprise dans la presse locale et spécialisée (Sud Ouest, 20 Minutes, Tendance Ouest, Paris-Normandie, La Dépêche, La Vie Quercynoise…).

Les rencontres et séminaires en régions sont couverts par des correspondants de la presse locale.
Les itinérances des deux expositions sont également mentionnées dans la presse locale.

La semaine de formation internationale organisée à Bordeaux en février a été relayée dans Sud Ouest pour la journée organisée à La Réole. La délégation roumaine accueillie à Troyes et à Chalons-en-Champagne en juin a été diffusée dans l'Est-Éclair. Le séminaire organisé à Elbasan en Albanie les 9 et 10 décembre a été diffusé sur les sites internet de la Ville de Berat et de la Ville d'Elbasan. Un article et un reportage vidéo sont parus sur le site de la TV d'Elbasan.

INNOVATION

OhAhCheck : le patrimoine sur votre smartphone

■ OhAhCheck, c'est l'application qui tombe à pic pour les journées du patrimoine.
■ Elle permet de reconnaître instantanément les monuments et d'apporter des informations sur les smartphones des amoureux du patrimoine.
■ La ville est pilote pour l'expérimenter.

Il suffit de photographier un lieu pour que l'application le reconnaisse, le géolocalise et fournisse aux promeneurs des informations sur son histoire et son architecture.

Expérimentation de OhAhCheck est le fruit d'un partenariat avec l'association nationale des villes et pays d'art et d'histoire.

La liberté des artistes vaut bien une loi

Dans un contexte marqué par les attaques contre les œuvres, le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine est examiné, le 28 septembre, à l'Assemblée. Il promet de faire débat

Les artistes se demandent si, dans la France crispée de l'après-Charlie, l'article 1 les protégera devant les tribunaux

« Le projet de loi n'a pas vocation à modifier le code pénal »

La future « Cité historique » inquiète les défenseurs du patrimoine

Les ténors socialistes défendent la place de l'État dans les instances locales

Fleur Pellerin : « Je veux lever les verrous pour l'accès aux œuvres »

ENTRETIEN

Un principe consacré

IX.

VISITES DE VILLES

Calais

L'ANVPAH & VSSP a réalisé 51 rencontres avec des collectivités territoriales sur le terrain.

ALSACE

- **SELESTAT** (DOSSIER VAH)
- **STRASBOURG** (DD-RENCONTRE AVEC LE CEREMA)

AQUITAINE

- **BAYONNE** (SUDOE, CIAP, 40 ANS VSS)
- **BORDEAUX** (EXPOSITION, VSS, VAH, PNRQAD, OHAHCHECK !)
- **LA REOLE** (GROUPE DE TRAVAIL CENTRES-BOURGS)
- **MONPAZIER** (VSS)
- **OLORON-SAINTE-MARIE** (COMITE DE PILOTAGE PAH ET CHARTE PAYSAGERE,CIAP, POCTEFA)
- **PAU** (OHAHCHECK !)
- **PERIGUEUX** (OHAHCHECK !, EXPOSITION VIVRE LES PATRIMOINES)
- **SAINT-EMILION** (GROUPE DE TRAVAIL CENTRES-BOURGS)
- **SAINT-JEAN-DE-LUZ** (POCTEFA)
- **SARLAT** (OHAHCHECK !)

AUVERGNE

- **RIOM** (REUNION VPAH)
- **SAINT-FLOUR** (PAH, CENTRES-BOURGS)

BRETAGNE

- **HENNEBONT** (AG DE L'UNION BRETONNE)
- **MORLAIX** (VSS)
- **VITRE** (VSS, VAH)

Vitré

CHAMPAGNE-ARDENNE

- **CHALONS-EN-CHAMPAGNE** (ACCUEIL DELEGATION ROUMAINE)
- **TROYES** (ACCUEIL DELEGATION ROUMAINE)

FRANCHE-COMTE

- **BESANÇON** (CONGRES)

HAUTE-NORMANDIE

- **ELBEUF** (URBANISME PATRIMONIAL ET RECONVERSION INDUSTRIELLE)

ILE-DE-FRANCE

- **PARIS** (JOURNEES DD, GT ESPACES PROTEGES, GT PAYSAGE, CNSS, CNVPAH)
- **PARIS 3EME** (PARTENARIAT BULGARIE)
- **PLAINE COMMUNE** (TOURISME ET INTERNATIONAL, INTERPRETATION CITE JARDIN (STAINS)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

- **ELNE**
- **LAGRASSE** (PROJET VSS)
- **MONTPELLIER**
- **NIMES** (ACCUEIL DELEGATION CROATE)
- **PEZENAS** (REUNION REGIONALE, 50 ANS DU SECTEUR SAUVEGARDE)
- **PONT-SAINT-ESPRIT** (VSS, AMI)
- **PYRENEES CATALANES** (POCTEFA, ACCUEIL DELEGATION CROATE)
- **SAINT-GILLES DU GARD** (VSS, PNRQAD)

LORRAINE

- **BAR-LE-DUC** (RENCONTRES PAYSAGE)

MIDI-PYRENEES

- **AURE ET LOURON** (POCTEFA)
- **CAHORS** (PAH)
- **GRAND RODEZ** (RENCONTRES INTERREGIONALES)
- **MILLAU** (RENCONTRES PAYSAGE)
- **NAJAC** (CIAP BASTIDES)
- **TOULOUSE** (REUNIONS ET ATELIERS MIDI-PYRENEES, POCTEFA, PARTENARIAT INSTITUT ETUDES POLITIQUE, VSS)

NORD-PAS-DE-CALAIS

- **CALAIS** (PNRQAD)
- **LILLE** (VAH)

PAYS DE LA LOIRE

- **ANGERS** (VSS, RENCONTRES UNIVERSITE DE DROIT)
- **FONTENAY-LE-COMTE** (VSS, VAH)

PICARDIE

- **LAON** (RENCONTRES PAYSAGE)

POITOU-CHARENTES

- **ANGOULEME** (REUNION COOPERATION MALI)
- **COGNAC** (REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL ARBRES)
- **NIORT** (PROJET VSS ET PAH)
- **POITIERS** (CEREMA)
- **ROYAN** (RENCONTRES AAP)
- **SAINTES** (SECTEUR SAUVEGARDE)

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

- **AIX-EN-PROVENCE** (ACCUEIL DELEGATION CROATE)
- **AVIGNON** (VSS, PROJET VAH)

RHONE-ALPES

- **LYON** (BIENNALE DE L'INGENIERIE CEREMA – CNFPT)

X.

ORIENTATIONS 2016

2016 sera une année importante pour l'Association : elle devrait adopter un nouveau nom et une nouvelle image, qui viendront renforcer sa visibilité auprès de ses membres et partenaires.

• Changement de nom et révision de la charte graphique et du logo

Une Assemblée générale extraordinaire au mois de juillet 2016 pourrait décider du nouveau nom après le vote de la nouvelle loi.

La perspective de ces évolutions a amené l'ensemble des membres à exprimer le besoin de faire connaître plus largement l'association, de mieux mettre en valeur les travaux menés avec ses membres, d'élargir le cercle des partenaires et de porter un message à l'international.

En conséquence, il est important de renforcer l'identité visuelle de l'association, d'améliorer ses messages auprès de tous les publics qu'il s'agisse des élus des collectivités, de leurs services, des administrations et des entreprises partenaires enfin, des professionnels des villes et territoires.

• Refonte du site internet et enrichissement de la base de données disponibles

Avec l'évolution des actions de l'association, le site nécessite un remaniement important afin d'être optimisé et de faciliter la navigation et la recherche d'informations. Véritable centre de ressources, le site est également une vitrine pour les territoires adhérents. La modernisation de l'interface utilisateur et du backoffice permettra une amélioration de l'attractivité de ses contenus.

• Présence au Salon du patrimoine en novembre 2016

En 2016, l'Association sera présente pour une deuxième année consécutive sur le salon international du patrimoine culturel du 3 au 6 novembre 2016. La 22ème édition du salon au Carrousel du Louvre

aura pour thème « Les chantiers remarquables du patrimoine ». Ce temps fort sera l'occasion de faire connaitre l'association et ses membres et de mettre en avant les travaux engagés dans les territoires pour la protection et la valorisation des patrimoines.

• Mécénat

Afin d'atteindre les objectifs de recettes nécessaires au plan de financement des différents projets, l'ANVPAH & VSSP souhaite accroître la proportion de fonds privés reçus auprès d'entreprises, particuliers et fondations, lui permettant de diversifier ses ressources financières.

Dans la poursuite de ces objectifs, l'Association souhaite être accompagnée pour mener une stratégie de levée de fonds et engage cette démarche en 2016.

Le lancement d'une stratégie de mécénat a pour objectif de fédérer des partenaires privés autour des projets de l'Association et de mener une réflexion autour de la création d'un club de partenaires. Une communication spécifique devra être proposée pour soutenir cette campagne de levée de fond.

• Reconnaissance d'intérêt général, éligibilité aux dons et mécénat

L'Association peut être considérée comme un organisme d'intérêt général à caractère culturel et concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique au sens des articles 200 et 238bis du CGI, et les dons qu'elle reçoit ouvrent droit pour ses donateurs à la réduction d'impôt prévue par le dispositif fiscal du mécénat.

• Attribution d'un numéro de déclaration d'activité - Organisme/ prestataire de formation professionnelle

L'ANVPAH & VSSP enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité 72640372464 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE Aquitaine) est déclarée organisme/prestataire de formation professionnelle, et à ce titre, peut délivrer une attestation de formation aux participants ainsi qu'aux formateurs des journées qu'elle organise.

X.

Forte des compétences et dynamiques de son réseau s'appuyant sur des élus et techniciens de plus en plus mobilisés ainsi que sur des partenaires et experts, l'ANVPAH & VSSP propose pour 2016 des démarches et réflexions prospectives.

En 2016, l'ANVPAH & VSSP développera ses actions selon 4 axes prioritaires qu'elle entend développer aux niveaux régional, national et international.

QUATRE AXES MAJEURS :

1. LES SECTEURS PROTÉGÉS

Poursuivre les travaux engagés et initier des débats et réflexions en lien avec l'actualité

• Échanger sur les évolutions législatives liées à la protection du patrimoine, notamment sur le projet de loi relatif à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine

Le projet de loi relatif à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine en cours d'élaboration par le Ministère de la Culture et de la Communication va impacter l'ensemble des outils de protections existants : leur appellation, leurs modalités de création et de mise en œuvre des outils, leur gouvernance ainsi que les enjeux à intégrer aux documents d'urbanisme.

Engagée dans le débat autour de la loi, l'ANVPAH & VSSP souhaite être associée à la rédaction des décrets afin de faire remonter auprès des instances nationales les attentes des collectivités.

D'autre part, l'ANVPAH & VSSP entreprendra un travail d'information et de formation auprès des collectivités.

• Proposer des leviers financiers ciblés pour soutenir les politiques de l'habitat en quartiers anciens

En collaboration avec les instances nationales, notamment les ministères concernés et les assemblées parlementaires, il s'agit de poursuivre ce chantier essentiel sur les leviers financiers favorisant l'amélioration de l'habitat en quartiers anciens et assurant ainsi une production de logements de qualité, attractifs, accessibles à tous les ménages, avec un équilibre social des centres-anciens.

Les pistes de travail portent notamment sur le « Malraux social », des projets d'expérimentation type PNRQAD et AMI Centre-Bourg pour les quartiers anciens, le financement du logement social public ou encore la TVA à taux réduit.

• Poursuivre le travail engagé sur le thème « Quartiers anciens et développement durable »

L'ANVPAH & VSSP poursuivra en 2016 la réflexion sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments anciens patrimoniaux, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, le ministère de la Culture, le CEREMA et l'Association Maisons Paysannes de France, avec la diffusion d'une méthode de diagnostic et d'étude via le guide méthodologique « Réaliser une étude énergétique du bâti ancien » et la promotion d'expériences exemplaires.

Afin de capitaliser l'ensemble des travaux sur cette thématique, l'ANVPAH & VSSP poursuivra son travail sur la création d'un site internet de diffusion et d'échanges sur la réhabilitation énergétique et environnementale du bâti ancien, en partenariat avec le CEREMA, Maisons Paysannes de France, CORDOBA Plate-forme du plan bâtiment, le Laboratoire de Recherche en Architecture – ENSA Toulouse et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations et le ministère de l'Environnement.

L'Association proposera en 2016 la déclinaison en fiches techniques du guide ***Quartiers anciens, Quartiers durables*** pour outiller les collectivités souhaitant développer des projets d'aménagement durable de leurs quartiers anciens, depuis la définition des projets urbains à leur évaluation en passant par des thématiques spécifiques comme le logement, la mobilité, les commerces, etc. L'ensemble de ces fiches sera mis en ligne sur le site internet structurant ainsi un centre de ressources pour les quartiers anciens durables et renvoyant à des initiatives locales exemplaires.

L'Association s'attachera à développer sa plateforme d'échanges et de réflexion également à l'échelle européenne en participant au projet européen ENERPAT sur l'espace SUDOE en partenariat avec les Villes de Cahors, Vitoria et Porto ainsi que les laboratoires de recherche de l'INSA, de l'ENSA Toulouse et Tecnalia, ou encore en pilotant un forum européen des associations du patrimoine en partenariat avec la Métropole de Toulouse.

• Renforcer les réflexions sur l'urbanisme commercial à l'échelle des villes et des territoires

L'ANVPAH & VSSP poursuit ses travaux sur l'urbanisme commercial, en lien avec la Caisse des Dépôts et la Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire.

• Développer les outils de connaissance pour l'élaboration et la gestion des documents d'urbanisme

Les collectivités ont des objectifs diversifiés en matière de patrimoine qui nécessitent une solide connaissance afin d'enrichir leurs projets dans les domaines de l'urbanisme, du paysage, de la médiation, du développement durable et du tourisme. L'enjeu porte notamment aujourd'hui sur l'évolution des documents d'urbanisme et la qualité des études dans le cadre des intercommunalités qui sont destinées à devenir le cadre des politiques d'urbanisme.

• Développer les échanges autour du Paysage

Concours National des Entrées de villes et reconquête des Franges urbaines

L'ANVPAH & VSSP a repris en 2015 le Concours National des Entrées de villes et les Franges urbaines avec Patrimoine-Environnement, en partenariat avec le MEEM et le MCC. Concours dorénavant bisannuel, sa 14ème édition se déroulera en 2016.

Le concours distinguera ainsi des collectivités qui conduisent une ou plusieurs opérations exemplaires en matière de reconquête de franges urbaines et d'aménagement des entrées de ville. Toutes les communes de plus de 2000 habitants, ayant mené des opérations finalisées ou avec une tranche assez significative depuis moins de deux ans, pourront candidater à partir du lundi 15 février et jusqu'au 20 juin 2016.

Le jury se tiendra en novembre 2016, pour une remise de prix début 2017. Le lauréat sera récompensé par un voyage d'études et une communication notamment à l'occasion d'un colloque organisé à la suite du concours.

3ème séminaire national Paysage

L'ANVPAH & VSSP, en partenariat avec la Ville de Pau, le Ministère de l'Environnement et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, organise son 3ème séminaire national Paysage, les 13 et 14 octobre 2016.

L'objectif de ce 3ème séminaire national, placé sous l'égide de Nasrine SERAJI, architecte, directrice et Jean ATTALI, Philosophe urbain, enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais, sera de questionner les temps du paysage, entre héritage et invention du monde de demain, pour donner à comprendre l'intérêt d'intégrer la dimension paysagère dans le projet d'aménagement, en croisant les regards d'élus, de professionnels du paysage et de chercheurs.

• Poursuite du groupe de travail sur l'Arbre comme élément de patrimoine urbain

Le groupe de travail sur l'Arbre comme élément de patrimoine urbain constitué il y a maintenant 4 ans publiera d'ici la fin de l'année 2016 un guide d'évaluation de la patrimonialité des arbres et leur gestion, d'entretien ou de protection en fonction du « degré » de patrimonialité à destination des élus et des techniciens des collectivités.

• Poursuite du groupe de travail Territoires et bourgs-centres

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « centres-bourgs » lancé par le ministère du Logement et l'Habitat durable, l'ANVPAH & VSSP a mis en place un groupe de travail Territoires et bourgs-centres, présidé par la Ville de La Réole et son Maire, Bruno MARTY. Ce groupe se rassemblera à deux reprises en 2016 à Pont-Saint-Esprit et à Lavelanet, dans le Pays d'art et d'histoire des Pyrénées Cathares.

2. LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La célébration des 30 ans du label Ville et Pays d'art et d'histoire en 2015 a permis d'émettre des propositions pour imaginer l'avenir et les perspectives porteuses pour le label.

Il s'agit aujourd'hui de travailler sur le développement des partenariats, sur l'évolution du label en s'appuyant sur les 20 propositions faites par l'ANVPAH & VSSP. Le renouvèlement de la convention avec le ministère de la Culture et de la Communication offrira l'opportunité de faire valoir ces 20 ambitions pour développer les politiques du label.

Des axes spécifiques seront étudiés en 2016 et feront l'objet de temps d'échanges :

De nombreuses VAH évoluent en PAH. Dans le cadre de l'évolution des compétences, les intercommunalités sont destinées à devenir le cadre des politiques d'urbanisme. L'extension actuelle des VAH en PAH correspond à cette évolution. Le lien avec les PLUi sera sans doute essentiel pour les futurs PAH. Des temps de réflexions et d'échanges porteront sur ce sujet. L'association, dans le cadre de la loi LCAP a insisté sur le lien entre urbanisme patrimonial et médiation et a fait porter des amendements dans ce sens.

• Rechercher les cohérences opérationnelles entre tous les acteurs d'un territoire

Le rapprochement des réseaux des patrimoines culturels, naturels et immatériels sera l'un des chantiers de 2016, notamment au travers des partenariats avec le CMN et la FNPNR.

• Création de plateformes d'échanges régionales

Les grandes régions offrent également l'opportunité de développer cette politique dans le domaine de la formation des personnels, l'accompagnement des opérations croisées entre valorisation et sauvegarde... Des temps seront programmés en Bourgogne-Franche-Comté, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées...

• Poursuite des études et travaux

- Les Pays d'Art et d'Histoire : poursuite de l'étude en partenariat avec la Fédération Nationale des Parcs Naturels

- L'interprétation du patrimoine et son adaptation aux échelles de territoires et aux outils existants

- L'outil numérique au service de la connaissance et de la médiation des patrimoines

- Le transfrontalier : un espace pertinent pour développer le label PAH

- La restitution de l'étude sur les outre-mer est en prévision pour la fin de l'année 2016.

- La reconversion des patrimoines

X.

• Programmation de journées de formations et d'échanges sur les domaines d'actualités des patrimoines

Les thématiques suivantes seront abordées : les espaces d'interprétation, les usages numériques, les nouvelles règles et stratégies de l'intercommunalité (loi LCAP), les coopérations territoriales, tourisme et patrimoine, les programmes et les initiatives transfrontalières autour des patrimoines…

• Itinérance de l'exposition *Vivre les patrimoines. Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire*

Fruit d'un partenariat entre l'ANVPAH & VSSP, l'association des étudiants du Master Régie des Œuvres et Médiation des Patrimoines, l'université Bordeaux Montaigne, la Ville de Bordeaux et EDF, cette exposition met à l'honneur l'évolution des politiques patrimoniales et l'impact du label VPAH à l'échelle d'un territoire.

3. LE TOURISME PATRIMONIAL

• Mission de réflexion sur la valorisation et la promotion de l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine

Le 8 Février 2016, Laurent FABIUS, Ministre des Affaires étrangères et du développement international (MAEDI), a chargé Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, d'une mission de réflexion sur la valorisation et la promotion de l'offre touristique française dans le domaine du patrimoine afin de développer l'attractivité du pays.

Basée sur l'expérience du réseau de l'ANVPAH & VSSP et en écho aux initiatives prises par des associations ou fédérations, cette mission vise à recenser les bonnes pratiques en termes de projets fédérateurs autour du patrimoine des régions, rechercher une cohérence de l'offre, mieux faire connaître et mieux valoriser cette richesse auprès des touristes étrangers.

L'objectif de cette mission est de proposer de nouvelles pistes de développement pour l'attractivité touristique et patrimoniale de nos régions en s'appuyant sur les villes et édifices labellisés ou protégés présents sur l'ensemble du territoire national, qu'il soit métropolitain ou ultramarin.

• Une application numérique « OhAhCheck! » dédiée aux VPAH

Avec le soutien de la Région Aquitaine et en partenariat avec l'agence GMT Editions, l'ANVPAH & VSSP a développé une l'application numérique OhAhCheck ! pour les amoureux du patrimoine. Ses objectifs sont de faire connaître les VPAH, de sensibiliser les publics aux patrimoines, présentés sous un angle résolument innovant et d'encourager le développement du mécénat populaire en direction de la valorisation touristique et patrimoniale. Cette application, créée en partenariat avec quatre villes-pilotes : Bordeaux, Pau, Périgueux et Sarlat est désormais disponible à tous au niveau national et poursuivra son développement au niveau national et international.

• Développer la réflexion sur les patrimoines, le tourisme et les métiers

• Promotion au niveau national et international : Circulation de l'exposition *Patrimoines, l'histoire en mouvement*

Réservée par plusieurs villes : Elbeuf, Saint-Emilion, Mers-les-Bains, Melle, l'exposition pourrait être présentée en Chine. L'itinérance de la reproduction de 60 panneaux se poursuit en Pologne. Elle est également visible dans le terminal I de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle jusqu'en 2017.

4. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'ANVPAH & VSSP poursuit ses partenariats et accompagne les collectivités françaises dans le montage de coopérations décentralisées autour du patrimoine en Europe, et notamment dans les Balkans, en Afrique subsaharienne, en Méditerranée (Liban), en Amérique Latine (Argentine et Cuba) en s'appuyant sur le processus de la décentralisation.

Les grands événements de l'année 2016 seront :

• La dixième rencontre européenne et internationale

Cette rencontre est programmée à destination des chefs de projets partenaires de l'ANVPAH & VSSP dans le domaine de la coopération internationale, ainsi que les institutions intéressées par la construction d'un futur partenariat avec l'ANVPAH & VSSP.

Elle sera organisée à Bordeaux, du 12 au 16 avril 2016 et aura pour thème « L'interprétation et la valorisation du patrimoine ». 25 professionnels du patrimoine, de la culture, de l'urbanisme et du tourisme, de 10 nationalités différentes sont attendus.

• La participation d'élus et de techniciens du réseau à des colloques internationaux

• L'accueil d'élus et techniciens : séminaires, voyages d'études en France pour des délégations du Liban, d'Albanie…

• Les missions d'expertises au Liban, Moldavie, Albanie, République de Macédoine, Kosovo, Chine.

Par ailleurs, l'Association poursuivra les opérations pilotes :

- En **Albanie** : poursuite du projet pilote à Elbasan, ateliers à Elbasan et Berat.

- En **Croatie** : poursuite des travaux sur le tourisme

- En **Hongrie** : travaux autour de la médiation

- En **Roumanie** : poursuite du projet pilote de Braila avec le Ministère du Développement Régional, la ville, l'université de Bucarest et le conseil de judet de Braila

- Au **Mali,** poursuite du chantier dans le quartier Somono de Ségou

En 2016, notre association accompagnera les **réseaux nationaux et régionaux**, renforcera les travaux sur le **développement durable à l'échelle européenne, la valorisation et la promotion de l'offre touristique** dans le domaine du patrimoine et développera les projets européens, dans le cadre notamment de projets de coopération transfrontalière.

Par ailleurs, elle publiera deux ouvrages ; le premier sur la restauration du **quartier Somono de Ségou**, au Mali, le second sur l'opération menée à **Veliko Tarnovo, en Bulgarie**.

Des **fiches expériences**, permettant de compléter le Vade-mecum *Patrimoine et coopération décentralisée*, seront également éditées en 2016.

Enfin, l'ANVPAH & VSSP s'attachera à développer des **projets de coopération internationale dans d'autres zones géographiques**, en partenariat avec le ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et le ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit principalement des pays de **la région balkanique** (Bosnie-Herzégovine, Serbie et Monténégro), d'**Europe de l'Est** (Pologne, Moldavie), d'**Amérique latine** (Argentine et Cuba) mais également d'**Asie**.

QUATRE ECHELLES D'INTERVENTION

L'association intervient au niveau local, au plus près de ses membres, au niveau régional, dans le cadre de plateformes, et au niveau national avec un rôle de représentant et de porte-parole de ses membres dans les domaines des patrimoines et de l'urbanisme patrimonial. Au niveau international, elle permet de faire connaître l'expérience développée dans ses villes et territoires et de nouer des partenariats ainsi que de développer l'attractivité de la France pour les clientèles étrangères.

1. LOCAL : POURSUIVRE LES MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT, D'ÉCHANGES ET DE FORMATION

En 2016, l'ANVPAH & VSSP poursuivra l'accompagnement des villes et territoires membres, pour mieux répondre à leurs besoins :

• Accompagnement de projets et expertise-conseil en appui avec des experts

• Accompagnement des projets VPAH et secteurs protégés

• Mise en relation des villes et territoires pour confronter les expériences

• Rencontres sur le terrain avec les villes et territoires

• Développement du centre de ressources et création d'outils spécifiques sur les politiques patrimoniales et leur mise en œuvre (veille juridique et technique, dossiers thématiques, éditions…)

2. RÉGIONAL : RENFORCER LE RÉSEAU DANS LES GRANDES RÉGIONS ET DÉVELOPPER DES PLATEFORMES RÉGIONALES

L'ANVPAH & VSSP accompagne la mise en réseau dans le cadre des nouveaux découpages territoriaux. Depuis plusieurs années, des travaux interrégionaux ont été initiés avec la région Midi-Pyrénées, notamment autour de la médiation du patrimoine et de l'urbanisme pour créer une plateforme interrégionale et aujourd'hui régionale, qu'il convient de renforcer et développer.

Depuis 2015, les vice-présidents et les élus référents contribuent à construire ce maillage à l'échelle régionale et interrégionale.

L'ANVPAH & VSSP propose des espaces de formations et de réflexion multi-acteurs, ouverts à toutes collectivités territoriales, experts, professionnels, universitaires…

• Réunion d'informations thématisées à l'échelle des régions : à Chartres, Autun, Bordeaux, Vitré…

• Création de groupes spécifiques en fonction des besoins exprimés par nos membres avec des élus et techniciens référents et des experts (comme le groupe Bourg centre ou Métropoles)

• Développement des rencontres des groupes de travail en région et formations au niveau des régions. Ces formations sont construites afin de répondre directement aux attentes des services des collectivités : à Pont-Saint-Esprit, Lavelanet…

• Développer des plateformes collaboratives avec les différents acteurs (collectivités, universités, professionnels, laboratoires de recherches…) dans les domaines de l'urbanisme, du tourisme culturel, du développement durable, de la médiation, de la formation…

X.

3. NATIONAL : UN RÔLE RENFORCÉ

Au niveau national, l'Association se veut être le porte parole de ses membres. Elle participe à l'évolution du cadre législatif, des outils de protection et de valorisation des patrimoines.

• Approfondissement des échanges avec les assemblées parlementaires et notamment les groupes d'études sur le patrimoine

• Les partenariats avec les Ministères

- Renouvellement de la **convention triennale avec le ministère de la Culture et de la Communication** autour des espaces protégés, des VPAH et de la coopération internationale

- Renouvellement et élargissement de la **convention avec le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie** notamment sur le développement durable en quartiers anciens et sur le paysage

- Renouvellement de la **convention triennale avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international**

- Poursuite des échanges avec le **ministère de l'Économie, des Finances et du Budget**

- Signature d'une convention avec le **Centre des Monuments nationaux**

• Renforcement des partenariats techniques et scientifiques

- Avec la **Caisse des Dépôts et Consignations**, ses directions territoriales et filiales comme Marie-Conseils, qui accompagnent l'association nationale dans de nombreux domaines : renouvellement urbain, développement durable en quartiers anciens et urbanisme commercial

- Avec des **Universités, Ecoles d'architecture, Centres et laboratoires de recherche** : Bordeaux, Bayonne, Cahors, Nancy, Toulouse, Chaillot, Grenoble, Reims… pour travailler sur d'éventuelles futures formations en adéquation avec les besoins des collectivités et sur nos projets de rencontres,

- Avec l'**Anah, l'ANRU, le CEREMA**

• Renforcement des passerelles avec les réseaux de collectivités (AMF, APVF, ARF, ADF, FNCC, etc.) et les Associations du patrimoine (Fédération Patrimoine-Environnement, Maisons Paysannes de France, Fondation du Patrimoine,etc.) et les réseaux : Fédération des Parcs naturels régionaux, Réseau des Grands Sites

• Développement des partenariats privés : notamment avec EDF, Aéroports de Paris, CAPEB, opérateurs immobiliers…

• Mise en place de formations et séminaires nationaux : sur le Paysage, la copropriété…

• Etudes sur le tourisme, évaluation, etc.

4. INTERNATIONAL

Au niveau international, l'Association valorise et fait connaître les savoir-faire et les expériences développés dans ses villes et territoires ; elle noue des partenariats avec les ambassades, les ministères et les territoires avec l'appui des ministères des Affaires étrangères et de la Culture et de la Communication.

• Elle propose de développer des échanges, et de renforcer les coopérations dans le cadre des programmes européens, tels POCTEFA ou SUDOE

• Elle développe des plateformes de travail thématiques

• Elle développe des partenariats avec des réseaux et associations nationales de villes

• Elle apporte son expertise et celle de ses membres

• Elle propose de développer l'attractivité de ses territoires, notamment par la circulation de l'exposition *Patrimoines, l'histoire en mouvement*

ANNEXES

ADRESSE : À MONSIEUR François HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
À MONSIEUR Manuel VALLS, PREMIER MINISTRE

Le patrimoine est notre avenir !

Sa préservation est menacée par le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture

Avec les « Cités historiques » le projet de loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine menace la sauvegarde des 800 centres anciens actuellement préservés... et les autres !

Près de 800 territoires font aujourd'hui l'objet d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP), d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ou d'un Secteur Sauvegardé.

La décentralisation n'implique pas le renoncement à des règles de protection qui exigent pérennité et harmonisation. La décentralisation ne consiste pas à casser des outils de gestion locale du patrimoine qui ont fait leur preuve.

Demain, ces territoires seront en « Cité historique ». Sous une même appellation de « Cité historique », les Secteurs Sauvegardés perdraient, si la loi était votée en l'état, leur identité, fondue dans un simple Plan Local d'Urbanisme (PLU) dit « patrimonial ». L'urbanisme deviendrait de compétence intercommunale.

C'est mal connaître le fonctionnement d'une intercommunalité que d'imaginer que toutes accèderont à la demande et au bénéfice d'un seul de ses membres d'investir pour élaborer des plans de protection.

La durée et la pérennité des engagements sont les clefs des politiques patrimoniales

L'outil ZPPAUP/AVAP, quant à lui, disparaîtrait tout simplement au sein du PLU « Cité historique » qui en droit n'existe pas. Si, dans le meilleur des cas, le Plan Local d'Urbanisme « Cité historique » venait à voir le jour, sa possible remise en cause régulière, comme pour tous les PLU, ne garantirait en rien sa pérennité. La durée d'élaboration d'un PLU n'est pas compatible avec la délicate réflexion sur l'inventaire et l'élaboration des protections d'un centre ancien.

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org
Site national : an-patrimoine.org • site international : an-patrimoine-echanges.org

association Nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

Pour ces raisons majeures et d'autres plus modestes, mais tout aussi importantes pour la meilleure gestion de nos villes, nous demandons non pas à être écoutés mais entendus dans la présentation des propositions raisonnables qui sont les nôtres, dictées par l'expérience.

Nous avons pratiqué et continuerons de le faire des procédures de protection du patrimoine. Qu'elles puissent et doivent évoluer, nous en sommes d'accord et partageons les préoccupations du Gouvernement en faveur d'une politique innovante et respectueuse de nos valeurs.

La satisfaction de cet objectif passe par la remise en cause de certains des attendus du projet de loi Liberté de Création, Architecture et Patrimoine, ceux qui fragilisent, qui remettent en cause ce que les différents Gouvernements ont progressivement élaboré depuis la création par André MALRAUX, des Secteurs Sauvegardés.

Un réel potentiel économique et touristique pour nos territoires

Avec leurs patrimoines, nos villes et nos villages possèdent un exceptionnel potentiel économique. Ils permettent à la France d'être la première destination touristique au monde ! Nos quartiers anciens constituent un formidable gisement de logements à reconquérir, gage de développement social et environnemental.

Ce patrimoine nous est parvenu grâce aux efforts consentis par nos concitoyens, les collectivités et l'État, dans l'exercice et l'application de règles de protection que certains articles de ce texte, tel qu'il a été voté en 1ère lecture, remettent en cause.

Ne laissons pas défaire ce que des hommes ont construit pendant des siècles et que nous avons l'ardente obligation de transmettre.

Parce que le patrimoine est notre avenir. Nous, maires, élus et présidents d'établissements de coopération intercommunale, demandons :

- Le maintien des échelons actuels que sont les Secteurs Sauvegardés et les AVAP (ou les ZPPAUP non encore transformées en AVAP),

- Le maintien d'une conception nationale des politiques mises en œuvre dans les secteurs protégés et le maintien du rôle actuel de la Commission nationale des Secteurs Sauvegardés,

- Que les PLU « Cité historique » aient une force juridique et opérationnelle au moins équivalente à celle des AVAP. Nous demandons des modifications du code de l'urbanisme créant un PLU « Cité historique » dont le règlement s'appuie sur un inventaire préalable,

- Que les PLU « Cité historique » soient élaborés en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et avec l'appui de la future Commission régionale du patrimoine et de l'architecture,

- Que les PLU « Cité historique », pour éviter les retours en arrière intempestifs, soient établis, modifiés, révisés, après accord de l'État,

- La faculté de conserver la compétence d'urbanisme patrimonial à l'échelon communal en cas de blocage au sein de l'intercommunalité.

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org
Site national : an-patrimoine.org • site international : an-patrimoine-echanges.org

Nous sommes favorables à la décentralisation, mais nous demandons que ces patrimoines, d'intérêt national ou régional, soient protégés avec des règles ambitieuses élaborées et portées de concert avec l'État.

Nous demandons simplement que les évolutions législatives maintiennent la qualité de la protection des villes, quartiers, villages, espaces naturels, sans laquelle la France ne serait pas aujourd'hui ce qu'elle est.

Qu'elles ouvrent le champ pour des développements harmonieux, économes d'espaces, respectueux de leur environnement et non que soit laissé à la merci des sensibilités locales plus fragiles ou d'intérêts privés, faute de règles stables et favorables, un patrimoine national qui est notre bien le plus précieux.

Signataires :

Martin MALVY,

Président de l'Association Nationales des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Jean-René ETCHEGARAY, Maire de Bayonne,
Jean-Pierre GORGES, Maire de Chartres,
Didier HERBILLON, Maire de Sedan,
Pierre JARLIER, Maire de Saint-Flour,
Alain JUPPÉ, Maire de Bordeaux,
Djoudé MÉRABET, Maire d'Elbeuf,
Alain VOGEL-SINGER, Maire de Pézenas,

Vice-présidents de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et des Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés

Jean ROUGER, président d'honneur, membre fondateur

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

Jean-Pierre ABELIN, maire de Châtellerault,
Mireille AIRAULT, maire de Quintin,
Michel ALBIN, maire de Ray-sur-Saône, président de l'Association des Petites Cités de caractères Bourgogne-Franche-Comté
Marc ANGENAULT, maire de Loches,
Guirec ARMANT, maire de Tréguier,
Didier ARNOULT, maire de Crécy-Couvé,
Anne-Sophie ASCHER, 3e Adjoint de Candes Saint-Martin,
Antoine AUDI, maire de Périgueux,
Philippe AUGIER, maire de Deauville,
Morgan AURILIO, Conseiller Municipal Délégué à la promotion du village de St-Laurent-des-Arbres,
Jean-Michel ARNAUD, maire de Tallard, président de la CC de Tallard-Barcillonnette, président de l'Association des Maires des Hautes Alpes,
Sylvie AYMARD, président du Pays d'art et d'histoire de Monts et Barrages,

Serge BABARY, maire de Tours,
Jérôme BALOGE, maire de Niort,
Jean BAUCOU, maire de Navarrenx,
Dominique BAUDRY, maire de Granville,
Marcel BAUER, maire de Sélestat,
Jacques BAYOL, maire de Stigny,
Jacques BAYONA, maire de Saint Paul de Fenouillet
Christophe BÉCHU, maire d'Angers,
Gilles BEDER, maire de Salins-les-Bains,
Gabriel BELLOCQ, maire de Dax,
Tony BERNARD, maire de Châteldon,
Bruno BERTHELIER, maire de Charlieu,
Pascal BIRONNEAU, Maire de Saint-Loup-Lamaire,
Hervé BLANCHE, maire de Rochefort,
Jean-Luc BOHL, maire de Montigny-lès-Metz, président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,
Bernard de BOISGELIN, maire de Saint-Martin de Pallières,
Claudine BOISORIEUX, maire de Clamecy,
Xavier BONNEFONT, maire d'Angoulême,
François BONNEVILLE, 1er adjoint d'Orgelet,
Jean-François BORAS, maire de Langoiran,
André BORDANEIL, maire de Maureillas Las Illas
Natacha BOUCHART, maire de Calais,
Bruno BOURG-BROC, président de l'agglomération de Châlons-en-Champagne,
Christian BREL, maire de Saint-Benoît-du-Sault,
Alain BROCHOIRE, maire de Mortagne-sur-Sèvre,
Marie-Thérèse BRUNEAU, maire de Chaumussay,

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

David CAILLETEAU, maire de Faye-la-Vineuse,
Philippe CARRERE, Maire d'Arreau et président du PAH des Vallées d'Aure et du Louron,
Charles CASTILLO, maire de Roquefixade,
Roger CASTILLON, maire de Pont-Saint-Esprit,
Caroline CAYEUX, sénatrice-maire de Beauvais,
Christian CHABAUD, maire de Montaigut-le-Blanc,
Vincent CHALLET, maire de Sauxillanges,
Gaby CHARROUX, député-maire de Martigues,
Vincent CHAUVET, adjoint au maire d'Autun
Pierre CHAVONNET, maire de Gerberoy,
Jean-Marc CHEVALIER, président du Pays d'art et d'histoire Mende & Lot en Gévaudan,
Isabelle CHIARAMONTI MONNET, Conseillère Municipale de Parcé- sur-Sarthe,
Gérard CHINAUD, maire de Calmeilles,
François COMMEINHES, sénateur-maire de Sète,
Pierre CONTOZ, maire de Montfaucon,
Andrée CORAILLER, conseillère Municipale de St-Laurent-des-Arbres,
Jean-Luc COURET, maire de Carla Bayle,

Marc-Philippe DAUBRESSE, député-maire de Lambersat,
Etienne DEDIEU, maire de Saint-Lizier,
Henri DEJONGHE, maire d'Auxi-le-Château,
Philippe DELCHET, maire de La Monselie,
Sophie DELONG, maire de Langres,
Farid DJOUABI, 3ème Adjoint de St-Laurent-des-Arbres,
Gérard DUCLOS, maire de Lectoure,
Fabrice DUPPI, maire de Monpazier,
Yves DURAND, maire de Saint Haon le Châtel,
Olivier DUSSOPT, député-maire d'Annonay,

Jean-Pierre ENJALBERT, maire de Saint-Prix,
Jacques ESPITALIER, Maire de Quinson,

Jean-Marc FABIER, adjoint au maire de Saint-Sever,
Claude FERRER, maire de Prats-de-Mollo-la-Preste,
Marylise FLEURET-PAGNOUX, 1ère Adjointe du maire de La Rochelle,
Jean-François FOUNTAINE, maire de La Rochelle,
Jean-Paul FOURNIER, sénateur-maire de Nîmes,
Jean-Louis FOUSSERET, maire de Besançon, président du Grand besançon et 1er Vice-président de « France Urbaine »,
Gérard FROMM, maire de Briançon,

Philippe GAMARD, maire de St-Laurent-des-Arbres,
Françoise GATEL, sénatrice-maire de Châteaugiron, présidente de l'Association nationale des Petites Cités de caractère

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

association Nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

Lionel GAY, maire de Besse et Saint-Anastaise, président des petites Cités de caractère du Puy-de-Dôme,
Léon GENDRE, maire de La Flotte en Ré,
Jean-Pierre GIRAN, député-maire d'Hyères-les-Palmiers,
Yves GIRARDOT, maire de Bourbon l'Archambault,
Alain GRAPPE, Vice-Président de la Communauté de Guebwiller,
Serge GRAPPIN, maire de Saint-Romain,
Roger GUEDON, maire de Saint-Denis-d'Anjou,
Jean-Claude GUIBAL, député-maire de Menton,

Laurent HENART, maire de Nancy,
Jean-François HEROUARD, adjoint à l'aménagement durable de Cognac,
Françoise HERVE, Adjointe à la valorisation de Nancy, au patrimoine et au secteur sauvegardé,
Philippe HOUILLON, député-maire de Pontoise,
Christophe HUGON, conseiller municipal et communautaire de Vic-sur-Cère
Yves HUSSON, maire de Chanaz,

Jean-Louis JALLAT, maire de Ollette-Evol,
Arnaud JAULIN, adjoint à la culture de La Rochelle,
Véronique JANIN, Conseillère Municipale de St-Laurent-des-Arbres,
Xavier JEAN, Maire de Le Conquet,
Patrick JERMIDI, Conseiller Municipal de St-Laurent-des-Arbres,
Maryse JOISSAINS-MASINI, maire d'Aix-en-Provence, présidente de la communauté du Pays d'Aix,
Marc JUNG, Président de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller,

Jean LABOUR, Maire de Sauveterre-de-Béarn,
Christian LAINE, maire de Lescar,
Jean-Pierre LALANNE, maire-adjoint de Dax,
Sébastien LAMBERT, maire de Rochefort-en-Yvelines,
Jacques LAMBLIN, député-Maire de Lunéville,
Claire LAPEYRONIE, 1ere adjointe de Pont-Saint-Esprit, membre de la Commission nationale des Secteurs sauvegardés,
Gérard LARRAT, maire de Carcassonne,
Philippe LAURENT, maire de Sceaux,
Bernard LAURET, maire de Saint-Emilion, président du Grand Saint-Emilionnais,
Albert LARROUSSET, maire de Guéthary,
Marie-Claude LAVOCAT, maire de Chateauvillain,
Jean-Louis LAYAC, maire d'Escorailles,
Simon LECLERC, maire de Neufchâteau,
Antoine LEFEVRE, sénateur-maire de Laon,
Christian LEOTHIER, maire de Belvès,
Patrick LE RAY, maire de Montmurat,
François LEROY, maire d'Epernay,
Maya LESNE, maire de Torderes

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

Marguerite LIGAUD, maire de Boussay,
Hervé LUCBEREILH, maire d'Oloron-Sainte-Marie,

Philippe MACHETEL, maire de Saint-Guilhem-le-Désert,
Jean-Philippe MACHON, maire de Saintes,
Benoit MACLIN, maire de Mirmande,
Francis MAJORKIEWIEZ, maire de Vignory,
Emmanuel MAQUET, maire de Mers-les-Bains,
Jean-Michel MARCHAND, maire de Saumur,
Guy MAROTTE, maire de Sommières,
André MARQUET, maire-adjoint de Charleville-Mézières,
André MARTINEZ, président de la Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin,
Bruno MARTY, maire de La Réole,
Pierre MATHONIER, maire d'Aurillac,
Mathieu MAURY, conseiller municipal de Mantet,
François DE MAZIERES, député-maire de Versailles,
Serge MECHIN, président du Pays Loire-Val-d'Aubois,
Pierre MÉHAIGNERIE, maire de Vitré,
André MELLINGER, maire de Figeac,
Gilbert MENUT, maire de Talant,
Jacques MERCIER, maire d'Aubeterre-sur-Dronne,
Sophie MÉTADIER, maire de Beaulieu-Lès-Loches,
Gérard MILLET, maire de Melun,
Gérard MIQUEL, sénateur du Lot,
Jean-Claude MOLINIER, maire d'Artonne,
Pascal MONIER, adjoint à l'urbanisme d'Angoulême,
Franck MONTAUGE, sénateur-maire d'Auch,
Bernard MORAINE, maire de Joigny,
Jean-Jacques MOREAU, maire de Cour-sur-Loire,
Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse,

Christine de NEUVILLE, maire de Vicq sur Breuilh,
David NICOLAS, maire d'Avranches,

Bertrand OLLIVIER, maire de Joinville,
Dominique ORLIAC, députée du Lot,

Bernard PAGENEL, maire de Leyvaux,
Roger PAILLES, maire d'Espira de Conflent
Bertrand PANCHER, député-maire de Bar-le-Duc et Président de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse,
Mélina PARMENTIER, maire de Bécherel,
Pascale PAULIN, 1ère Adjointe de St-Laurent-des-Arbres,
Pierre PECOUL, maire de Riom, Président de Riom Communauté, Pays d'Art et d'Histoire,
Daniel PERDUCAT, maire d'Eymoutiers,

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

Marguerite LIGAUD, maire de Boussay,
Hervé LUCBEREILH, maire d'Oloron-Sainte-Marie,

Philippe MACHETEL, maire de Saint-Guilhem-le-Désert,
Jean-Philippe MACHON, maire de Saintes,
Benoit MACLIN, maire de Mirmande,
Francis MAJORKIEWIEZ, maire de Vignory,
Emmanuel MAQUET, maire de Mers-les-Bains,
Jean-Michel MARCHAND, maire de Saumur,
Guy MAROTTE, maire de Sommières,
André MARQUET, maire-adjoint de Charleville-Mézières,
André MARTINEZ, président de la Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin,
Bruno MARTY, maire de La Réole,
Pierre MATHONIER, maire d'Aurillac,
Mathieu MAURY, conseiller municipal de Mantet,
François DE MAZIERES, député-maire de Versailles,
Serge MECHIN, président du Pays Loire-Val-d'Aubois,
Pierre MÉHAIGNERIE, maire de Vitré,
André MELLINGER, maire de Figeac,
Gilbert MENUT, maire de Talant,
Jacques MERCIER, maire d'Aubeterre-sur-Dronne,
Sophie MÉTADIER, maire de Beaulieu-Lès-Loches,
Gérard MILLET, maire de Melun,
Gérard MIQUEL, sénateur du Lot,
Jean-Claude MOLINIER, maire d'Artonne,
Pascal MONIER, adjoint à l'urbanisme d'Angoulême,
Franck MONTAUGE, sénateur-maire d'Auch,
Bernard MORAINE, maire de Joigny,
Jean-Jacques MOREAU, maire de Cour-sur-Loire,
Jean-Luc MOUDENC, maire de Toulouse,

Christine de NEUVILLE, maire de Vicq sur Breuilh,
David NICOLAS, maire d'Avranches,

Bertrand OLLIVIER, maire de Joinville,
Dominique ORLIAC, députée du Lot,

Bernard PAGENEL, maire de Leyvaux,
Roger PAILLES, maire d'Espira de Conflent
Bertrand PANCHER, député-maire de Bar-le-Duc et Président de la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse,
Mélina PARMENTIER, maire de Bécherel,
Pascale PAULIN, 1ère Adjointe de St-Laurent-des-Arbres,
Pierre PECOUL, maire de Riom, Président de Riom Communauté, Pays d'Art et d'Histoire,
Daniel PERDUCAT, maire d'Eymoutiers,

7

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

Christophe UNRUG, maire de Montrésor,

Raymond VAILLIER, conseiller municipal délégué au patrimoine de La Réole,
Eddy VALADIER, maire de Saint-Gilles,
Henri VALES, maire de La Charité-sur-Loire et président de la communauté de communes du Pays Charitois,
Régis VALLIENNE, président du Pays Vallée du Loir,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, maire de Cahors,
Alain VENOT, maire de Châteaudun,
Sébastien VEDRINES, maire de Molèdes
Eric VIDAL, maire de Villeneuvette,
Nicolas VIROT, maire de Chariez,
Marc VUILLEMOT, maire de La Seyne-sur-Mer,

Richard ZEIGER, maire-adjoint à l'urbanisme, au patrimoine, à la Voirie, aux transports et à la circulation de Joigny,

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

La démarche de l'ANVPAH & VSSP est soutenue par :

François BAROIN, président, et le bureau de **l'Association des Maires de France,**

Olivier DUSSOPT, président, et le bureau de **l'Association des Petites Villes de France**,

L'Association nationale des Petites cités de caractère présidée par Françoise GATEL, sénatrice

L'Académie d'Architecture représentée par son président, Monsieur Paul QUINTRAND

La Fédération Patrimoine-Environnement, représentée par son président, Monsieur Alain DE LA BRETESCHE

L'Association Maisons Paysannes de France, représentée par son président, Monsieur Bernard DUHEM

L'Union Rempart, représentée par son président, Monsieur Henri DE LÉPINAY,

La Coordination des Fédérations et des Associations de Culture et de Communication (COFAC), représentée par sa présidente, Madame Marie-Claire MARTEL,

La Demeure Historique, représentée par son président, Monsieur Jean de LAMBERTY,

ainsi que par les personnalités suivantes :

- **Madame Nancy BOUCHE,** inspectrice générale de l'équipement honoraire, ancienne secrétaire générale d'ICOMOS France, membre de la commission nationale des secteurs sauvegardés
- **Monsieur Jérôme CLEMENT,** ancien président d'Arte, président de la Fondation Alliance française
- **Madame Wanda DIEBOLT,** ancienne directrice de l'architecture et du patrimoine
- **Monsieur Jack LANG,** ancien ministre de la Culture, président de l'Institut du Monde Arabe
- **Alexandre MELISSINOS,** architecte urbaniste
- **Monsieur Erik ORSENNA,** académicien
- **Monsieur Hubert VEDRINE,** ancien ministre des Affaires étrangères

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • **Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org**
Site national : **an-patrimoine.org** • site international : **an-patrimoine-echanges.org**

La liberté des artistes vaut bien une loi

Dans un contexte marqué par les attaques contre les œuvres, le projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine est examiné, le 28 septembre, à l'Assemblée. Il promet de faire débat

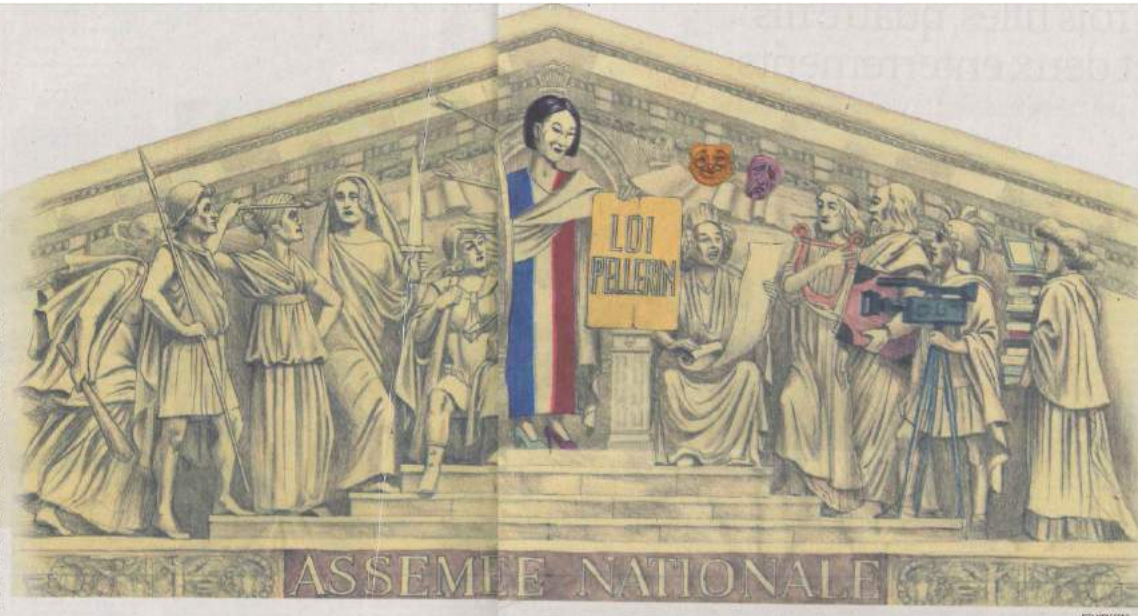

RITA MOKDESSI

« *La création artistique est libre* » : simple lapalissade ou solide contrefort ? C'est l'ambition, pour ne pas dire le rêve, de Fleur Pellerin : que l'article 1 de son projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, devienne aussi emblématique que celui de la loi de 1881 sur la liberté d'expression, selon lequel « *l'imprimerie et la librairie sont libres* ». Rien de moins. Mais le pari n'est pas gagné pour la ministre de la culture et de la communication, alors que les députés s'apprêtent à examiner le texte en première lecture, lundi 28 septembre.

Né du temps de sa prédécesseure, Aurélie Filippetti (2012-2014), le projet de loi « Liberté de la création » a tardé à être inscrit à l'ordre du jour. Au risque de décevoir, aujourd'hui, tellement il a suscité d'attentes : François de Mazières, député de l'opposition, maire de Versailles et ancien président de la Cité de l'architecture et du patrimoine, résume la situation en qualifiant le texte à tiroirs de « *loi Macron de la culture* ». Il déroule quarante-six articles qui traitent du spectacle vivant, de la transparence des comptes dans la filière cinéma, de la répartition des droits pour la musique en ligne, du patrimoine, bien sûr, sans oublier le volet architecture : celui-ci vise, entre autres, à favoriser les logements de qualité, loin du bétistandardisé. Il a été largement complété lors des travaux en commission des affaires culturelles, sous la houlette du rapporteur Patrick Bloche (PS) : entre autres, les députés ont décidé d'abaisser la surface des constructions nécessitant le recours à un architecte, désormais fixée à 150 m².

Les artistes se demandent surtout si, dans la France crispée de l'après-Charlie, où il ne se passe

Les artistes se demandent si, dans la France crispée de l'après-Charlie, l'article 1 les protégera devant les tribunaux

plus un mois sans qu'une œuvre soit attaquée, l'article 1 leur offrira une protection devant les tribunaux. L'actualité apporte son lot d'exemples : outre le « feuilleton » de la sculpture d'Anish Kapoor triplement vandalisée à Versailles, citons, dans un autre genre, la déprogrammation de deux documentaires sur Canal+, la chaîne de Vincent Bolloré – l'un sur l'évasion fiscale, l'autre sur la « guerre » Hollande-Sarkozy.

Insultes et menaces

Les initiatives décomplexées de l'extrême droite à l'encontre de l'art contemporain se multiplient, et se conjuguent à la rapidité de mobilisation sur les réseaux sociaux : Isabelle François, conseillère municipale Front national de la ville d'Aunoway, s'en est ainsi prise au chorégraphe franco-algérien Abou Lagraa, qui s'apprête à se produire dans une chapelle désacralisée de la ville : « *Je voudrais dire à un certain troubadour (…) que je mettrai tout en œuvre pour empêcher son installation* », a-t-elle prévenu, moquant sur sa page Facebook, ce « *M. Lagraa que personne ne connaît à part quelques "happy few" du Marais* », allusion au quartier homosexuel de la capitale.

À Marseille, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où Marion Maréchal Le Pen, députée du Vaucluse, sera la tête de liste du FN aux élections régionales, fin 2015, l'éditeur Pakito Bolino a reçu insultes et menaces pour avoir exposé cet été, à la Friche Belle-de-Mai, deux artistes allemands, Reinhard Schultheur et Stu Mead, dont les travaux abordent la sexualité adolescente, la pornographie, etc.

Dans un entretien au *Monde*, Fleur Pellerin assure qu'elle veut « *lutter contre cette tendance qui se répand de manière néfaste* ». L'article 2 de son projet de loi, dans son dixième alinéa, précise que « *l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi que leurs établissements publics, veillent au respect de la liberté de programmation artistique* ». Trop timide, déplorent certains parlementaires, experts ou artistes, qui veulent muscler la loi. L'avocate Agnès Tricoire, spécialiste de la propriété intellectuelle et auteure du *Petit traité de la liberté de création* (La Découverte, 2011), préfère inscrire l'intitulé « *La création artistique et sa diffusion sont libres* ». « *Ce sont les œuvres rendues publiques qui prennent les coups du vandalisme et de la censure arbitraire, pas celles qui librement créées, restent dans les tiroirs de leurs auteurs* », résume Agnès Tricoire.

On aurait pu s'attendre à une mobilisation des fonds régionaux d'art contemporain, les FRAC, financés par les régions et l'État, contre cet article 1 évasif. Bernard de Montferrand, le président de l'association Platform, qui réunit les vingt-trois FRAC, déclare pourtant que « *le texte est plutôt positif* » : « *Pour la première fois, les FRAC sont inscrits dans la loi, leurs missions se voient donc consolidées et une disposition garantit de fait l'inaliénabilité de leurs collections* », explique-t-il.

« Le projet de loi n'a pas vocation à modifier le code pénal »

FLEUR PELLERIN
ministre de la culture et de la communication

Pour le plasticien Olivier Blanckart, la gauche a raté l'occasion de mener une réforme ambitieuse sur la liberté de création. Dans ce domaine, « *il y a un défaut de loi, et un excès de loi, dit-il. Il manque un cadre juridique garantissant explicitement l'indépendance et l'immunité des lieux d'exposition artistique. Il nous faut un code de la création artistique, comme il existe un code de l'architecture, du patrimoine, du cinéma, etc.* »

Pur ailleurs, il se bat pour modifier l'article 227-24 du code pénal, voté dans les années 1990, et visant à protéger les mineurs de la pornographie : « *Dans sa formulation, ce texte, voté à l'initiative du sénateur Charles Jolibois, ouvre désormais des voies de recours à toutes sortes d'associations de défense de la famille, et produit des effets de censure* », déplore l'artiste. Il n'aura pas gain de cause : « *Le projet de loi n'a pas vocation à modifier le code pénal* », répond Fleur Pellerin au *Monde*.

« Déverrouiller »

En revanche, la ministre essaie, dit-elle, de « *déverrouiller* » des points de tension et ce cache pas sa volonté de réformer la Commission de classification des œuvres cinématographiques, afin d'éviter que certains films soient étiquetés comme pornographiques en appliquant des critères de façon aveugle : « *Cette commission doit pouvoir disposer d'une marge d'appréciation et prendre en compte l'intention du créateur, la dimension artistique ou esthétique d'un film.* » Une réponse, entre autres, à la polémique liée au film *Love*, de Gaspar Noé, interdit, dans un premier temps aux moins de 16 ans, puis aux moins de 18 ans à la suite de la mobilisation d'une association.

Au bout du compte, le verre est-il à moitié vide ou à moitié plein ? La metteuse en scène et patronne du plus gros syndicat de spectacle vivant, le Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles), Madeleine Louarn est partagée : d'un côté, elle salue les « *avancées* » du projet de loi, qui consacre la coordination de l'État et des collectivités locales pour la conduite des politiques culturelles, grave dans le marbre les labels des scènes subventionnées, inscrit les marionnettistes et les artistes de cirque dans la liste des métiers du spectacle, traite des pratiques amateurs, etc.

De l'autre, Madeleine Louarn avoue sa déception : « *Dès 2012, au lendemain de l'élection de François Hollande, nous avions envoyé notre proposition de loi pour la création artistique. Aujourd'hui, le projet de loi est largement en deçà de nos attentes,* » fille ajoute : « *En même temps, nous avons hâte qu'il soit voté, vu le contexte. On observe déjà un repli sur le répertoire classique, même si par ailleurs j'adore Shakespeare et Molière* », souligne la metteuse en scène, qui travaille depuis trente ans avec des personnes handicapées mentales.

« *Demain, un metteur en scène va-t-il s'interdire d'aborder un sujet de peur que son spectacle ne soit pas programmé ?,* dit-elle. *Il y a un risque d'autocensure.* » ■

CLARISSE FABRE

Un principe consacré

Contrairement à l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, le Portugal, etc., la France n'avait jamais consacré le principe de liberté de la création artistique dans le droit, lit-on dans l'exposé des motifs du projet de loi de Fleur Pellerin. C'est chose faite avec l'article 1 du texte, qui dispose que « *la création artistique est libre* » – sous réserve que l'article soit modifié ou complété au cours du débat parlementaire qui s'ouvre lundi 28 septembre.

Mais il y a des textes fondateurs antérieurs : d'une part, l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, selon lequel « *la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi* ». D'autre part, l'article 1 de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881, précise que « *l'imprimerie et la librairie sont libres* ».

La future « Cité historique » inquiète les défenseurs du patrimoine

Les ténors socialistes défendent la place de l'État dans les instances locales

« *L'État restera-t-il l'État ?* », interroge Jack Lang. La question de l'ancien ministre de la culture résume l'inquiétude des élus, de gauche comme de droite, suscitée par le volet patrimoine de la loi en débat à l'Assemblée nationale. « *J'ai créé les Journées du patrimoine pour que les Français s'approprient ce bien collectif. L'État doit être pleinement préservé dans le maintien de ses responsabilités, scientifiques, techniques, juridiques, culturelles,* martèle Jack Lang. *Il faut un État volontaire.* »

Le sera-t-il dans le cadre juridique proposé ? La loi crée, dans un esprit de simplification, l'appellation Cité historique en remplacement des trois dispositifs de protection du patrimoine, dont les contraintes sont intégrées au plan local d'urbanisme (PLU) des villes concernées. La loi décentralise la compétence de sauvegarde patrimoniale. La commune ou l'établissement public intercommunal deviennent maîtres d'ouvrage à la place de l'État.

Ainsi, deviendraient « cités historiques » les 109 villes possédant des « secteurs sauvegardés » – entités créées par Malraux en 1962 –, les 685 communes disposant de « zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP), décidées par Jack Lang en 1983, et les 50 villes ayant des « aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine » (AVAP), créées en 2010.

« Il faut que l'État tienne bon »

Près d'un millier de « cités historiques » seraient alors placées sous le régime du PLU. Celui-ci étant par principe réactif aux projets municipaux, donc modifiable à l'envi. Au contraire de la sauvegarde du patrimoine, qui s'inscrit, elle, dans le long terme. « *Lorsque j'ai fait classer* (en 1990) *les halles du Boulingrin à Reims, construction en bé-*

ton de 1930 unique en Europe, menacées de destruction, sur place je me serais fait lyncher, se souvient Jack Lang. *Aujourd'hui, elles sont restaurées, c'est devenu le cœur de la ville. Il y a les forces locales, les pressions, les lobbies… l'État est plus loin. Il faut que l'État tienne bon.* »

Aujourd'hui, toute intervention ou modification des périmètres protégés nécessite le feu vert de l'architecte des Bâtiments de France (ABF). Dans le cadre d'un PLU, l'accord de l'État n'est pas requis, le maire a les coudées franches. Pour que des dispositions patrimoniales contraignantes puissent s'imposer dans le PLU de la cité historique, il faudrait une modification du code de l'urbanisme – ce qui n'est pas inscrit dans le projet de loi.

De gauche à droite, les voix s'élèvent pour le maintien des règlements pérennes dans la cité historique. C'est ce que réclame l'amendement déposé par les Associations nationales des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP), représentant 300 communes, dont 99 % des secteurs sauvegardés. Leur président, l'ancien ministre socialiste Martin Malvy, à la tête de la région Midi-Pyrénées, le dit haut et fort : « *Nous sommes des élus, nous appliquerons à tout ce qui est décentralisation, mais nous craignons que cela n'aboutisse à une fragilité de la pérennisation des périmètres protégés. Le maire malintentionné peut renoncer aux contraintes et dire : "Je fais de l'urbanisme à ma guise." Si on peut défaire un document d'urbanisme, on risque de remettre en cause cinquante ans de protection du patrimoine. La réforme du code de l'urbanisme, c'est le nœud gordien.* »

Pour lui, le projet n'est pas abouti : « *écoutez les élus qui vivent les problèmes au quotidien, assouplissez les règles, mais donnez-nous les mêmes garanties pour le patrimoine* », plaide-t-il. Même préoccupation chez Sophie Métadier, maire UDI de Beaulieu-les-Loches (Indre-et-Loire), 1 800 habitants : « *Le règlement des zones protégées est le fruit d'une vraie discussion entre les élus et l'ABF. On met à plat les problèmes pour mettre en scène un document sur lequel s'appuyer. La règle est fixée d'un ABF à l'autre, d'un élu à l'autre.* »

« Un débat de procédure »

C'est cet espace de dialogue qui est nécessaire pour la compréhension des enjeux, soulignent les ABF, qui n'ont pas le droit de s'exprimer officiellement mais se confient : « *Un règlement, c'est un an et demi de préparation. Cela apporte une vraie connaissance du patrimoine local qui change le regard des élus, de la société civile, des commerçants, des services de l'État* », dit l'un d'eux, qui exprime la volonté des ABF de conserver « *un règlement de "cité historique" avec une servitude qui vivrait sa vie indépendamment de la vie dynamique du PLU, incompatible avec la gestion à long terme du patrimoine* ».

Ancien sénateur et maire de Chinon (Indre-et-Loire), Yves Dauge, président des sites français du Patrimoine mondial, conscient du potentiel économique du tourisme, se veut, lui, optimiste. « *Créons un dynamisme dans une géographie nouvelle des petites et moyennes villes qui souffrent terriblement. Il faudrait sauver des centaines de villes qui se cassent la gueule ! On s'enferme dans un débat de procédure, alors qu'on a un enjeu majeur. Ne nous battons pas, gardons les outils qui ont bien marché au lieu de bricoler. L'idée de la cité historique, prenons-la !* » Près de cinq cents amendements ont été déposés, ce qui promet des débats prolongés. ■

FLORENCE EVIN

Fleur Pellerin : « Je veux lever les verrous pour l'accès aux œuvres »

ENTRETIEN

La ministre de la culture et de la communication défend son projet de loi, attaqué à gauche comme à droite, au moment où il est débattu au Parlement.

Le projet de loi « Liberté de création » arrive à l'Assemblée dans un contexte tendu, avec des attaques répétées contre des œuvres d'art…

Il y a une collision entre le texte et les atteintes exprimées contre des œuvres et leurs auteurs. Je veux lutter contre cette tendance qui se répand de manière naubesbonde. L'article 1 du projet de loi répond à ce climat, en affirmant que « la création est libre ». L'article 2 garantit la liberté de programmation artistique, c'est-à-dire la liberté pour les salles de spectacle, les musées, les cinémas… de faire les choix qu'ils entendent.

C'est au moment de la diffusion que certaines œuvres sont attaquées. L'article 1 n'est-il pas trop général ? Aura-t-il une efficacité devant les tribunaux ?

La force de l'article 1 réside justement dans sa pureté, comme dans la loi de 1881, qui dispose que « *la librairie et l'imprimerie sont libres* ». Ou encore la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, selon laquelle « *les hommes naissent libres et égaux en droits* ». Tout enrichissement de ce texte lui ferait perdre sa force politique. Il y aura ensuite évidemment une jurisprudence.

Que répondez-vous à ceux qui qualifient votre texte de « fourre-tout » ?

Que le fil conducteur du projet de loi est de libérer la création dans notre pays. Je revendique dans ce texte une volonté politique : celle de lever les verrous pour l'accès aux œuvres, l'éducation artistique et culturelle, les pratiques amateurs, la création architecturale, l'enseignement supérieur artistique – en étendant par exemple le statut d'étudiant, lequel permet d'obtenir des bourses, etc. Que cette ambition couvre l'ensemble du champ culturel, oui. Est-elle pour autant fourre-tout ? Je crois l'inverse.

L'inquiétude est vive, en particulier sur la protection du patrimoine des cités historiques dans un plan local d'urbanisme (PLU) où le maire est décideur.

Je peux comprendre que le changement soit parfois considéré comme anxiogène. Mais je veux rassurer : les règlements existants seront réunis dans le plan local d'urbanisme, qui intégrera obligatoirement des éléments patrimoniaux, et offrira les mêmes garanties. Il s'agit de simplifier pour une meilleure visibilité. Les maires ne seront pas seuls à assurer la protection du patrimoine, l'État sera toujours à leurs côtés.

Le PLU est pourtant modifiable à l'envi selon les objectifs de la municipalité…

Les règlements des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et des aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) sont déjà, en l'état actuel, modifiables. Nous ne faisons qu'introduire, avec le PLU, une certaine forme de souplesse, avec les mêmes garanties. Par ailleurs, les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) des actuels secteurs sauvegardés, qui constituent le plus haut degré de protection possible, seront intégralement repris dans le dispositif « cité historique ». ■

PROPOS RECUEILLIS PAR FL. B. ET CL. F.

Informations et inscriptions

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Inscriptions : www.an-patrimoine.org
reseau@an-patrimoine.org
T. 09 72 49 97 06

KURSAAL / Accès

KURSAAL (Centre-ville)
2 place du Théâtre - 25 000 BESANÇON

En train :
TGV Paris > Besançon : 2h30
Lyon > Besançon : 2h
Strasbourg > Besançon : 1h40
Liaison Gare TGV Franche-Comté vers la Gare Besançon Viotte

Bus et tram Ginko : à la sortie de la gare

Parkings publics payants à proximité :
parking du Théâtre, parking souterrain de la Mairie.

L'ensemble des salles du Kursaal est accessible aux personnes à mobilité réduite

Attention : dans le cadre du plan Vigipirate,
une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée du concert.

Graphisme : Céline Caillaud • Photographies : Ville de Besançon - Couverture : Côté des Arts - Besançon © Eric Chevillard

En 2015, EDF est partenaire de l'ANVPAH & VSSP pour la célébration des 30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire.

CONGRÈS NATIONAL

DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ET DES VILLES À SECTEURS SAUVEGARDÉS ET PROTÉGÉS

30 ANS Villes et Pays d'art et d'histoire

RÉFORMES ! QUEL AVENIR POUR LE PATRIMOINE ?

BESANÇON / KURSAAL
28 & **29 AVRIL** 2015

Éditos

Le premier congrès national de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés célèbre un moment fort pour les territoires : les 30 ans du label Villes et Pays d'art et d'histoire, 30 ans d'engagement dans une politique de mise en valeur innovante des patrimoines.

« Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine? », c'est également un temps important pour les quartiers anciens quand de nombreux projets de lois impactent leur gestion. Nous vous proposons de présenter et partager les expériences des territoires et de réfléchir ensemble aux perspectives du patrimoine pour demain.

Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP

La richesse de notre réseau et l'intérêt de ces journées se fondent avant tout sur la concertation et l'échange d'expériences. Je m'en réjouis car la cause du patrimoine revêt un intérêt général : celui d'éclairer notre passé pour mieux nous projeter dans l'avenir. C'est le sens plus général de la culture qui reste plus que jamais une priorité essentielle de l'action publique.

Jean-Louis FOUSSERET, maire de Besançon

L'ANVPAH & VSSP réunit près de 200 villes et territoires porteurs d'un label Ville et Pays d'art et d'histoire, d'un secteur sauvegardé ou d'une ZPPAUP/AVAP, qui souhaitent partager leurs interrogations et leurs expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

Besançon est l'une des premières villes à obtenir le label VPAH en 1986. Elle dispose d'un patrimoine considérable avec deux cents monuments classés, une citadelle inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco et le deuxième secteur sauvegardé de France.

mardi 28 avril

14h00 - OUVERTURE

- **Jean-Louis FOUSSERET**, maire de Besançon, président du Grand Besançon, 1er vice-président de l'Association des Maires des grandes villes de France
- **Martin MALVY**, président de l'ANVPAH & VSSP, président de la Région Midi-Pyrénées, ancien ministre
- **Vincent BERJOT**, directeur général des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication
- **André VALLINI**, secrétaire d'État à la Réforme territoriale, auprès de la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique

14h30 - TABLE RONDE

LE PATRIMOINE FACE AUX RÉFORMES

Quelle place pour le patrimoine dans les réformes ? Quel partage des responsabilités ? Quels financements ? À l'heure où de multiples projets de lois impactent le patrimoine, ces échanges proposent de les mettre en perspective et de réfléchir à leur cohérence.

Débat animé par Denis GRANDJEAN, président des Archives modernes de l'architecture lorraine, expert pour l'ANVPAH & VSSP

TEMPS D'ACTUALITÉ SUR LES LOIS ET LES RÉFORMES

- **Pascal PLANCHET**, juriste et professeur de droit public - Université des Lumières, Lyon II

DÉBAT : QUELLE GOUVERNANCE POUR LE PATRIMOINE DEMAIN ?

Avec :

- **Martin MALVY**, président de l'ANVPAH & VSSP, président de la Région Midi-Pyrénées, ancien ministre
- **Yves DAUGE**, co-président du Partenariat français pour la ville et les territoires, membre fondateur de l'ANVPAH & VSSP
- **Maître Jean-René ETCHEGARAY**, maire de Bayonne, vice-président de l'ANVPAH & VSSP
- **Jean-Louis FOUSSERET**, 1er vice-président de l'AMGVF, maire de Besançon
- **Dominique SCHAUSS**, conseiller municipal délégué, projet de rénovation et requalification urbaine, Besançon
- **Vincent BERJOT**, directeur général des patrimoines, MCC
- **Jean-Pierre THIBAULT**, chargé de la politique du paysage, cabinet du ministère de l'Écologie, du Développement durable, et de l'Energie (MEDDE)
- **Le Bâtonnier Alain de la BRETESCHE**, président de Patrimoine Environnement
- **Jean-Noël GALVAN**, directeur de Compagnie Immobilière Restauration
- **Antoine BREHARD**, directeur régional Franche-Comté de la Caisse des Dépôts et Consignations
- **Saadia TAMELIKECHT**, présidente de l'Association nationale des architectes des bâtiments de France
- **Daniel DUCHE**, atelier d'architecture et d'urbanisme BLANC-DUCHE

16h00 - PLÉNIÈRE

30 ANS DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le label dans tous ses états : état des lieux et perspectives

Aujourd'hui 181 villes et territoires peuvent se prévaloir de ce label prestigieux. Véritables laboratoires d'expériences, ils sont le reflet de l'engagement dans les politiques de mise en valeur des patrimoines. Quels bilans ? Quelles perspectives pour cette politique ?

Présidée par Martin MALVY, président de l'ANVPAH & VSSP, président de la Région Midi-Pyrénées, ancien ministre
Animée par Rémy REBEYROTTE, maire d'Autun

1985-2015 : UN LABEL D'UN SIÈCLE À L'AUTRE

- **Jenny LEBARD**, directrice du développement culturel et des publics, Centre des Monuments Nationaux
- **Agnès VINCE**, directrice chargée de l'architecture, adjointe du directeur général des patrimoines, MCC
- **Jean ROUGER**, membre fondateur et vice-président de l'ANVPAH & VSSP
- **Bernard FALGA**, directeur régional des affaires culturelles de Franche-Comté

BESANÇON, 30 ANS D'EXPÉRIENCES

- **Lionel ESTAVOYER**, conseiller du maire de Besançon pour le patrimoine historique
- **Marie-Hélène ATALLAH**, animatrice de l'architecture et du patrimoine

NOUVEAUX PATRIMOINES, NOUVELLES MÉDIATIONS

- **Laurence ARGUEYROLLES**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Grasse
- **René-Louis PESTEL**, adjoint à la culture et au patrimoine à Saint-Denis de la Réunion
- **Colette DREAN**, conseillère patrimoine à la DRAC Nord-Pas-de-Calais

DÉBAT : DEMAIN LES VPAH, QUELLES PERSPECTIVES ?

> LES MÉTIERS

- **Jacqueline EIDELMAN**, cheffe du département de la politique des publics, direction générale des patrimoines
- **Xavier VILLEBRUN**, président de l'Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine
- **Michel PATA**, vice-président de l'Association nationale des guides-conférenciers des Villes et Pays d'art et d'histoire

> TERRITOIRES DE PROJETS ET CONVENTIONS

- **Vincent COURTILAT**, directeur du pays Loire-Val d'Aubois PAH
- **Catherine SADON**, maire de Semur-en-Auxois et présidente du pays de l'Auxois-Morvan

19H00 - SOIRÉE : Concert et cocktail dînatoire

mercredi 29 avril

Ateliers thématiques

8h30 > Accueil

9h00 > 10h30

1 PATRIMOINE, UN PUISSANT LEVIER POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Les collectivités font de leurs patrimoines un atout d'attractivité de leur territoire. Les reconversions du patrimoine, les revitalisations des quartiers anciens attirent initiatives et investissements. Comment le patrimoine culturel peut-il redynamiser le territoire durablement et créer de nouvelles économies et emplois ?

Présidé par Djoudé MERABET, maire d'Elbeuf
Animé par Jean-Louis COUTAREL, enseignant, chargé de mission au Commissariat général à l'Egalité des territoires
Rapporteur : Gérard DUCLOS, maire de Lectoure

- **Claude ORIGET DU CLUZEAU**, vice-présidente de l'Association francophone des experts et scientifiques du tourisme
- **Gabriel DAVID**, diplômé d'architecture, chargé de mission service formation, CAPEB
- **Maud BACCARA**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Plaine Commune
- **Roger CASTILLON**, maire de Pont-Saint-Esprit
- **Bruno MARTY**, maire de La Réole
- **Patricia ROCHES**, vice-présidente de la Communauté de communes en charge de la culture et du patrimoine, Pays de Saint-Flour

2 QUARTIERS ANCIENS DURABLES

La loi « Transition Energétique » a été l'occasion de repositionner les spécificités des quartiers anciens dans le débat sur le changement climatique. Pourquoi les quartiers anciens sont-ils des quartiers durables ? Pourquoi le bâti ancien est-il en position favorable ? Pourquoi faut-il respecter ses qualités ? Quelles suites à la loi ?

Présidé par Patrick HEBERLE, expert investisseur Direction interrégionale Est, Caisse des Dépôts et Consignations
Animé par Michel SIMON, 1er adjoint au maire de Cahors
Rapporteur Jacky CRUCHON, consultant urbanisme

- **Marie-Christine ROGER**, cheffe du bureau de la qualité et de la réglementation de la construction, MEDDE
- **Julien BURGHOLZER**, chef du groupe Construction au Cerema - laboratoire de Strasbourg
- **Jean-Marc GARY**, ingénieur conseil en thermique, FEBUS ECO-HABITAT
- **Jean-Michel PITOUN**, directeur de l'agence immobilière PITOUN GESTION
- **Jean-Dominique DURAND**, adjoint au maire de Lyon, Patrimoine, mémoire et anciens combattants
- **Philippe LAMY**, direction de l'aménagement urbain, Lyon
- **Pascal MIGNEREY**, conservateur régional des Monuments historiques, DRAC Franche-Comté

10h45 > 12h15

3 LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR LA MÉDIATION ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le développement de projets numériques pour la valorisation du patrimoine et pour la démocratie participative est au cœur des préoccupations des collectivités. Quels usages pour quel public ? Comment s'engager dans une démarche innovante de médiation impliquant divers acteurs ? Quels apports et limites ?

Présidé par Fabien ROBERT, adjoint au maire de Bordeaux en charge de la culture et du patrimoine
Animé par Jean-François ESCAPIL-INCHAUSPE, responsable développement Grand Sud-Ouest, EDF
Rapporteur Jean-François SIBERS, chef du service des collections, de l'information et de la communication, DRAC Aquitaine

- **Laure DIGONNET**, directrice du pôle développement Grand Est, Les Petits Débrouillards
- **Juliette BOUCHOT**, adjointe au maire de Bar-le-Duc
- **David JURIE**, animateur de l'architecture et du patrimoine, Bordeaux
- **Anne PASQUET**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Autun
- **Pierre CROIZET**, directeur de GMT EDITIONS
- **Anne-Sophie MAGGIORI**, chargée de mission communication et usages numériques à l'ANVPAH & VSSP

4 PATRIMOINES ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

Quels rôles les gouvernements locaux jouent-ils dans le dialogue interculturel à l'échelle mondiale ? Comment la gestion transfrontalière des territoires européens répond-t-elle aux problématiques des élus pour la valorisation du patrimoine ? Comment la mise en réseau permet-elle une meilleure gestion des projets et des sites culturels ?

Présidé par Didier HERBILLON, maire de Sedan
Animé par Wanda DIEBOLT, présidente de l'EPCC de Bibracte
Rapporteur Dominique IRVOAS-DANTEC, directrice des projets touristiques et patrimoniaux, Destination Rennes

- **Bruno FAVEL**, chef du département des affaires européennes et internationales, DGP-MCC
- **Bertrand FORT**, délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, ministère des Affaires Etrangères
- **Madani NIANG**, maire adjoint de Ségou, Mali
- **Sarah DIETZ**, animatrice de l'architecture et du patrimoine, Chambéry
- **Antoine ANDRE**, président du PAH transfrontalier des Vallées Catalanes
- **Marc CARBALLIDO**, président du PAH Pyrénées Cathares, vice-président de la région Midi-Pyrénées
- **Marieke STEENBERGEN**, directrice du réseau des sites majeurs Vauban
- **Houda ODEIMI**, responsable du développement et de la coordination, Cités Unies Liban

12H30 > RESTITUTIONS DES ATELIERS ET CONCLUSIONS

13H30 > REPAS

14H30 > VISITES

1. Chantier archéologique du Temple du Saint-Esprit
2. Découverte de la citadelle de Besançon
3. Visite découverte de la ville de Besançon
4. Opérations récentes en secteur sauvegardé

Pour les adhérents à l'ANVPAH&VSSP : assemblée générale et assemblée générale extraordinaire **le mardi 28 avril à 9h30 au Kursaal** (accueil dès 9h)

expositions au Kursaal

> VIVRE LES PATRIMOINES
Exposition itinérante
Proposée par l'ANVPAH & VSSP et réalisée par l'Association Archimuse pour les 30 ans des VPAH

> Futurs architectes pour un patrimoine en devenir
Exposition itinérante - Proposée par l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

Paroles d'élus

LES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Les Villes et Pays d'art et d'histoire ont 30 ans, Martin Malvy 4
Des Villes et Pays au fil du temps 6
181 territoires labellisés 7
Un label pour une politique de valorisation innovante, Jean Rouger et Marylise Ortiz 8

Albertville
Paroles de Martine Berthet 12
Angers
Paroles de Christophe Bechu 13
Bar-le-Duc
Paroles de Bertrand Pancher 14
Bastia
Paroles de Gilles Simeoni 15
Bastides du Rouergue
Paroles de Serge Roques 16
Bayonne
Paroles de Jean-René Etchegaray 17
Beaucaire
Paroles de Julien Sanchez et Juan Martinez 18
Besançon
Paroles de Jean-Louis Fousseret 19
Bordeaux
Paroles d'Alain Juppé 20
Cahors
Paroles de Jean-Marc Vayssouze-Faure 21
Châlons-en-Champagne
Paroles de Benoist Apparu 22
Chambéry
Paroles de Michel Dantin 23
Charleville-Mézières
Paroles de Boris Ravignon 24
Châtelleraudais
Paroles de Jean-Pierre Abelin 25
Cognac
Paroles de Michel Gourinchas 26
Coutançais
Paroles de Noël Augrandjean 27
Fécamp
Paroles de Marie-Agnès Poussier-Winsback 28
Figeac
Paroles d'André Mellinger 29
Guérande
Paroles de Stéphanie Phan Thanh 30
La Réole
Paroles de Bruno Marty 31
Lille
Paroles de Martine Aubry 32
Loire Val d'Aubois
Paroles de Serge Mechin 33
Mende et Lot en Gévaudan
Paroles de Jean-Marc Chevalier 34
Menton
Paroles de Jean-Claude Guibal 35
Morlaix
Paroles d'Agnès Le Brun 36
Moulins
Paroles de Pierre-André Périssol 37
Nîmes
Paroles de Jean-Paul Fournier 38
Noisiel
Paroles de Daniel Vachez 39
Pau
Paroles de François Bayrou 40
Périgueux
Paroles d'Antoine Audi 41
Perpignan
Paroles de Jean-Marc Pujol 42
Pézenas
Paroles d'Alain Vogel-Singer 43
Plaine Commune
Paroles de Patrick Braouezec 44
Pyrénées Béarnaises
Paroles de Daniel Lacrampe 45
Pyrénées Cathares
Paroles de Marc Carballido 46
Rambouillet
Paroles de Marc Robert 47
Région de Guebwiller
Paroles de Marc Jung 48
Rennes Métropole
Paroles d'Emmanuel Couet 49
Royan
Paroles de Didier Quentin 50
Saint-Denis de la Réunion
Paroles de Gilbert Annette 51
Saintes
Paroles de Jean-Philippe Machon 52
Saint-Flour
Paroles de Pierre Jarlier 53
Sarlat
Paroles de Jean-Jacques de Peretti 54
Sedan
Paroles de Didier Herbillon 55
Soissons
Paroles d'Alain Cremont 56
Troyes
Paroles de François Baroin 57
Vallée du Loir
Paroles de Régis Vallienne 58
Vallées Catalanes du Tech et du Ter
Paroles d'Antoine André 59
Vallées d'Aure et du Louron
Paroles de Jean-Bertrand Dubarry 60
Vitré
Paroles de Pierre Méhaignerie 61
En chemin vers le label : Lectourois et Sélestat
Paroles de Gérard Duclos et Marcel Bauer 62

Pour en savoir plus 63
20 ambitions pour un label 64

20 ambitions pour un label

Les ambitions pour les Villes et Pays d'art et d'histoire

1. Un label d'État
Le label doit rester sous la responsabilité de l'État qui en garantit la légitimité nationale et le fonctionnement général. Il préside le Conseil national et organise les modalités de conventionnement. Il évalue la mise en œuvre des conventions, en coordination avec ses services déconcentrés.

2. Un label en développement
Les patrimoines incarnent un facteur de développement et d'aménagement urbain et territorial. 181 VPAH à ce jour. Le développement du label VPAH à un plus grand nombre de villes et territoires engage ceux-ci vers une politique d'aménagement culturel de plus grande qualité. Le label VPAH doit être étendu, renforcé et intégré dans un projet global qui répond aux besoins des collectivités de toutes tailles.

3. Un budget national pour le label
Dans le cadre de la convention qui engage la collectivité, l'accompagnement technique et financier de l'État doit être non seulement maintenu mais augmenté. Pour ce faire, il doit être rendu lisible à l'échelon national comme au niveau déconcentré.

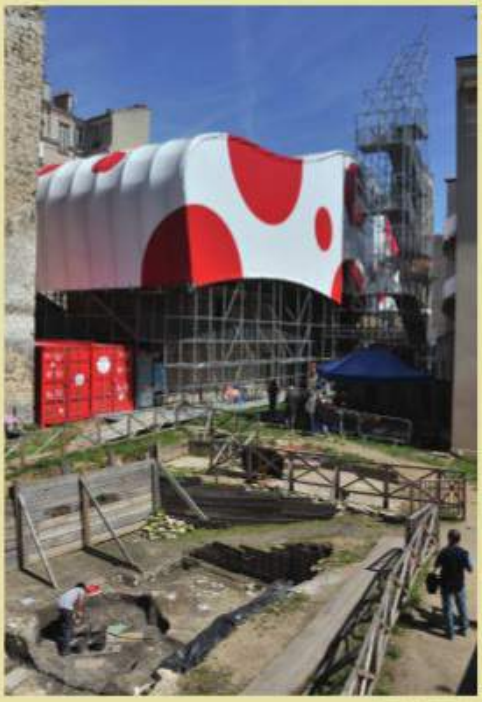

Plaine Commune

4. Le label laboratoire d'expériences
Loin des cadres traditionnels, les VPAH ont innové pendant 30 ans dans les domaines de la médiation et des actions à destination de publics de plus en plus élargis. Il est essentiel d'encourager et promouvoir ces expériences, leurs visions plurielles, et en assurer une large diffusion.

5. Des métiers au service du label
Le label VPAH a créé des métiers dont il conviendra de reconnaître la spécificité. Afin d'accroître la qualité des prestations et de favoriser l'économie du patrimoine, l'ensemble des acteurs publics et privés doivent s'engager dans la stabilisation des parcours professionnels et du statut des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la garantie du statut des guides-conférenciers.

6. Le label entre urbanisme et médiation
En plus de leur aptitude à la médiation, les VPAH développent une expertise novatrice d'analyse et de connaissance urbaine permettant d'enrichir et de partager les documents d'urbanisme et les projets urbains à l'échelle communale et intercommunale. Pour cela, le contrat VPAH devrait être indissociablement et réciproquement lié à un document d'urbanisme patrimonial. Une commission locale unique sera instaurée pour suivre la mise en œuvre du document d'urbanisme et du label.

7. Le label à l'origine d'un tourisme de qualité
À l'origine du label, le tourisme culturel figure comme objectif essentiel. Il fut et reste un enjeu majeur d'acculturation des visiteurs qui traversent le territoire national ainsi que des habitants. Les VPAH doivent redevenir le creuset de la qualité de l'offre française essentiellement axée sur la culture et les patrimoines pour tous les publics.

8. Une interprétation novatrice pour le label
L'interprétation des patrimoines revêt aujourd'hui de multiples formes. Au-delà de formules préétablies, le label doit permettre de vérifier les besoins de chaque territoire et d'y répondre avec des outils adaptés et spécifiques, et ce, dans une démarche de progrès et de mise en réseau à l'échelle du territoire.

9. Une nouvelle promotion pour le label
Le label VPAH, souvent bien connu des collectivités, l'est beaucoup moins du grand public. Des campagnes de communication régulières au niveau national sont nécessaires pour lui donner une visibilité et faire reconnaître la spécificité de ce label.

Les ambitions pour l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés

10. Le réseau d'élus

Les élus, signataires des conventions VPAH, sont rassemblés avec les services au sein de leur Association nationale, l'ANVPAH & VSSP, pour permettre l'échange d'expériences et porter leurs attentes et propositions dans l'évolution de la politique des VPAH. L'Association nationale est le garant du dialogue sur le label. Elle favorisera des rencontres avec les groupes parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat.

11. Un label pour l'intercommunalité

Suivant l'évolution des compétences intercommunales, le besoin de mutualisation des services, la convergence des initiatives locales, le label doit être valorisé à l'échelon du bassin de vie. L'Association nationale favorisera des formations et rencontres entre les différents et nouveaux échelons de gestion du label.

12. Un label mieux partagé avec les départements et régions

La décentralisation implique de développer les coopérations avec les conseils départementaux et les conseils régionaux. L'Association nationale travaillera avec leurs associations d'élus pour que le label soit impliqué dans leurs politiques d'aménagement, d'habitat, d'environnement, de formations et de tourisme. Elle recherchera les cadres de nouveaux conventionnements et contractualisations.

13. Un label adapté à toutes les villes et territoires

La gouvernance s'exerce différemment en fonction des territoires. Afin de respecter les logiques démographiques et les réalités des ressources humaines, l'Association nationale s'engage à travailler sur l'adaptation des conventions aux bassins de vie : Villes, Pays ou Métropole.

14. Un label à la croisée des grands réseaux du territoire

Les villes et territoires labellisés sont souvent aux limites ou inscrits dans des Pôles territoriaux et ruraux, des Parcs naturels régionaux ou nationaux, des grands sites de France ou des sites inscrits, classés... L'Association nationale ouvre avec ces fédérations ou associations une collaboration pour favoriser les mutualisations sur le guidage, l'interprétation, la gestion des documents d'urbanisme ou des paysages.

15. Un label pour un projet global et durable

La convention VPAH est un projet transversal à l'échelle de la ville ou du territoire, dès le diagnostic préalable à l'élaboration du projet et des missions qui en découlent. L'Association nationale accompagne les collectivités pour que le label soit interprété dans sa dimension transversale et qu'il offre une plateforme de dialogue entre élus et services concernés.

16. Un label ouvert à l'interministériel

Le label VPAH doit être encouragé et soutenu dans ses ambitions transversales et fédératrices. L'Association nationale élargira les partenariats avec les services de l'État, en contractualisant avec les ministères en charge du tourisme, de l'économie, l'éducation, l'écologie, l'urbanisme, le logement, les affaires étrangères... Cette collaboration ouvrira un nouveau cadre d'actions aux niveaux national et local.

17. Un label par-delà les frontières

En relation directe avec de nombreux pays, la métropole française et les territoires d'outre-Mer ont une chance unique de développer des projets culturels sur des territoires transfrontaliers correspondant à des bassins de vie. À partir de l'expérience des deux PAH transfrontaliers, l'Association nationale encouragera et accompagnera de nouvelles initiatives.

18. Le label, le réseau de territoires, des modèles à dimension européenne

Le label et l'Association nationale font l'objet de nombreuses demandes et analyses au niveau européen. L'Association nationale se propose d'envisager le partage du label à l'échelle européenne.

Deux ambitions en partage

19. Un bilan national pour une relance du label

Après 30 années d'expériences riches et variées il est temps d'en faire un bilan national pour une relance du label dans de nouveaux enjeux : nouvelles compétences territoriales, enjeux environnementaux, développement équitable des territoires, coopération internationale...

20. Le Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire garant d'une gouvernance renforcée

Au-delà de sa mission d'étude des candidatures VPAH, le Conseil national doit renforcer et élargir sa mission d'espace d'échanges entre État et collectivités, travailler à de nouvelles orientations du label en relation avec les collectivités engagées dans sa mise en œuvre.

Cette journée de formation interrégionale est à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales, ainsi que de leurs partenaires. Elle portera sur la définition et la déclinaison opérationnelle d'une politique patrimoniale et ce, dans un contexte général de développement soutenable.

Cette rencontre portera sur les outils d'urbanisme patrimonial et leur évolution notamment dans le cadre du projet de loi Patrimoine culturel mené par le ministère de la Culture et de la Communication. Elle permettra également de présenter l'ANVPAH & VSSP, son réseau, ses missions, ses grands chantiers et ses groupes de travail, et proposera un atelier dédié à la présentation de projets de reconversion du patrimoine industriel.

De l'urbanisme patrimonial à la médiation : des outils au service des collectivités et de la reconversion du patrimoine industriel

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le 23 janvier 2015

Inscription : 200 €
Gratuit pour les adhérents à l'ANVPAH & VSSP et les services de l'Etat
Déjeuner : 14€

(Possibilité de navette en bus depuis la gare de Oissel)

Jeudi 29 janvier 2015

La Fabrique des savoirs
7, cours Gambetta
76 500 - ELBEUF

© Francis CORMON - Hemis.fr © Métropole Rouen Normandie

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **6 au 22 février - Bordeaux :** exposition « Vivres les Patrimoines Regards sur les 30 ans des Villes et Pays d'Art et d'histoire »
- **28 & 29 avril - Besançon :** 1er Congrès de l'ANVPAH & VSSP

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
Ville d'Elbeuf

A l'occasion des **30 ans** du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire

---

De l'urbanisme patrimonial à la médiation : des outils au service des collectivités et de la reconversion du patrimoine industriel
Jeudi 29 janvier 2015

- **8h45 - Accueil des participants**

- **9h00 - Ouverture**
  Djoudé MERABET, Maire - Ville d'Elbeuf
  Luc LIOGIER, Directeur de la DRAC de Haute-Normandie
  Frédéric SANCHEZ, Président de la Métropole Rouen Normandie
  Jean ROUGER, Vice-président de l'ANVPAH & VSSP

- **9h30 - Les outils d'urbanisme patrimonial et leur devenir**
  - **L'émergence et le déploiement des espaces protégés**
    Dominique MASSON, *Chef du bureau de la protection des espaces - Ministère de la Culture et de la Communication*
  - **Cités historiques et PLU patrimoniaux : quel avenir ?**
    ***Pascal PLANCHET**, Juriste et Professeur - Université des Lumières, Lyon II*
  - **Présentation des leviers financiers en espaces protégés**
    ***Jacky CRUCHON**, Consultant en urbanisme et patrimoine*
  - **Panaroma des contentieux en matière d'expropriation et de déclaration d'utilité publique**
    ***Stéphanie JACQ-MOREAU**, Avocate*
  - **Débat**

- **12h00 - Le label Ville et Pays d'art et d'histoire : un label au service de l'interprétation et de la médiation du patrimoine**
  - **Présentation et visite du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) : comment s'est construit le lien entre urbanisme et médiation patrimoniale ?**
    ***Elise LAURANCEAU**, Animatrice de l'architecture et du patrimoine - ville d'Elbeuf*

- **13h00 - Déjeuner sur place à la charge des participants**

- **14h30 - L'ANVPAH & VSSP, une association au service des collectivités engagées dans la protection, la gestion, la médiation et la valorisation du patrimoine**
  - **L'ANVPAH & VSSP : son réseau, ses missions, ses grands chantiers, ses groupes de travail**
    ***Djoudé MERABET**, Maire - Ville d'Elbeuf*
    ***Marylise ORTIZ**, Directrice - ANVPAH & VSSP*
  - **Présentation du Guide « Quartiers anciens, quartiers durables »**
    ***Marion JULIOT**, Chargée de mission ANVPAH & VSSP*

- **15h00 - La reconversion de sites industriels emblématiques au service d'un territoire : projets de développement local**
  ***Emmanuelle REAL**, Chargée d'études patrimoine industriel - Conseil Régional Haute-Normandie*
  - **Les usines de draps à Elbeuf**
    ***Anne LAINE**, Directrice des services techniques - ville d'Elbeuf*
  - **La filature La Foudre au Petit-Quevilly, devenue caserne Tallendier puis monument historique**
    ***Carine BONNARD**, Directrice Générale Adjointe - ville de Petit-Quevilly*
    ***Gwenaelle SALAÜN**, Conductrice d'opérations et gestionnaire du patrimoine, Métropole Rouen Normandie*
  - **La Fabrique des Savoirs d'Elbeuf**
    ***Elise LAURANCEAU**, Animatrice de l'architecture et du patrimoine - ville d'Elbeuf*
  - **Débat**

- **16h30 - Clôture de la journée**

Programmée à l'occasion des 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire et de l'inauguration de l'exposition « Vivre les patrimoines », cette journée a pour ambition de mettre en avant l'évolution des pratiques de la médiation face aux nouveaux enjeux des territoires. Depuis sa création, le label VPAH touche un public dont la définition est en constante évolution, du touriste au public scolaire. Il en résulte une diversification des outils pédagogiques et des approches de la médiation dont il sera question au travers de trois exemples de territoires labellisés, Pau, Saint-Flour et Bordeaux.

Cette journée permettra également de découvrir comment le label VPAH place la population locale au cœur de la démarche patrimoniale par l'intermédiaire des territoires de La Réole, du Pays du Châtelleraudais, du Pays des Pyrénées Béarnaises et de Laval.

Évolution des pratiques de la médiation face aux nouveaux enjeux des territoires

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le lundi 8 février 2015

Gratuit pour les adhérents et non-adhérents à l'ANVPAH & VSSP, les services de l'Etat, les étudiants et les collectivités

- Déjeuner libre -

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 12 mars - Cognac : Groupe de travail « L'arbre comme élément de patrimoine »

- 28-29 avril - Besançon : 1er Congrès National de l'ANVPAH & VSSP à l'occasion des 30 ans du label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org

Vivre les patrimoines
Regards sur les 30 ans du label VPAH
du 6 au 22 février 2015, ouvert tous les jours de 10h à 19h
Cour Mably
3 rue Mably - 33 000 Bordeaux

ANVPAH & VSSP

Crédits photographiques : (c) Ville de Bordeaux - F. David • (c) Hemis.fr - B. Gardel

JEUDI 12 FÉVRIER 2015

Musée d'Aquitaine
Auditorium
20 cours Pasteur
33 000 - BORDEAUX

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
EDF
La Ville de Bordeaux
Le Musée d'Aquitaine
L'Université Bordeaux Montaigne
L'association Archimuse-Bordeaux

A l'occasion des **30 ans** du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire

Évolution des pratiques de la médiation face aux nouveaux enjeux des territoires

JEUDI 12 FÉVRIER 2015

• 9h15 - Accueil des participants

• 9h30 - Ouverture

Fabien ROBERT, *Adjoint au Maire en charge de la culture et du patrimoine - Ville de Bordeaux*
Jean ROUGER, *Vice-Président de l'ANVPAH & VSSP*
Arnaud LITTARDI, *Directeur Régional des Affaires Culturelles, Aquitaine*
François HUBERT, *Directeur du Musée d'Aquitaine*

• 10h00 - Des médiations au service des publics
Président de l'atelier : ***Michel SIMON,*** *1er Adjoint au Maire - Ville de Cahors*

« À l'écoute des visiteurs » dans les Villes et Pays d'Art et d'Histoire
Anne JONCHERY, *Département de la politique des publics, Direction Générale des Patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication*

La médiation patrimoniale au XXIe siècle : une nécessaire diversification entre tradition et innovation
Charlotte LABARTHE, *Service Ville d'Art et d'Histoire - Ville de Pau*
Kathrin HENTSCHEL, *Portail numérique Pireneas - Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées*

La création comme vecteur de médiation patrimoniale
Patricia ROCHÈS, *Vice-Présidente de la Communauté de communes en charge de la culture et du patrimoine - Pays de Saint-Flour*
Mireille VICARD, *Adjointe en charge de la culture et du patrimoine - Ville de Saint-Flour*
Sandrine DAUREIL, *Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine - Pays de Saint-Flour*
Christian GARCELON, *Directeur artistique de la biennale de Saint-Flour, Enseignant d'histoire de l'art contemporain, ENSA Limoges*

Débat

Visite du CIAP de Bordeaux : un lieu pour décrypter la ville
David JURIE, *Animateur de l'Architecture et du Patrimoine - Ville de Bordeaux*

• 12h30 - Déjeuner libre

• 14h30 - L'habitant au coeur de la démarche Villes et Pays d'Art et d'Histoire
Président de l'atelier : ***Christian GENSBEITEL,*** *Maître de conférences à l'université Bordeaux Montaigne, Responsable du Master Professionnel Régie des Œuvres et Médiation de l'Architecture et du Patrimoine*

La labellisation VPAH , une opportunité pour renforcer et mettre en valeur les liens sociaux sur le territoire
Xavier VILLEBRUN, *Animateur de l'Architecture et du Patrimoine - Ville de Laval, Président de l'Association Nationale des Animateurs de l'Architecture et du Patrimoine*

Label VPAH et outils d'urbanisme patrimonial : informer et sensibiliser la population
Virginie TOSTAIN, *Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine - Pays du Châtelleraudais*

(Re)Créer et maintenir le lien entre patrimoines et habitants
Alix BASTIAN, *Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine - Pays des Pyrénées Béarnaises*

Le travail de sensibilisation des habitants durant la candidature
Raymond VAILLIER, *Conseiller municipal délégué au tourisme et au patrimoine - Ville de La Réole*

Débat

• 17h00 - Conclusion
Martin MALVY, *Président de l'ANVPAH & VSSP, ancien ministre*

• 17h30 - Visite des nouveaux locaux de l'ANVPAH & VSSP

• 19h00 - Vernissage de l'exposition « Vivre les Patrimoines - Regards sur les 30 ans des VPAH » à la cour Mably

©Jean-Michel Barrere-Hemis.fr

Les *9e rencontres européenes et internationales* pour les chefs de projets patrimoniaux « gouvernance locale et médiation » réuniront les principaux partenaires de l'ANVPAH & VSSP dans le domaine de la coopération internationale, ainsi que les institutions intéressées par la construction d'un futur partenariat avec l'association.

Cette semaine de formation permettra aux différents intervenants d'échanger sur les meilleures pratiques mises en place dans le cadre de projets urbains et patrimoniaux et de mettre ainsi en réseau les expériences, les compétences et les connaissances de chacun afin de mieux préserver notre patrimoine culturel commun.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :
28 et **29 avril** à **Besançon :** 1er Congrès de l'ANVPAH & VSSP

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

+ 33 (0)9 72 49 97 06
reseau@an-patrimoine.org
www.an-patrimoine.org
www.an-patrimoine-echanges.org

ANVPAH & VSSP

association nationale villes et pays d'art et d'histoire — villes à secteurs sauvegardés et protégés

9ème Rencontres européennes et internationales

SEMAINE DE FORMATION INTERNATIONALE

GOUVERNANCE LOCALE ET MÉDIATION

DU 17 AU 21 FÉVRIER 2015

À BORDEAUX

Avec le soutien de :

PROGRAMME

GOUVERNANCE LOCALE ET MÉDIATION

Mardi 17 février
Bordeaux

Matin : 09h30
Accueil et présentation des participants
En présence de Mme Elisabeth Touton, adjointe au Maire de Bordeaux en charge de l'urbanisme opérationnel, de l'habitat et des déplacements, M. Jean Rouger, Vice-Président de l'ANVPAH & VSSP et M. David Jurie, Animateur du patrimoine de Bordeaux.

Visite du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine en présence de M. David Jurie.

Après-midi : 14h
Réflexion et échange sur la notion de patrimoine
En présence de M. François Hubert, Directeur du Musée d'Aquitaine et de M. David Jurie, Animateur du patrimoine de Bordeaux.

Visite du Musée d'Aquitaine *par M. Philippe Chauveau, Responsable de la médiation au Musée d'Aquitaine.*

Mercredi 18 février
Bordeaux

Matin : 9h30
La compétence patrimoine : pouvoir central et pouvoir local
En présence de Mme Anne-Laure Moniot, Chef de projet mission patrimoine mondial à la Mairie de Bordeaux et M. Jacky Cruchon, consultant urbaniste.

Après-midi : 14h
Visite de l'exposition « Vivre les patrimoines » *en présence de M. Christian Gensbeitel, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux et des étudiants du Master ROMAP.*

Jeudi 19 février
La Réole

Matin : 10h
La sensibilisation des décideurs locaux
En présence de M. Bruno Marty, Maire de La Réole et de M. Jacky Cruchon, consultant urbaniste.

Après-midi : 14h
Médiation : la sensibilisation des habitants à leur cadre de vie
En présence de M. Olivier Bayle-Videau, Chargé de mission Culture à La Réole et M. Mathieu Marsan, Chargé de mission Connaissance et valorisation des patrimoines à l'ANVPAH &VSSP.

Vendredi 20 février
Bordeaux

Matin : 9h30
La mise en réseau
Bilan de la semaine
En présence de Mme France Quemarec, Chargée de mission à la mission des affaires européennes et internationales, Ministère de la Culture et de la Communication-DAPA et Mme Marylise Ortiz, Directrice de l'ANVPAH & VSSP.

Après-midi : 14h
Visite de la ville de Bordeaux
La réappropriation du patrimoine XXe siècle
« Gros bisous de Royan », Cours Mably (19h)

Samedi 21 février
Saint-Emilion

Matin : 10h
Visite de Saint-Emilion

Tel / Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06 Site : www.an-patrimoine.org Mail : c.lorang@an-patrimoine.org

Cet atelier, à destination des élus et des techniciens des collectivités engagées dans une politique patrimoniale, propose d'échanger sur l'urbanisme commercial et l'attractivité des villes et territoires, espaces de vie au sein desquels les usages évoluent : Quelle stratégie développer pour revitaliser, rééquilibrer les dynamiques commerciales de façon qualitative, tant pour les cœurs que les entrées de villes ?

Dynamiques économiques, urbanisme commercial des territoires

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le 23 mars 2015

Inscription : 200 €
Gratuit pour les adhérents à l'ANVPAH & VSSP et les services de l'Etat
Déjeuner libre

Mercredi 25 mars 2015

Caisse des Dépôts et des Consignations, salle Bloch-Lainé
72 avenue Mendès France
75 013 - PARIS

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **28 & 29 avril - Besançon :** 1er congrès national de l'ANVPAH & VSSP « Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine ? »
- **25 juin - Calais :** journée « Habitat et PNRQAD »

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
La Caisse des dépôts et des Consignations

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

© Brest

- **9h00 - Accueil des participants**

- **9h15 - Ouverture**

  Alain VOGEL-SINGER, *Maire de Pézenas, Président de l'association « Ville et Métiers d'Art », Président du groupe de travail « Dynamiques économiques, urbanisme commercial des territoires » de l'ANVPAH & VSSP*

  Philippe PRADIER, *responsable adjoint Service politique de la ville et développement urbain, Direction du Développement Territorial et du réseau,* ***Caisse des Dépôts et des Consignations***

- **09h30 : Loi relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises, loi Macron et loi Notr : pour des politiques locales du commerce**

  Sylvie DONNE, *Sous-directrice du Commerce, de l'Artisanat et de la Restauration, Direction générale des Entreprises,* ***Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique***

  Philippe SCHMIT, *Délégué général adjoint, Chargé des instances nationales et de l'action régionale Urbanisme,* ***Assemblée des Communautés de France***

- **10h30 : Réduire la vacance des locaux commerciaux en centre-ville**

  - **St-Quentin, outils de la dynamique de centre-ville**
    Frédérique MACAREZ, *Maire-Adjoint chargée du développement et de la sécurité, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de St-Quentin, chargé du Développement*

  - **St-Avé, stratégie de développement commercial à moyen et long terme**
    Anne GALLO, *Maire de St-Avé*

  - **Pézenas & Agde, valorisation des RDC par l'installation d'ateliers d'Artisans Créateurs**
    Angélique REGAUDIE, *service Métiers d'Art Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée*

  - **Débat**

- **13h00 - Déjeuner libre**

- **14h30 - Engager une redynamisation commerciale en centre-ville**

  - **Aurillac, Opération Urbaine Collective FISAC ou comment résister à la périurbanisation commerciale ?**
    Audrey LE-BARS, *Directrice de l'Urbanisme, Foncier, Rénovation urbaine et Attractivité commerciale, Ville d'Aurillac*

  - **Noyon, Opération « Ma Boutique à l'Essai »**
    Olivier BOURDON, *Coordinateur national de la Fédération des Boutiques à l'Essai*

  - **Pézenas, Espace Ateliers d'Art de France, un partenariat innovant**
    Valérie FORME, *Secrétaire générale d'Ateliers d'Art de France*

  - **Débat**

- **16h30 - Clôture de la journée**

Cet atelier, à destination des élus et des techniciens des collectivités engagées dans une politique patrimoniale, propose d'échanger sur l'appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs » piloté par le ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité.

« Territoires et Bourgs-Centres »

1ère réunion du groupe de travail

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le 11 mai 2015

Déjeuner au prieuré des Bénédictins
Repas à la charge des participants : 15€

Mercredi 13 mai 2015

Hôtel de ville
1, Esplanade Charles De Gaulle
33 190 La Réole

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **12 juin - Picardie :** journée Paysage
- **25 juin - Calais :** journée « Habitat et PNRQAD »

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
La Ville de La Réole

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org

ANVPAH & VSSP

© La Réole

- **9h30 - Accueil des participants à l'Hôtel de Ville**

- **9h45 - Ouverture**

  Bruno MARTY, *Maire de La Réole*

  Marylise ORTIZ, *Directrice de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés*

- **10h15 : Présentation du projet de ville « La Réole 2020 », un projet urbain global pour la revitalisation du centre-bourg**

  Bruno MARTY, *Maire de La Réole*

  Selvie LEGROS, *DGS de la Ville de La Réole*

- **10h30 : Balade commentée du projet « La Réole 2020 »**

  - **Vivre en centre ancien**
    Selvie LEGROS, *DGS de la Ville de La Réole*

  - **Habiter le centre ancien et créer les conditions d'une ville pour tous**
    Cécile GAYDON, *Chef de projet La Réole 2020*

  - **Affirmer la vocation socio-culturelle et touristique**
    Olivier BAYLE-VIDEAU, *Service culture et communication à la Ville de La Réole*
    Rémi PLANTON, *Directeur de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers*

  - **Soutenir l'activité commerciale et artisanale du territoire**
    Anne-Sophie DESANGIN, *Manageur commerce et artisanat territorial*

- **12h : Inauguration de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement »**
  Bruno MARTY, *Maire de La Réole (ou son représentant)*
  Martin MALVY, *Président de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés (ou son représentant)*

- **13h : Déjeuner au prieuré des Bénédictins - esplanade Charles de Gaulle** *(à la charge des participants, 15€)*

- **14h30 - 16h30 : Ateliers et échanges autour de la définition des leviers mobilisables pour mettre en oeuvre un projet global**

- **16h30 - Clôture de la journée**

Cette journée d'échanges, organisée en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie est à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales, ainsi que de leurs partenaires. Elle portera sur les enjeux de la requalification des paysages dégradés.

Une visite pédagogique de la ville de Laon est prévue la matinée. L'après-midi sera quant à elle consacrée à la présentation de plusieurs expériences de requalification des paysages du Soissonnais, de Lens-Liévin et de Martigues. La journée se terminera par un temps d'échanges et de débat.

Atelier autour du paysage

« Requalification des paysages dégradés »

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le mercredi 2 septembre 2015

Inscription : 200€
Gratuit pour les adhérents de l'ANVPAH & VSSP, les services de l'Etat et les partenaires de la ville de Laon

Déjeuner à la charge des participants

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 6 octobre 2015 - Bar-le-Duc : Atelier « Paysage et aménagement du territoire »
- 15 octobre 2015 - Rodez : Atelier « Communes et intercommunalités, de la gestion à la valorisation des patrimoines »
- 16 octobre 2015 - Millau : Atelier « Paysage et médiation »

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org

association nationale villes et pays d'art et d'histoire — villes à secteurs sauvegardés et protégés

AGRÉÉE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

ANVPAH & VSSP

© Hemis

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

Hôtel de ville
Place du Général Leclerc
02 000 - LAON

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
- **Le Bureau des Paysages et de la Publicité - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
- **Ville de Laon**

association nationale villes et pays d'art et d'histoire — villes à secteurs sauvegardés et protégés

Ville de LAON

Atelier autour du paysage
« Requalification des paysages dégradés »
VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015

• 10h00 - Accueil des participants

• 10h15 - Introduction
***Antoine LEFEVRE**, Sénateur-Maire de Laon*
Un représentant de l'ANVPAH & VSSP
***Karine MANGIN**, Chargée de mission Paysage au Bureau des Paysages et de la Publicité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

• 11h00 - Visite de Laon et observation de terrain
***Denis MONTAGNE**, Responsable du service des carrières de la ville de Laon*

• 12h30 - Déjeuner à la charge des participants

Animateur : ***Denis GRANDJEAN**, Président des Archives modernes de l'architecture lorraine, expert pour l'ANVPAH & VSSP*

• 13h45 - Le Soissonnais, le développement économique local dégrade-t-il nécéssairement le paysage ?
***Gonzague SANDEVOIR**, Directeur Général des Services de l'Agglomération du Soissonnais*

• 14h15 - Reconvertir des paysages dégradés, la patrimonialisation des terres de Lens-Liévin
***Yann CUSSEY**, Responsable adjoint au Pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin*

• 14h45 - Le paysage de Martigues, une dualité entre ville-industrielle et ville-patrimoniale
***Sophie BERTRAN DE BALANDA**, Ingénieure en Chef, Architecte de la Ville de Martigues*

• 15h15 - La formulation d'objectifs de qualité paysagère : une ambition commune pour une diversité de territoires
***Karine MANGIN**, Chargée de mission paysages, Bureau des paysages et de la publicité, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

Le réseau picard des acteurs du paysage
***Adrien COUTANCEAU**, Chargé de mission paysage et patrimoine mondial à la DREAL Picardie*

• 15h45 - Ouverture du débat et échanges avec la salle

• 17h00 - Fin de l'atelier

La Ville de Pézenas, en partenariat avec l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés, fête les 50 ans de son secteur sauvegardé les 17 et 18 septembre 2015.

Avec l'un des plus anciens secteurs sauvegardés de France, actuellement en cours d'extension, la Ville de Pézenas, labellisée dans le cadre de son Pays d'art et d'histoire depuis 2002 et « Ville et Métiers d'Arts » depuis 1996, accueille ces journées dans son Théâtre, 7bis rue Henri Reboul.

Au moment où le projet de loi relatif à la Liberté de Création, Architecture et Patrimoine arrive en discussion à l'Assemblée Nationale, ce séminaire est l'occasion de rappeler l'importance des outils d'urbanisme patrimonial pour protéger, gérer et valoriser le patrimoine bâti de nos territoires.

Pézenas, 50 ans de secteur sauvegardé !

Jeudi 17 et Vendredi 18 septembre 2015

Théâtre de Pézenas
7bis, rue Henri Reboul-34120 Pézenas

Proposé par :

La Ville de Pézenas
&

L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés (ANVPAH & VSSP)

Contacts:

m.juliot@an-patrimoine.org
+33 (0)9 72 49 97 05
l.orlando@ville-pezenas.fr
+33 (0)4 67 90 46 53

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux
Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org

VILLE DE PEZENAS
Hôtel de Ville
6 rue Massillon
BP 73 - 34120 PEZENAS
Tel : +33 (0)4 67 90 46 53
Mail : service.communication@ville-pezenas.fr
Site : www.ville-pezenas.fr

Crédits photographiques :

Pézenas, 50 ans de secteur sauvegardé !

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2015

Jeudi 17 septembre

14h00 – Accueil des participants au Théâtre

14h30 – Ouverture

Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas, Président de «Villes et Métiers d'Art», vice-président de l'ANVPAH & VSSP

Jean Rouger, Président d'honneur d'ANVPAH & VSSP-

Jean-Pierre Leleux, Président de la Commission Nationale des secteurs sauvegardés, Sénateur des Alpes Maritimes

15h30 – Débat : la loi patrimoine, questions d'avenir pour les espaces protégés
Débat introduit et animé par **Jean-Pierre Leleux,** Président de la Commission Nationale des secteurs sauvegardés, Sénateur des Alpes Maritimes

Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas, Président de «Villes et Métiers d'Art», vice-président de l'ANVPAH & VSSP

Bruno Tourre, Directeur Régional des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon **ou son représentant**

Mary Bourgade, Adjointe au Maire de la Ville de Nîmes

Michel Simon, Premier Adjoint au Maire de Cahors

Isabelle Chesa, Première Adjointe au Maire de Carcassonne (ou son représentant)

Jacky Cruchon, Expert urbanisme patrimonial pour l'ANVPAH&VSSP

18h00 – Inauguration de l'exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement » sur les grilles du Parc Sans Souci, chemin de la Faissine

19h30 – Cocktail au Théâtre

Vendredi 18 septembre

9h30 – Accueil des participants au Théâtre

10h00 –Table Ronde « Les espaces protégés face aux nouveaux enjeux de revitalisation urbaine » animée par **Alain Vogel-Singer,** Maire de Pézenas, Président de « Villes et Métiers d'Art », vice-président de l'ANVPAH & VSSP

Pierre Jarlier, Maire de Saint-Flour et vice-président de l'ANVPAH & VSSP

Jacques Cresta, Député, Président du groupe d'études de l'Assemblée Nationale « Quartiers Anciens Dégradés »

Marie Pierre Dalenc, chef de la politique de la Ville de Pont Saint-Esprit

Vincent Cassagnaud, chef du STAP de l'Aude

Et la participation des représentants des Villes de St Gilles, Sommières, Elne, ...

12h00 – Pause déjeuner. Visite du CIAP et de l'Espace Ateliers d'Art de France

14h00 – « Pézenas, 50 ans de secteur sauvegardé: Les partenariats moteurs du dynamisme du centre historique »

Alain Vogel-Singer, Maire de Pézenas, Président de « Villes et Métiers d'Art », vice-président de l'ANVPAH & VSSP

Philippe Nguyen, Président de l'Association Nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant

Philippe Huppé, Vice-Président et délégué régional de « Villes et Métiers d'Art », Maire d'Adissan

Kévin Ducos, Responsable de l'Espace Ateliers d'Art de France de Pézenas

Bernard Debroas, architecte des bâtiments de France, STAP de l'Hérault

Myriam Sirventon, Présidente de l'association « Les Amis de Pézenas »

Marion Gineste, élue déléguée à la Culture de la Ville de Pézenas

Jean Claude Mas, membre du conseil du Fonds Molière

16h00 - Conclusions

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06 reseau@an-patrimoine.org www.an-patrimoine.org

Cette journée d'échanges, organisée en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie est à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales, ainsi que de leurs partenaires. Elle portera sur les enjeux de la médiation du paysage.

La matinée sera consacrée à la présentation d'une table ronde sur le paysage dans les documents d'urbanisme, une expérience de requalification urbaine à Epernay et la présentation de la reconnaissance «paysagiste-concepteur». L'atelier se terminera par un temps d'échanges et de débat.
Une visite de la ville de Bar-le-Duc est prévue l'après-midi.

Atelier autour du paysage

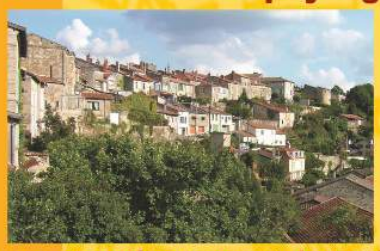

« Paysage et aménagement du territoire »

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le vendredi 2 octobre 2015

Journée ouverte à tous

Inscription gratuite

Déjeuner à la charge des participants

PROCHAINE MANIFESTATION :

- 15 octobre 2015 - Rodez : Atelier « Communes et intercommunalités, de la gestion à la valorisation des patrimoines »
- 16 octobre 2015 - Millau : Atelier « Paysage et médiation »

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

association Nationale villes et pays d'art et d'histoire villes à secteurs sauvegardés et protégés

AGRÉÉE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

© ANVPAH & VSSP

MARDI 6 OCTOBRE 2015

Salle des Fêtes - Hôtel de ville
12 rue Lapique
55 000 - BAR-LE-DUC

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
- **Le Bureau des Paysages et de la Publicité - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
- **Ville de Bar-le-Duc**

association Nationale villes et pays d'art et d'histoire villes à secteurs sauvegardés et protégés

Bar le Duc

Atelier autour du paysage
« Paysage et aménagement du territoire »
MARDI 6 OCTOBRE 2015

- **10h00 - Accueil des participants**

- **10h15 - Introduction**
Bertrand PANCHER, *Député-Maire de Bar-le-Duc et secrétaire de l'ANVPAH & VSSP(sous réserve)*

Juliette BOUCHOT, *Adjointe à la Culture et au Patrimoine, secrétaire de l'ANVPAH & VSSP*

Karine MANGIN, *Chargée de mission Paysage au Bureau des Paysages et de la Publicité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

Animateur : ***Marc VERDIER***, *Architecte-urbaniste, enseignant à l'école d'architecure de Nancy*

- **10h45 - Mise en œuvre de la politique du paysage du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie sur le territoire lorrain**
Danièle PESENTI, *Inspectrice des sites et chargée de mission paysage à la DREAL Lorraine*

- **11h00 - Le paysage dans les documents d'urbanisme**
Jean DOUCET, *Chargé de mission DRIEE*
Un intervenant du club PROJET URBAIN ET PAYSAGE de la ***FNAU*** *(sous réserve)*

- **11h40 - Le plan de paysage - le paysagiste dans la gouvernance des paysages, l'exemple du PNR Lorraine**
Anne PHILIPCYK, *Chargée de mission paysage et aménagement à PNR Lorraine*

- **12h00 - Aménagement d'un parc urbain en cœur de ville et labellisation UNESCO, l'exemple d'Epernay**
Adeline BOULET, *Directrice de la Cohésion sociale*
Hélène GAUDIN, *Inspectrice des Sites et chargée de mission paysage, DREAL Champagne-Ardenne*

- **12h20 - Une meilleure reconnaissance de la profession de paysagiste-concepteur, un des 10 leviers pour le paysage**
Karine MANGIN, *Chargée de mission Paysage au Bureau des Paysages et de la Publicité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

- **12h30 - Débat et échanges avec la salle**

- **13h15 - Déjeuner à la charge des participants**

- **14h30 - Visite de Bar-le-Duc et observation de terrain**

Cet atelier, à destination des élus et des techniciens des collectivités engagées dans une politique patrimoniale, propose d'échanger sur l'appel à manifestation d'intérêt « Centres-bourgs » piloté par le ministère du Logement, de l'Egalité des Territoires et de la Ruralité.

« Territoires et Bourgs-Centres »

2ème réunion du groupe de travail

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le 5 octobre 2015

Repas à la charge des participants : 15€

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **15 octobre - Rodez :** Journée de formation « Communes et intercommunalités, de la gestion à la valorisation des patrimoines »
- **16 octobre - Millau :** Atelier « Paysage & médiation »
- **4 novembre - Paris :** Journée de formation « Dynamiques économiques & urbanisme commercial »
- **5 novembre - Paris :** Journée de formation « Urbanisme & intercommunalité »

Mercredi 7 octobre 2015

Hôtel de ville
6 Place Pioceau
33330 Saint-Émilion

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

© Hervé Jean-Paul AZAN

- **9h00 - Accueil des participants à l'Hôtel de Ville**
- **9h30 - Ouverture**

  Bernard LAURET, *Maire de Saint-Emilion*

  Bruno MARTY, *Maire de La Réole & Président du groupe de travil « Territoires et Bourgs-Centres» de l'ANVPAH & VSSP*

- **09h45 : La mise en œuvre de l'AMI Centre-bourg**

  Jean-Louis COUTAREL, *Chargé de mission urbanisme et architecture, Commissariat Général à l'Egalité des Territoires*

- **10h15 : Echanges avec la salle**
- **11h30 : Visite de la ville de Saint-Emilion**
- **12h30 : Déjeuner**
- **14h : La mise en tourisme des territoires au service de la revitalisation des centres-bourgs**

  Jean-Daniel DEBARD, *Vice-président en charge du tourisme, Communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais*

  Bouahlem REKKAS, *Directeur de l'Office de tourisme Sarlat Périgord Noir*

  Raymond VAILLIER, *Président de l'Office de tourisme de l'Entre-deux-Mers*

- **15h : Echanges avec la salle**
- **16h15 - Clôture de la journée**

Cette journée de formation interrégionale est à destination des élus et des techniciens des collectivités territoriales ainsi que de leurs partenaires.

Retours d'expériences et échange de bonnes pratiques permettront aux participants de cerner l'apport du label Villes et Pays d'art et d'histoire, dans les étapes de conception et de gestion des documents d'urbanisme patrimonial (Secteur sauvegardé et AVAP) et de planification (PLU et PLUi). Le transfert de la compétence urbanisme des communes aux intercommunalités et l'impact occasionné en termes de méthodologie et de gestion des documents d'urbanisme sera également abordé. Enfin, les projets d'extension du label Ville d'art et d'histoire à Pays d'art d'histoire afin de s'intégrer dans le champ d'action de l'intercommunalité, en complémentarité de la compétence urbanisme, clôtureront cette journée.

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES
DE LA GESTION A LA VALORISATION DES PATRIMOINES

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le mardi 13 octobre 2015

Inscription : 200€
Gratuit pour les adhérents de l'ANVPAH & VSSP, les services de l'Etat et les partenaires du Grand Rodez

Déjeuner à la charge des participants

PROCHAINE MANIFESTATION :
- 16 octobre 2015 - Millau : Atelier « Paysage et médiation »

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

AGRÉÉE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

JEUDI 15 OCTOBRE 2015

Auditorium du Conservatoire
Rue Aristide Briand
12 000 - RODEZ

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
- **Ministère de la Culture et de la Communication**
- **Région Midi-Pyrénées**
- **Grand Rodez**
- **Ville de Rodez**

Crédits photographiques : Vad & PAH du Grand Rodez

COMMUNES ET INTERCOMMUNALITES
DE LA GESTION A LA VALORISATION DES PATRIMOINES
JEUDI 15 OCTOBRE 2015

• 9h15 - Accueil des participants

• 9h30 - Introduction
Christian TEYSSEDRE, *Maire de Rodez et Président du Grand Rodez*
Alain VOGEL-SINGER, *Maire de Pézenas, Vice-Président de l'ANVPAH & VSSP*
Laurent ROTURIER, *Directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées (ou son représentant)*

• 10h00 - Les outils d'urbanisme patrimonial et leur devenir

Président : ***Michel SIMON***, *1er Adjoint au Maire de la Ville de Cahors et Président du chantier Quartiers anciens, Quartiers durables de l'ANVPAH & VSSP*

Secteurs sauvegardés, ZPPAUP-AVAP, Sites et abords de monuments historiques, PLU : historique, enjeux et intérêts
Benoît MELON, *Conseiller pour l'architecture, DRAC Midi-Pyrénées*

Les impacts de la Loi relative à la Liberté de Création, Architecture et Patrimoine (CAP) sur les politiques patrimoniales
Jacky CRUCHON, *Expert en urbanisme auprès de l'ANVPAH & VSSP*

• 11h00 - L'AVAP et le secteur sauvegardé du Grand Rodez, une démarche concertée
Intervention en partie *in situ* pour évoquer les enjeux de l'AVAP et du secteur sauvegardé

Diane JOY, *Responsable du service patrimoine, Grand Rodez*
Annick BERTHAUD, *Responsable de l'urbanisme, Grand Rodez*
Jean-Philippe SADOUL, *Vice-président en charge de l'aménagement, l'attractivité, la politique contractuelle et l'urbanisme, Grand Rodez*

• 12h30 - Déjeuner à la charge des participants

• 14h30 - Un projet de territoire cohérent, global et transversal

Président : ***Alain VOGEL-SINGER***, *Maire de Pézenas, Vice-Président de l'ANVPAH & VSSP*

La prise en compte des outils d'urbanisme patrimonial dans le cadre de l'évolution de la compétence PLU
Jean-Paul BRIN, *1er Adjoint au Maire en charge de la coordination générale, de l'urbanisme et des travaux, Ville de Pau*
Guillaume CAMARERO, *Chef de projet secteur sauvegardé et urbanisme patrimonial, Ville de Pau*
Caroline COUSIN, *Directrice du service patrimoine culturel-Ville d'art et d'histoire, Ville de Pau*

Gaillac, un projet de ville global mêlant AVAP, label VAH et PLU
Alain SORIANO, *Maire-Adjoint en charge de la culture et du patrimoine, Ville de Gaillac*
Dominique HIRISSOU, *Maire-Adjointe à l'urbanisme et à l'aménagement des territoires, Ville de Gaillac*
Marie RUFFEL, *Chargée du dossier de candidature Ville d'art et d'histoire, Ville de Gaillac*
Boris ANDRIEU, *Responsable du service urbanisme, Ville de Gaillac*

Carcassonne, une approche transversale entre la politique patrimoniale, le projet VAH et le secteur sauvegardé
Isabelle CHÉSA, *1er Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, du patrimoine, affaires foncières et revitalisation du centre-ville, Ville de Carcassonne*
Any BARTHÈS, *Conseillère municipale déléguée au patrimoine, Ville de Carcassonne*

25 ans de label Ville d'art et d'histoire à Figeac, quel bilan pour quelles évolutions ?
Benjamin PHILIP, *Animateur de l'architecture et du patrimoine, Ville de Figeac*
Christine GENDROT, *Maire-Adjointe en charge du patrimoine de la Ville de Figeac et Vice-Présidente du Grand Figeac*

Un label pluridisciplinaire au service d'une extension en Pays d'art et d'histoire
Michel SIMON, *1er Adjoint au Maire en charge des grands projets, de la reconquête, du secteur sauvegardé, de l'urbanisme et des aménagements urbains, Ville de Cahors*
Laure COURGET, *Directrice du patrimoine, Ville de Cahors*

• 17h00 - Débat et échanges avec la salle

• 18h00 - Fin de l'atelier

Cette journée d'échanges, organisée en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie est à destination des élus et techniciens des collectivités territoriales, ainsi que de leurs partenaires. Elle portera sur les enjeux de la médiation du paysage.

Une visite de la ville de Millau est prévue la matinée. L'après-midi sera quant à elle consacrée à la présentation de plusieurs facettes de médiation du paysage : la médiation environnementale, la médiation comme outil pour le projet de territoire et la médiation comme sensibilisation au paysage. La journée se terminera par un temps d'échanges et de débat.

Atelier autour du paysage

« Paysage et médiation »

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le mercredi 14 octobre 2015

Inscription : 200€
Gratuit pour les adhérents de l'ANVPAH & VSSP, les services de l'Etat et les partenaires de la ville de Millau

Déjeuner à la charge des participants

VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

Musée de Millau et des Grands Causses
Place Maréchal Foch
12 100 - MILLAU

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire & des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
- **Le Bureau des Paysages et de la Publicité - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie**
- **Région Midi-Pyrénées**
- **Ville de Millau**
- **EDF**

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 Bordeaux

AGRÉÉE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Tel/Fax : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

Crédits photographiques : PLATTIER Rémi - Ville de Millau, Inventaire général Région Midi-Pyrénées

Atelier autour du paysage

« Paysage et aménagement du territoire »
MARDI 6 OCTOBRE 2015

• 10h00 - Accueil des participants

• 10h15 - Introduction
Bertrand PANCHER, *Député-Maire de Bar-le-Duc et secrétaire de l'ANVPAH & VSSP(sous réserve)*

Juliette BOUCHOT, *Adjointe à la Culture et au Patrimoine, secrétaire de l'ANVPAH & VSSP*

Karine MANGIN, *Chargée de mission Paysage au Bureau des Paysages et de la Publicité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

Animateur : *Marc VERDIER*, *Architecte-urbaniste, enseignant à l'école d'architecure de Nancy*

• 10h45 - Mise en œuvre de la politique du paysage du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie sur le territoire lorrain
Danièle PESENTI, *Inspectrice des sites et chargée de mission paysage à la DREAL Lorraine*

• 11h00 - Le paysage dans les documents d'urbanisme
Jean DOUCET, *Chargé de mission DRIEE*
Un intervenant du club PROJET URBAIN ET PAYSAGE de la ***FNAU*** *(sous réserve)*

• 11h40 - Le plan de paysage - le paysagiste dans la gouvernance des paysages, l'exemple du PNR Lorraine
Anne PHILIPCYK, *Chargée de mission paysage et aménagement à PNR Lorraine*

• 12h00 - Aménagement d'un parc urbain en cœur de ville et labellisation UNESCO, l'exemple d'Epernay
Adeline BOULET, *Directrice de la Cohésion sociale*
Hélène GAUDIN, *Inspectrice des Sites et chargée de mission paysage, DREAL Champagne-Ardenne*

• 12h20 - Une meilleure reconnaissance de la profession de paysagiste-concepteur, un des 10 leviers pour le paysage
Karine MANGIN, *Chargée de mission Paysage au Bureau des Paysages et de la Publicité, ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie*

• 12h30 - Débat et échanges avec la salle

• 13h15 - Déjeuner à la charge des participants

• 14h30 - Visite de Bar-le-Duc et observation de terrain

Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06 **reseau@an-patrimoine.org** **www.an-patrimoine.org**

Cette journée de formation, organisée en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, se propose d'échanger sur les questions d'urbanisme commercial, plus particulièrement dans les centres anciens et dans les PNRQAD. Quelles sont les solutions envisagées pour ces territoires face à ces enjeux économiques?

DYNAMIQUES ECONOMIQUES & URBANISME COMMERCIAL

Inscription OBLIGATOIRE sur notre site www.an-patrimoine.org
Rubrique Inscriptions AVANT le 3 novembre 2015

Gratuit pour les adhérents à l'ANVPAH & VSSP et les services de l'Etat et les étudiants

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **5 novembre : Atelier «Communes et Intercommunalités : partage de la compétence Patrimoine» - Paris**
- **5 au 8 novembre 2015 - Paris : Salon du Patrimoine**

Mercredi 4 novembre 2015

Caisse des Dépôts et des Consignations
56 rue de Lille
75 007 - PARIS

Organisée par :
L'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

En partenariat avec :
La Caisse des Dépôts et des Consignations

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux
Tel : + 33 (0)9 72 49 97 06
Mail : reseau@an-patrimoine.org
Site national : www.an-patrimoine.org
Site international : www.an-patrimoine-echanges.org
ANVPAH & VSSP

©Sed.an

- **9h30 - Accueil des participants**
- **10h - Ouverture**

Michel-François DELANNOY, *expert « projets territoriaux complexes », Département Appui aux Territoires, Direction du Réseau et des Territoires pour la représentant de la* **Caisse des Dépôts et Consignations**

Alain VOGEL-SINGER, *Maire de Pézenas, Vice-président de l'ANVPAH & VSSP, président du groupe de travail urbanisme commercial*

- **10h30 - Manager des projets en espaces protégés**

Robert MARTIN*, Président du Club des Managers de Centre Ville*

- **11h - Zoom sur le FISAC & l'AMI centre-bourg**

Saint-Flour
Pierre JARLIER, *maire de Saint-Flour*

- **12h - Débat avec la salle**

En présence de représentants des collectivités de l'ANVPAH & VSSP, de l'Anah, de l'AdCF et de l'ANRU

>> 19h : Inauguration du Salon du Patrimoine (sur invitation)

L'atelier portant sur les réseaux de villes et la préservation du patrimoine réunira élus et techniciens des villes kosovares et françaises ainsi que des représentants de municipalités albanaises et macédoniennes engagées dans une politique de protection du patrimoine urbain.
Ces deux journées permettront d'échanger sur les outils de protection, la gouvernance locale et la médiation du patrimoine urbain. Les partages d'expériences seront l'occasion de réfléchir à la dynamique des réseaux de villes en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine.

PROCHAINE MANIFESTATION

9 et 10 décembre : Séminaire en Albanie

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

+ 33 (0)9 72 49 97 02
c.lorang@an-patrimoine.org
www.an-patrimoine.org
www.an-patrimoine-echanges.org

ANVPAH & VSSP

RESEAUX DE VILLES ET PRESERVATION DU PATRIMOINE

22 ET 23 SEPTEMBRE 2015

GJILAN, KOSOVO

PROGRAMME

RESEAUX DE VILLES ET PRESERVATION DU PATRIMOINE

Mardi 22 septembre

MATIN

9h30 - 10h Accueil des participants

Skender BOSHTRAKAJ, *Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Kosovo*

10h - 10h30 **Ouverture**

Lufti HAZIRI, *Maire de Gjilan*

Faton PECI, *Conseiller du Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Kosovo*

Sophie METADIER, *Maire de Beaulieu-lès-Loches, représentante de l'ANVPAH & VSSP*

10h30 - 11h45 **La protection du patrimoine : présentation comparée des outils juridiques au Kosovo et en France**

Gjejlane HOXHA, *Architecte du patrimoine, Conseil pour le patrimoine du Kosovo*

Jacky CRUCHON, *Consultant urbaniste*

11h45 - 12h30 **Tour de table**

APRES-MIDI

14h - 14h45 **Le rôle des réseaux de villes dans la préservation du patrimoine : l'exemple de l'ANVPAH & VSSP**

Sophie METADIER, *Maire de Beaulieu-lès-Loches, représentante de l'ANVPAH & VSSP*

Marylise ORTIZ, *Directrice de l'ANVPAH & VSSP*

14h45 - 15h15 **L'association des villes historiques de la République de Macédoine**

Cadiev SLAVKO, *Maire de la Ville de Vélès, République de Macédoine*

Jadranka STEFKOVA, *Conseillère en développement local à la Ville de Vélès, République de Macédoine*

15h15 - 16h **Echanges entre les participants**

16h **- Visite de la ville par** Arton HOXHA, *Directeur du Centre régional pour la protection du patrimoine à Gjilan*

Mercredi 23 septembre

MATIN

9h - 11h **Méthodologie de l'inventaire du patrimoine bâti : les pratiques au Kosovo et l'expérience en cours à Elbasan**

Arton HOXHA, *Directeur du Centre régional pour la protection du patrimoine à Gjilan*

Nora ARAPI, *Architecte spécialiste de la conservation des monuments et des sites, Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Kosovo*

Milot BERISHA, *Archéologue, Institut Archéologique du Kosovo*

Albana DRENOGLLAVA, *Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan*

11h- 11h30 **Le label «Ville d'art et d'histoire»**

Raymond VAILLIER, *Conseiller délégué au tourisme et au patrimoine à la Ville de La Réole*

11h30 - 12h30 **Conclusion et perspectives**

Tél : + 33 (0)9 72 49 97 02 *Site : www.an-patrimoine.org* *Mail : c.lorang@an-patrimoine.org*

Suite aux ateliers « urbanisme et médiation » organisés à Elbasan, en 2014 et 2015, ce séminaire, organisé à l'échelle des Balkans, en partenariat avec l'Ambassade de France en Albanie, le ministère de la Culture en Albanie et la Ville d'Elbasan, constituera un temps d'échanges et de rencontres. Les outils de planification urbaine, la sensibilisation des publics au patrimoine et les liens entre patrimoine, paysage urbain et environnement seront les principaux thèmes de ces deux journées.

Il permettra aux représentants politiques et professionnels albanais, français, macédoniens, et kosovars de s'interroger sur les outils nécessaires pour engager ou développer une politique globale et durable de préservation et de valorisation du patrimoine.

PROCHAINE MANIFESTATION

12-16 avril 2016, Bordeaux, France : Semaine de formation internationale

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 Cours Pasteur
33 000 Bordeaux

+ 33 (0)9 72 49 97 02
j.fedy@an-patrimoine.org
www.an-patrimoine.org
www.an-patrimoine-echanges.org

ANVPAH & VSSP

9 ET 10 DECEMBRE 2015

ELBASAN, ALBANIE

PROGRAMME

LE PATRIMOINE, UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT AU COEUR DES ENJEUX DES COLLECTIVITES ET DE LEURS RESEAUX

9 décembre

OUVERTURE

9h30 - 10h **Accueil**

10h **Ouverture**

Zef ÇUNI, Vice-ministre de la Culture en Albanie
Rose-Anne BISIAUX, Conseillère de Coopération et d'Action culturelle - Ambassade de France en Albanie
Qazim SEJDINI, Maire de la Ville d'Elbasan
Patrick GEROUDET, Maire-adjoint de la Ville de Chartres en charge de la promotion de la ville, tourisme et patrimoine, vice-président de l'ANVPAH & VSSP

TABLE RONDE « LE PATRIMOINE, UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT AU CŒUR DES ENJEUX DES COLLECTIVITES ET DE LEURS RESEAUX »

10h45 - 12h **Table ronde présidée par Zef CUNI**, Vice-ministre de la Culture en Albanie

Slavcho CHADIEV, Maire de la Ville de Veles, président de l'Association des villes d'art et d'histoire de Macédoine
Petrit SINAJ, Maire de la Ville de Berat, Albanie
Patrick GEROUDET, Maire-adjoint de la Ville de Chartres en charge de la promotion de la ville, tourisme et patrimoine, vice-président de l'ANVPAH & VSSP

12h - 13h **Présentation de L'atelier franco-albanais urbanisme patrimonial à Elbasan**

Albana DRENOGLLAVA, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan
Jacky CRUCHON, Consultant urbaniste
Denisi DHIMA, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan

13h **Buffet**

APRES-MIDI - LA SENSIBILISATION DES PUBLICS AU PATRIMOINE

Séance présidée par Sophie METADIER, Maire de la Ville de Beaulieu-lès-Loches, trésorière-adjointe de l'ANVPAH & VSSP

14h - 14h30 **L'expérience pilote des Amis des Monuments**

Antigoni GJERGJI, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Durrès

14h30 - 15h30 **Présentation du label «Villes et Pays d'art et d'histoire : missions et objectifs»**

Marylise ORTIZ, Directrice de l'ANVPAH & VSSP

15h30 - 16h30 **Les Petites Cités Comtoises de Caractère : offres touristiques et mise en réseau**

Michel ALBIN, Président de l'Association des Petites Cités Comtoises de Caractère

16h30 - 17h30 **Présentation en salle de l'atelier médiation d'Elbasan**

Elvira RESMELIU, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan
Majlinda PEZA, Professeur, conseiller municipal de la Ville d'Elbasan
Tom DUTHEIL, Assistant de conservation des collections au Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie
Sandrine DAUREIL, Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour

10 décembre

MATIN - PATRIMOINE, PAYSAGE URBAIN ET ENVIRONNEMENT

Séance présidée par Etleva KËNUTI, Directrice générale des services de la Ville d'Elbasan

9h - 9h30 **Accueil**

9h30 - 10h30 **La prise en compte du paysage dans la politique urbaine de la ville : les plans de gestion**

Bruno MARMIROLI, Directeur du CAUE de Loir-et-Cher

10h30 - 11h15 **Le traitement des centres historiques et des zones protégées**

Kozeta ANGJELIU, Directrice du patrimoine matériel et des musées, Ministère de la Culture en Albanie

11h15 - 11h45 **Les espaces de transitions : le cas de Berat**

Luciano BOJAXHIU, architecte, Archispace Studio

11h45 - 12h15 **Elbasan : les paysages urbains**

Isabelle JOLY, Architecte du patrimoine
Sophie METADIER, Maire de Beaulieu-Lès-Loches, trésorière-adjointe de l'ANVPAH & VSSP

12h15 - 12h45 **Les qualités du bâti ancien et l'efficience énergétique**

Jacky CRUCHON, Consultant urbanisme et patrimoine

12h45 - 13h15 **Débat**

13h15 - 14h **Conclusions des journées et perspectives pour le projet**

Qazim SEJDINI, Maire de la Ville d'Elbasan
Arben KAMAMI, Préfet d'Elbasan
Bukuroch STAFA, Président du district d'Elbasan
Bernard FITOUSSI, Ambassadeur de France en Albanie
Patrick GEROUDET, Maire-adjoint de la Ville de Chartres en charge de la promotion de la ville, tourisme et patrimoine, vice-président de l'ANVPAH & VSSP

14h **Buffet**

APRES-MIDI - ATELIER DANS LE KALA

15h - 16h30 Présentation en centre ancien des ateliers de médiation et d'urbanisme et étude des fiches d'analyse du bâti

ETUDIANTS ALBANAIS
Tom DUTHEIL, Assistant de conservation des collections au Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie
Sandrine DAUREIL, Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour
Albana DRENOGLLAVA, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan
Denisi DHIMA, Ministère de la Culture en Albanie, Directorat Régional de la Culture Nationale, Secteur Elbasan
Jacky CRUCHON, Consultant urbanisme et patrimoine
Isabelle JOLY, Architecte

Tél / Fax : + 33 (0)9 72 49 97 02 *Site : www.an-patrimoine.org* *Mail : j.fedy@an-patrimoine.org*

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE 2015*

* Document susceptible d'être modifié, merci de vous reporter à notre site www.an-patrimoine.org

En 2015, les Villes et Pays d'art et d'histoire fêtent leurs 30 ans !

L'Exposition « Patrimoines, l'histoire en mouvement» est présentée par Aéroport de Paris, à Roissy-Charles de Gaulle durant toute l'année 2015

▸ **Janvier**	- **26 janvier,** Toulouse, **Rencontre du réseau régional des Grands Sites Midi Pyrénées** - **28 janvier,** Paris, **Groupe de travail 30 ans des VPAH /préparation du congrès** - **29 janvier,** Elbeuf, **De l'urbanisme patrimonial à la médiation : des outils au service des collectivités et la reconversion du patrimoine industriel** **
▸ **Février**	- **3 et 4 février,** Lyon, **Biennale de l'ingénierie territoriale du CNFPT, organisée avec le CEREMA** - **6 février au 22 février,** Bordeaux, **Exposition « Vivre les patrimoines - Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire »** ** - **12 février**, Bordeaux, **Journée sur les Villes et Pays d'art et d'Histoire** ** - **12 février**, Bordeaux, **Inauguration de l'exposition « Vivre les patrimoines - Regards sur les 30 ans du label Villes et Pays d'Art et d'Histoire » et des locaux de l'ANVPAH & VSSP** ** · **12 février-11 mars**, Bordeaux, **l'Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement »** ** est présentée sur les grilles du Jardin Public - **16-22 février**, Bordeaux, **Formation internationale des chefs de projets patrimoine** - **24 février**, Paris, **Préparation du congrès** · **26-27 février,** Solin, Croatie, **Rencontre du réseau des villes croates**
▸ **Mars**	· **3 mars,** Paris, **Conseil d'Administration** · **12 mars,** Cognac, **Groupe de travail L'arbre comme élément de patrimoine** · **25 mars.** Paris. **Journée sur l'urbanisme commercial** · **Du 26 au 29 mars.** St-Flour. **Journées européennes des Métiers d'Art**
▸ **Avril**	· **4 avril au 6 juin**, La Réole, **l'Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement »** ** est présentée dans le cloître · **28-29 avril, Besançon, 1er Congrès de l'ANVPAH & VSSP** ** **« Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine ? »** · **28 avril,** Besançon, 9h30, **Assemblée générale Extraordinaire et Ordinaire**
▸ **Mai**	· **13 mai,** La Réole, 1ère réunion du **Groupe de Travail** Territoires et Bourgs Centres · **19 mai**, Varsovie, **Pologne**, Inauguration de l'Exposition « **Patrimoine, l'histoire en mouvement** » ** · **20 mai,** Varsovie, **Pologne**, Séminaire « **Paysages urbains et politiques publiques** »
▸ **Juin**	· **13 juin,** Rencontres Nationales de l'Arboriculture · **22-26 juin,** Troyes et Châlons-en-Champagne, **Accueil d'une délégation roumaine de Braila** · **25 juin au 13 septembre**, Saint-Flour, **Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement »** ** · **25 juin,** Calais, **Groupe de travail** PNRQAD · **30 juin,** Paris, 9h30, **Groupe de Travail** Quartiers Anciens Quartiers Durables · **30 juin,** Paris, 10h, **Présentation de l'application OhAhCheck !** ** · **30 juin,** Paris, 14h, **Conseil d'Administration**
▸ **Juillet**	· **Juillet à septembre**, Sommières, **Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement »** ** · **2 juillet,** Poitiers, **Journée technique du Cerema sur la réhabilitation du bâti ancien**

Légende : Europe et International / Rencontre nationale / Formation / CA, AG, réunion du réseau / Groupe de travail

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur – 33 000 BORDEAUX – FRANCE • Tél : +33 (0)9 72 49 97 06 • reseau@an-patrimoine.org
Site national : an-patrimoine.org • site international : an-patrimoine-echanges.org

▸ **Septembre**	· **2 septembre :** Croatie, **Table ronde : Valorisation du patrimoine** · **4 septembre,** Laon, **Journée Paysage** · **9 septembre,** Bordeaux, **Groupe de Travail** L'arbre comme élément de patrimoine · **17-18 septembre,** Pézenas, **Journée interrégionale à l'occasion des 50 ans du secteur sauvegardé de Pézenas** · **19 et 20 septembre, Journées européennes du Patrimoine ** & Lancement de l'application OhAhCheck ! **** · **19 septembre au 13 octobre**, Pézenas, **Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement » **** · **18 septembre au 18 octobre**, Bucarest - Roumanie, **Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement » **** · **Septembre**, Elbeuf, **Exposition (extraits) « Patrimoine, l'histoire en mouvement »** · **21 et 22 septembre,** Kosovo, **Atelier Urbanisme & Médiation** · **23 et 24 septembre,** Albanie, **Atelier Urbanisme**
▸ **Octobre**	· **Du 4 au 11 octobre,** Nîmes, Montpellier, Pézenas, PAH des Vallées Catalanes, Aix-en-Provence, **Accueil d'une délégation croate en Languedoc-Roussillon** · **5 octobre,** Bordeaux, **Journée d'études de l'Association Patrimoine-Environnement** · **6 octobre,** Bar-le-Duc, **Journée Paysage** · **7 octobre,** Saint-Emilion, **Groupe de Travail** Territoires et Bourgs Centres · **15 octobre,** Grand Rodez, **Journée interrégionale sur le label VPAH et documents d'urbanisme **** · **16 octobre,** Millau, **Journée Paysage **** · **20 octobre,** Paris, 14h30, **Conseil d'Administration**
▸ **Novembre**	· **4 novembre,** Paris, **Journée de formation sur l'urbanisme commercial** · **5 novembre,** Paris, **Journée de formation sur Urbanisme et intercommunalité** · **5 au 8 novembre, Paris, Carrousel du Louvre : L'ANVPAH & VSSP sera au Salon du patrimoine ****
▸ **Décembre**	· **9 et 10 décembre,** Albanie, **Atelier Urbanisme & Médiation** · **15 et 16 décembre,** Angers, **Troisième édition des journées d'études « droit et gouvernance du patrimoine architectural et paysager »**, Université d'Angers · **18 Décembre,** Bordeaux, **Groupe de travail** L'arbre comme élément de patrimoine

Sont notifiées par ** les manifestations se rapportant à la célébration des 30 ans des Villes et Pays d'art et d'histoire

NOS PARTENAIRES

LES MINISTÈRES

LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

LES RÉGIONS

PARTENAIRES PRIVÉS

AGENCES ET RÉSEAUX NATIONAUX

UNIVERSITÉS ET ÉCOLES

ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NATIONALES ET RÉGIONALES

Et l'Association nationale des Animateurs de l'architecture et du patrimoine **(ANAAP)**

L'ASSOCIATION NATIONALE DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE ET DES VILLES À SECTEURS SAUVEGARDÉS ET PROTÉGÉS

> Une association créée en 2000 pour regrouper les villes et ensembles de communes porteurs d'un secteur protégé approuvé ou en cours d'étude (secteur sauvegardé ou ZPPAUP/AVAP), et les villes et pays signataires d'une convention Villes ou Pays d'art et d'histoire ou en cours de candidature

> Un réseau regroupant près de 200 collectivités de toute échelle, des bassins de vie très denses aux communes les plus rurales, partageant une vision moteur du patrimoine, source de culture mais aussi de renouvellement des dynamiques sociales, économiques et environnementales

> Une plateforme pour échanger des compétences, des expériences et des interrogations dans les domaines du patrimoine et de l'urbanisme (protection, gestion, médiation et valorisation), au niveau national et international

> Un espace de conseil, d'expertise et d'accompagnement des collectivités en termes de stratégies d'actions, de méthodes et d'outils

> Un centre de ressources, assurant une veille juridique et technique sur les politiques patrimoniales et leurs outils

> Un représentant et relais des interrogations et recommandations des collectivités auprès des instances nationales et des assemblées parlementaires

> Un champ d'action très étendu incluant : séminaires, formations et ateliers à destination des différents acteurs du patrimoine, élus et techniciens, commissions et groupes de travail autour de thèmes actuels (habitat, patrimoine et développement durable, gestion et fiscalité du patrimoine, reconversion du patrimoine, patrimoine et tourisme, le label Villes et Pays d'art et d'histoire, évolution des politiques du patrimoine, etc.)

> Une association développant partenariats et échanges avec les ministères concernés, les collectivités territoriales et leurs réseaux, et de nombreux autres acteurs du patrimoine

association nationale
villes et pays d'art et d'histoire
villes à secteurs sauvegardés et protégés

ANVPAH & VSSP
Musée d'Aquitaine
20 cours Pasteur
33 000 BORDEAUX
Tél : 09 72 49 97 06
reseau@an-patrimoine.org
www.an-patrimoine.org
www.an-patrimoine-echanges.org